

du développement et de la municipalisation de force motrice, ne trouve pas de secondeur.

Soumis un rapport de Surintendant des Achat et de Vente recommandant de rembourser à la compagnie Hartt, Adair local une somme de \$ 2.600.00 en compte sur le dépôt qu'elle a fait avec son contrat. Pour la fourniture de charbon, pour l'exercice 1916-1917. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Proulx. Il est Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus à la Compagnie Hartt & Adair local.

Soumis des mandats, vingt-huit, par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant total de \$ 4.609.72 surintente certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Proulx. Il est

Résolu D'autoriser le paiement.

Soumis un rapport de l'ingénieur de la ville, recommandant de ne pas accorder le délai demandé par M. G. Handfield pour le paiement des taxes qu'il doit à l'ex-municipalité de Cartierville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Proulx. Il est

Résolu D'approuver l'édite recommandation.

Soumis un rapport du département en loi concernant la réclamation de la compagnie de Grand-Tonca, au montant de \$ 351.00 pour dommage causé, par suite de l'inondation de sa propriété, au village Turot.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Proulx. Il est

Résolu D'informer le département en loi, que le Bureau n'entend pas se prévaloir de la prescription et du défaut d'avis en cette affaire.

M. J. L. Handfield et d'autres représentants de la Compagnie des Travaux Canadien, M. Michon Larivière, et M. Butler l'un des Associés de la Cité se présentent devant le Bureau pour discuter le changement de trace de la rue Souigny dans le quartier Moussin. Après quelques minutes de cette question est différée à plus tard.

Sur proposition de M. le Commissaire Proulx. Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve. Il est

Résolu De demander à l'ingénieur Surintendant de l'Alguedra, s'il y aurait moyen de faire distribuer de l'eau au terrain aux résidents des rues Saint, Marcellin et autres, dans le quartier Moussin, avec prière de faire rapport d'urgence.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Proulx. Il est

Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:

- Alguedra No. 44
- Egnyte (Hotel de Ville) 37.
- Ido (Dir. Ouint) 35-40-42-43.
- do do Est) 41.
- Voie (Dir. Nord) 24.
- do do ouest) 8.
- Laboratoire 2.
- Polici 17-21-23.

Une pétition du Conseil municipal de la ville Saint-Laurent, se présente devant le Bureau, au sujet du règlement d'un certain nombre de cases existant entre municipalité et la ci-devant municipalité de Cartierville, et s'engage à soumettre au Bureau, par écrit, le projet de règlement.

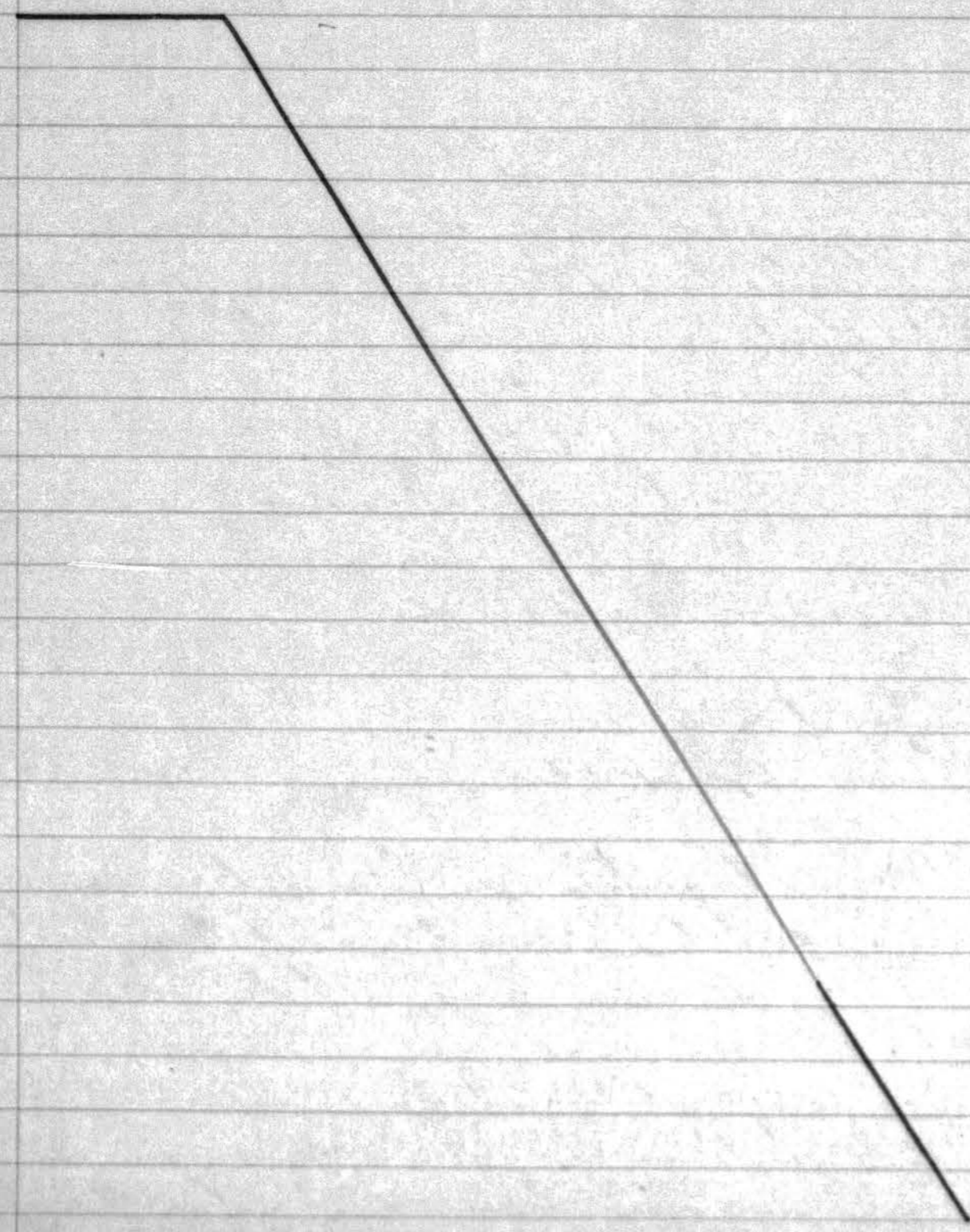
ment de ces différentes causes.

M. J. L. Lusin, se présente devant le Bureau, au sujet de permis demandés par la Compagnie Victor Brez Joes Counters les. Pour l'installation d'un moteur à l'île d'Anticosti sur le navire Saint-Christophe.

Séance tenue le dernier, sur cette affaire, et renvoyé à M. le Commissaire Abney.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture de commissions reçues pour la fourniture et la location d'automobiles et de balayeurs-automobiles.

Le Secrétaire donne lecture des dites commissions, en présence de parties intéressées savoir:



No. soumissionnaire	Arroseur	Balayeur	Remorqueur	Dépôt
1- Lepari Automobile Ltd	\$ 80,000.	90,000.	pour 10 machines (2 genres) \$ 16,000.	
2- The White Co. Ltd	8,500		chaque machine 8,000.	
3- A. Jennings & Co	6,500.		pour 10 machines 8,000.	
4- The Sheldon Motor Co. Ltd.	7,624.	7,449.00	chaque machine 16,000.	
5- Victor Loring	8,685.	5,900.	chaque machine 16,000.	
6- The Jiffen Storage Co.	9,045.00 1,490.00 8,297.00		chaque machine 20,000. pour 3 machines seulement	2,400.
7- Messers Ltd	1,185. 7,755.00		chaque machine 8,000.	
8- Motion Jack & Co. Ltd	7,700.		chaque machine 8,000.	
9- Charles Melis Sola Co. (chaque genre motor co.)	9,331.75	9,625.00	chaque machine 18,000. (8,000.)	
10- Cornet Motor Co. Ltd	8,800.	9,625.	chaque machine 8,000.	
11- Mermaid & Commercial Motors (of Montreal)	77,000. 119,500.	62,250.	pour 10 machines (2 genres) pour 2900. pour 3 machines (3 genres) pour 16,000. pour 3 machines seulement.	
12- Mutual Motor & Truck Co. Ltd	8,750.		chaque machine	par de d'ajour
13- Michels Falls Motor Co.	par de soumission.			
14- General Vehicle Company Inc	De			

Sur proposition de M. le Commissaire Lesté,
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve. Ont
Résolu Que les dites soumissions soient reçues.
Par l'Ingénieur en Chef au Surintendant
de l'Abattoir et de l'Ente, et l'Ingénieur
municipal en charge de l'auto, et l'Ingé-
nieur municipal en chef du département
des Incendies, pour tabulation et rapport
et au département en loi, pour rapport sur
leur égalité, et pour établir le cahier
des charges à être préparé de façon à ouvrir
la porte à tout le soumissionnaire.

Il est en outre

Résolu Que les chèques de dépôt, accompagnant
les dites soumissions soient déposés entre
les mains du trésorier.

La séance est ajournée à 4 heures P.M.
ce jour.

Ajournement. ^{M. M. Lesté}

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commission
Tenue le 9 février 1917. P.M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martineau
M. le Commissaire Roux
Villeneuve.

Reçu une communication du Conseil
des Arts et Manufactures, concernant le
Bureau de lui avoir voté une subvention
de \$3,000.⁰⁰.

Disposé aux archives.

Reçu une communication du coroner
M. McMahon, attirant l'attention du Bureau
sur le fait que le Café du Board of Trade
n'est pas muni d'échelles de sauvetage.

Résolu De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport

Reçu un rapport de l'Ingénieur Surintendant
de la Voie, concernant la construction
d'un kiosque sur le square Dominion.
Sur proposition de M. le Commissaire Roux.

Résolu Approuvé par M. le Commissaire Lesté, il est
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour préparer
un devis du coût total des kiosques
demandés et nécessaires pour l'usage des
cochons de place et des conducteurs d'auto-
mobiles.

M. le Commissaire Lesté prend son siège.

Il est unanimement Résolu:

Que le chef des différents services municipaux
soient soumis de porter à la connaissance des
fonctionnaires sur leur contrôle, l'appel qui
leur est fait, par la section de Montréal
du Fonds plébiscitaire Canadien et de la Com.

Rouge, afin d'obtenir dans la souscription
d'un journal de salaires pour chaque tri-
mestre de l'année 1917, en le faisant que
cette souscription est tout à fait libre.

Que des blancs de souscriptions à ce sujet
soient transmis aux dits Chfs. de Service
et lorsque ces blancs auront été remplis,
qu'ils soient remis au trésorier de la
Cité, qui devra s'occuper de faire pa-
venir à qui de droit le somme sou-
cité.

Que ce Bureau serait heureux de voir
tous les fonctionnaires répondre avec
générosité au appel.

Soumettre une communication de M. de P.
Turotte, demandant que la voiture lui
appartenant soit employée dans le
département de la Voirie.

Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef

Soumettre un rapport du département en
loi, concernant une réclamation de la Cité
contre la Cie. du Pacifique, au montant
de \$ 22,164.⁰⁰ représentant la valeur des
matériaux que cette compagnie a embois-
sés sur les travaux qui ont été exécutés pour
le grand élargissement de la gare Viger.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Mort.

Résolu A l'unanimité: Qu'instructions soient
données au Département en loi, de payer
les résidus réclamés pour le recouvrement
de ladite somme.

M. le Commissaire Côté lève son siège

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Sup-
pléant de la Voirie, concernant la réclamation
de M. de P. Turotte qui a acheté de la

Ville un terrain faisant partie du
lot No. 878 du quartier Saint-Jacques.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Poir, il est
Résolu D'apprécier l'offre que le Bureau
peut réviser le contrat de vente et lui
consentir une nouvelle vente en suivant
la procédure requise.

Requies du mandats, vérifiés par le Com-
missaire et Auditeur de la Cité, au mon-
tant total de \$ 2,180.⁰⁰ suivant liste
certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Poir, il est
Résolu D'acquiescer le paiement.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Sup-
pléant de la Voirie au sujet de l'offre
faite par la Hampton Securities Ltd.
de vendre à la Ville un terrain de terrain
situé sur la rue Riverside.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Poir, il est
Résolu De publier au Président du Bureau des
Estimations pour rapport sur l'évaluation
de ladite terre de terrain.

Soumettre un rapport du département en loi,
recommandant le paiement d'un compte
au montant de \$ 50.⁰⁰ à M. Gabriel Huet
pour services professionnels, comme
ingénieur, en rapport avec les propriétés
d'une certaine propriété, sur Sherbrooke, entre
Delominie et Fyellum.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Poir, il est
Résolu D'acquiescer ledit rapport, et d'autoriser le
paiement de dit compte, en fond de récom-
M. le Commissaire Côté lève son siège.

Soumettre un rapport du Département en loi, transmettant une lettre de maître Percovitch et Lafontaine, au nom de M^{de}. Sarah Rachelin qui se plaint de l'inondation de sa cave au No. 205^e rue Barry

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De lui faire le dossier et l'ingénieur en chef pour rapport d'urgence.

Soumettre un rapport du département en loi, recommandant la nomination de M^{rs}. J. A. Davis et Arthur Bonnevill, comme experts dans certaines causes de J. O. Lacroix à la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu Que ledit rapport soit approuvé, et que M^{rs}. J. A. Davis et Arthur Bonnevill soient nommés pour agir comme experts dans les dites causes, moyennant un honoraire de \$ 50.⁰⁰ chacune.

Soumettre un rapport du Département en loi, au sujet de la plainte de M. F. G. McDonald, concernant des dommages causés à sa maison.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De référer M. McDonald, sur le rapport du Département en loi

Soumettre un rapport du département en loi, au sujet du Bureau qu'il n'y a pas lieu de créer de projet de formation de loi. Recorder Meir.

Résolu De disposer aux archives.

Soumettre un rapport du département en loi, recommandant de rejeter la nomination de

M^o. Arthur Harley, pour l'occupation par la Ville d'un terrain qui lui avait été loué sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est Résolu D'approuver ledit rapport et d'informer le réclamant en conséquence.

Soumettre un rapport du département en loi, au sujet de la vente par la Cité à M. J. M. Parent et à messieurs Beaudin et Frim, de certains lots situés sur le parc St. Georges Étienne Cartier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Notaire de la Cité, avec instruction de signifier à M^{rs}. Parent et Beaudin un protest pour les mettre en demeure d'avoir à signer immédiatement les procès d'acte de vente et d'avoir à payer en outre le montant en capital, intérêts, qui ils doivent à la Ville, tel que recommandé par l'Avocat en Chef.

Il est, en outre Résolu De donner instruction au Secrétaire de la Cité de ne pas payer, jusqu'à nouvel ordre, à M. J. M. Parent le prix de vente par ledit M. Parent à la Cité de Montréal d'un terrain de terrain situé au coin de l'avenue Esplanade et de la rue Mont-Royal, au cas où le rapport du Bureau, sur lequel a été l'acquisition de ledit terrain, n'est pas adopté par le Conseil.

Soumettre un rapport du département en loi, concernant une réclamation de M^{rs}. John Findlay et Georges Beaudin, au montant respectif de \$ 190.⁰⁰ et de \$ 200.⁰⁰ pour honoraires comme experts, dans l'expertise

pour l'ouverture de la rue Sherbrooke, entre
les rues Fullum et Arthwin.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Teste, il est
Résolu de débourser le département en loi, à offrir
à M. M. Findlay et Beauvoil une
somme de \$ 100.00 chacun, en règlement
final de leur réclamation.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Teste, il est

Résolu de référer la Commission, par l'intermédiaire de M.
Cheloga à un comité le Bureau, p.m.d.
le 15 du mois courant, à 4 heures P.M.
pour discuter la réclamation qui elle
peut avoir contre la Cité, par suite
du changement de niveau de certaines
rues. Nam le quartier Hochelaga
ainsi que la réclamation de la Cité,
contre la dite Commission, pour taxes
foncières.

Sur un rapport du département en
loi, concernant la réclamation de M. M.
David Bourassa, pour la rétroces-
sion d'un terrain de terrain, dont la
ville a pu possession, sur la rue Logan.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Teste, il est

Résolu de recommander au Conseil le règle-
ment de la réclamation de M. M. Bou-
rassa, en payant à cette dernière une
somme de \$ 600.00 en capital, intérêts
et frais surjet, à l'approbation du dé-
partement en loi.

Sur un rapport de l'ingénieur en
charge des Chemins de fer, pour la quantité
des contribuables du quartier Rosemont
concernant le service de Tramways, dans
cette localité.

Sur proposition de M. le Commissaire Teste,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu de différer les réclamation, conformément
au rapport de M. l'ingénieur en charge
des Chemins de Fer, et d'avis de la
Compagnie de Tramways qui c'est
le chef du Bureau que la Compagnie
se rendra à la demande des contribu-
ables du quartier Rosemont, sui-
vant les recommandations de l'ingé-
nier en charge des Chemins de Fer.

Sur un rapport de l'ingénieur-
surintendant de l'Équité, recommandant
d'accorder à la Cité de Montmorency
la permission de se servir du manhole
de la rue Duppe pour y déposer de la
neige.

Sur proposition de M. le Commissaire Teste,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu de donner l'édit de permission, aux condi-
tions mentionnées dans le rapport de
l'ingénieur surintendant de l'Équité
et à la condition additionnelle que la
Cité de Montmorency paiera à la Cité
de Montréal le coût de nettoyage de
l'équité de la rue Duppe, et le fait de
déposer de la neige dans ledit équit
augmentera le coût de nettoyage dudit équit.

Sur un rapport de l'ingénieur sur-
intendant de la Voirie, recommandant
que la banne homologuée de la rue Talon
entre les rues Forest et Hochelaga soit
effacée.

Sur proposition de M. le Commissaire Teste,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu de faire rapport au Conseil, recommandant
que l'instruction soit donnée au dé-
partement en loi de faire les travaux de
procurer aux fins ci-dessus, à la somme

que les propriétaires intéressés en soient
avisés.

Soumis un rapport du Surintendant de
Police, sur la requête des étudiants de
l'Université Mc Gill qui sollicitent
la permission de faire une parade, le 12
du mois courant.

Sur proposition de M. Lacomme au Proc.

Présidé par M. Lacomme au Proc. il est
résolu d'approuver ledit rapport, et de le déposer
aux archives.

Soumis un rapport de l'Ingénieur
en charge des Chemins de Fer, sur
la demande faite par la Canadian
Steel Foundry Limited pour la con-
struction d'une voie d'écartement, à l'in-
tersection des rues Saint-Patrick et
Farm, et recommandant que les
arrangements à intervenir à cet effet
soient faits avec la Compagnie du
Grand Tronc.

Sur proposition de M. Lacomme au Proc.

Présidé par M. Lacomme au Proc. il est
résolu d'approuver ledit rapport, et de
transmettre le dossier au départe-
ment en loi (M. Butler) pour préparer
les conditions dudit arrangement.

Sur proposition de M. Lacomme au Proc.

Présidé par M. Lacomme au Proc. il est
résolu de donner instruction à l'Ingénieur en
chef de mettre devant le Bureau tous
les renseignements, communications, etc.
qu'il possède, relativement aux automo-
biles balayées, à leur emploi
dans les principales villes de l'Etat
Unies, les résultats qu'elles y ont don-
nés, les frais payés, etc.

La séance est adjournée à lundi, le
12 courant, à 11 heures. A.M.

Ajournement. ^{In meeting}

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Communiaux
Tenue le 12 février 1917. A. M.

Présente,

Son Honneur l'Élève M. Macleod,
M. M. les Communiaux Poiré,
Ainsy.

La lecture des minutes est suspendue.

Soumission recommandation en faveur
de mademoiselle J. De Beas, pour un
emploi de garde-malade.

Résolu De transmettre au Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène.

Soumission des communications de la
compagnie Messager Ltd et de la
compagnie Municipale & Commercial
McGowan & McQuinn au sujet des
soumissions reçues pour l'achat d'in-
struments et de balayures.

Résolu De déposer au dossier.

Soumission communication de M. Vie-
chevri Poiré, concernant la construc-
tion d'un kiosque pour la conduite
d'automobiles stationnant sur le
square Phillips.

Sur proposition de M. le Communial Poiré,
Approuvé par M. le Communial Ainsy, il est

Résolu De transmettre à l'ingénieur en Chef pour
faire rapport conformément à la résolution
du Bureau, en date du 9 du mois
courant.

Soumission plainte de M. A. Dominique
contre un employé préposé à la surveillance
des tramways à péage.

Résolu De transmettre au Surintendant du Parc
et au Surintendant du Tramway de jour
pour rapport.

Soumission rapport du Directeur de
l'Assistance Municipale, recommandant
qu'on lui soit alloué un crédit de \$ 165.00 pour
pourvoir aux besoins d'un certain nom-
bre de familles de suite envenimées, soit
soignées et ambulées.

Sur proposition de M. le Communial Poiré,
Approuvé par M. le Communial Ainsy, il est
Résolu Qu'il soit résolu de la résolution du Bureau (No 54418)
en date du 11 janvier, 1917, soit révo-
quée et abolie.

Soumission rapport du Chef du départe-
ment des Incendies suggérant de ré-
clamer le dommage causé aux aveu-
tisseurs à la suite d'un incendie qui ont été brûlés sur
la rue St. Catharines et sur l'Ar. du Parc.

Sur proposition de M. le Communial Poiré,
Approuvé par M. le Communial Ainsy, il est
Résolu De transmettre ledit rapport au départe-
ment en foi, avec instruction de faire de
la procédure nécessaire en recouvrant
le dommage causé aux dits aveutisseurs.

Soumission résolution du Comité de la
Ville Saint-Louis, concernant le règlement
de certains travaux intérieurs de la dite mu-
nicipalité et la loi de Montréal.

Sur proposition de M. le Communial Poiré,
Approuvé par M. le Communial Ainsy, il est
Résolu De référer au département en foi, pour rapport.

Soumission rapport du Directeur de l'As-
sistance Municipale, recommandant
qu'on lui soit alloué un crédit de \$ 165.00 pour
pourvoir aux besoins d'un certain nom-
bre de familles de suite envenimées, soit
soignées et ambulées.

de la liste des employés de la Cité en service militaire et que la somme de \$ 65.⁰⁰ lui a son crédit, au bureau du papier soit retourné au Trésor.

Sur proposition de M. Lecomme au Conseil
Approuvé par M. Lecomme au Conseil il est
Résolu D'approuver ledit rapport.

Soumis une requête de M. J. A. Chabreau demandant la permission d'ériger un entrepôt et une boutique de réparation d'automobile, sur la rue Victoria.

Sur proposition de M. Lecomme au Conseil
Approuvé par M. Lecomme au Conseil il est
Résolu De transmettre à l'Architecte de la Ville pour rapport.

Soumis une requête de nomination requise au Secrétaire du Bureau. M. A. M. et un de B. la Cité de Montréal et E. St. Villeneuve et al. mis en cause.

Sur proposition de M. Lecomme au Conseil
Approuvé par M. Lecomme au Conseil il est
Résolu De transmettre au département en loi avec instructions de comparaitre et de plaider pour la défendeur et lui mis en cause, attendu que il s'agit d'un bien-être d'un acte administratif fait par ledite mis en cause.

Soumis une communication de M. A. Beicaillon, sollicitant la position de gardien de nuit à la Bibliothèque.

Résolu De transmettre au Secrétaire de l'Edifice Municipal

Soumis une requête (No. 2) pour travaux d'impression.

Sur proposition de M. Lecomme au Conseil
Approuvé par M. Lecomme au Conseil il est
Résolu D'approuver ledite requête.

Sur proposition de M. Lecomme au Conseil
Approuvé par M. Lecomme au Conseil il est
Résolu De transmettre au Secrétaire de la Commission spéciale des tramways la population et les effets de bureau dont il a besoin et de lui la Suinterdout des dépenses mont de l'Impression et de la Population de lui mis en cause à l'Edifice Municipal une machine à écrire, la loi du Tramway devant, conformément aux dispositions de la Loi, payer la moitié de cette dépense.

Soumis un rapport de l'Intendant du département de l'Insinuation, en réponse à une communication de M. J. St. Fortain qui se plaint du fait qu'il ne peut recevoir aucun réceptacle à voir dans la nuit, en arriéré de sa propriété.

Sur proposition de M. Lecomme au Conseil
Approuvé par M. Lecomme au Conseil il est
Résolu D'informe M. Fortain, conformément au dit rapport.

Soumis un rapport de l'Intendant du M. Marché, concernant de remboursement à la Compagnie Régie, qui est le dépôt de \$ 25.⁰⁰ qu'elle a fait pour le piéage de la prise à la suite d'Hostulaga

Sur proposition de M. Lecomme au Conseil
Approuvé par M. Lecomme au Conseil il est
Résolu D'autoriser le remboursement de dit dépôt.

Soumis un rapport de l'Intendant des Edifices Municipaux au sujet du poste requis à l'Architecte et au entrepreneur de la construction de papier et du poste de police de l'Edifice Municipal. Pour la suite en demandant d'y faire exécuter certains tra-

rgues de réparation

Ses propositions de M. l'Commisnaire Aris

Approuvé par M. l'Commisnaire Bon. il est
Résolu De lui faire au département en la forme
des autres.

M. l'Commisnaire l'esti pour son siège.

M. l'Échevin Rubenstien se présente
devant le Bureau, au sujet du ga-
rage n° 24 par M. N. M. Wright & Co.
affilié de M. de M. Shubert & Co.
M. l'Échevin.

Ses propositions de M. l'Commisnaire l'esti.

Approuvé par M. l'Commisnaire Bon. il est
Résolu Que si les instructions sont données au
sergent d'armes de Police d'envoyer trois
détachés sur les lieux pour surveiller
jusqu'à nouvel ordre les entrées et
sorties des garages en question, et
pour faire rapport chaque soir à M.
P. E. Lamarche, l'un des Avoocats de la
Cité, de qui ils devront recevoir leurs
instructions.

Procès-verbal du mandat, visé par le
Contrôleur et Auditeur de la Cité, au
montant total de \$ 90.22 surmonté
l'esti certifié

Ses propositions de M. l'Commisnaire Aris

Approuvé par M. l'Commisnaire Bon. il est
Résolu De lui faire au département.

Ses propositions de M. l'Commisnaire Aris

Approuvé par M. l'Commisnaire Bon. il est
Résolu Que les résolutions du Bureau, en date
du 9 courant (No. 34424), au sujet du
compte des revenus municipaux des saults
au Richelieu et de Cartierville, pour l'entre-
tien d'aliénés et de semier diligemment
sont révisés et approuvés.

Il est en outre

Résolu De donner instructions au Directeur de
l'Assistance Municipale de transmettre
les comptes des parcs municipaux
au contrôleur et auditeur.

Approuvé un rapport du département en
faveur au sujet d'un avis signifié à
la Cité, par la Compagnie De la Cité les
par lequel avis la Cité est requise
de restituer certains sommes d'argent
sur le montant qui devaient être dus
à la Compagnie B. J. Jago.

Ses propositions de M. l'Commisnaire l'esti.

Approuvé par M. l'Commisnaire Bon. il est
Résolu De transmettre le dossier au Juri de la
Cité, pour sa direction.

Les membres du Bureau se rendent
après midi dans le Cabinet de Son Honneur
le Mayor pour recevoir une délégation
du South Patriotic et de la Cross Ring
et la remercier et continuer.

Après avoir parlé de cette délégation.

M. l'Échevin Jacote

Co. maire J. J. Guerin

de M. Laporte

M. l'Échevin J. M. Wilson et le P. Bea-
voir.

M. l'Échevin H. Dandurand, Henry Piché

M. l'Échevin G. Hébert, président du Board

of Trade, Ludger Grand, J. A. Veillon,

président de la Banque d'Échelle

Ignace Bismont, président de la

Banque Provinciale, C. P. Hosmer, W. R. Miller,

Belandry, Lemon, Colonel A. Mignault,

lieutenant-colonel Smith

M. l'Échevin Reid & Henderson.

M. l'Échevin Walker, président de la Banque de
Commerce

Colonel A. E. Latelle.

M. O. J. Perault, et autres.

Après remarques faites par M. H. N. Dandurand, Sir Alexander Mackenzie, M. M. Henry Bick, G. Hébert, J. Gravel, M. J. Robit, M. de Reid, le Colonel Meignault, son Honneur le M. Davin et M. LeCommissaire Côté, le motion suivante est adoptée.

Attendu que la organisation de la campagne qui se fera actuellement sur le terrain du Fonds Patriotique Canadien et de l'œuvre pour le soutien de la Croix-Rouge demandent à la Cité de Montréal de soutenir une quote part aussi généreuse que elle l'a fait dans le passé.

Attendu que les besoins du Fonds Patriotique et de la Croix-Rouge sont plus impérieux qu'ils ne l'ont été à un certain point, et qu'une coopération de ces deux œuvres ont besoin d'un aide plus efficace, et que les corporations municipales, de même que les particuliers, se doivent de se porter encore plus généreux.

Attendu que la Cité de Montréal, en tant que métropole du Canada, est de droit intéressée à prouver sa générosité, et à faire effort de sacrifice pour le bien être et le soulagement de nos soldats, et des familles de ces derniers.

Attendu que puisqu'il y a la campagne en faveur de ces deux œuvres, il convient surtout un accueil sympathique, et que les souscripteurs ont augmenté et

double dans plusieurs cas, le montant qui ils avaient donné dans des appels précédemment faits, sur proposition de M. LeCommissaire Côté, approuvé par M. LeCommissaire Robit, et par l'Assemblée.

Résolu que la Cité de Montréal soucrive à l'œuvre de la Croix-Rouge et du Fonds Patriotique Canadien une somme de \$ 1,000,000.00 et que à cette fin demande soit faite à la législature de donner à la Cité de Montréal, le pouvoir de contracter un emprunt spécial de ce montant, remboursable au moyen d'un fonds d'amortissement en vingt ans, et que ledite somme de \$ 1,000,000.00 soit versée aux œuvres susdites, aussitôt que l'autorisation ci-dessus aura été obtenue de la législature, et que ledit emprunt sera immédiatement effectué.

Que le Conseil soit prié de concourir dans la prochaine résolution du Bureau et de faire les procédures pour obtenir de la législature le pouvoir ci-dessus mentionnés.

Que le Conseil soit en même temps que se le Bureau de Commissaires n'a pas inclus dans le budget de 1917 cette somme de \$ 100,000.00 en faveur du Fonds patriotique et de la Croix-Rouge, c'est faire que les directeurs de ces deux œuvres n'aient pas fait de demande à cet effet, à l'égard du Budget a été étudié.

La séance est ajournée à demain, le 13 de l'année, à 11 h. A. M.
Ajournerement. M. Mackay

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commisaires

Tenu le 13 février 1917 à M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martini, Pré.
M. N. les Commisaires Ainsy
Rob.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumission catalogue de la société Motor
Car Company Ltd. au sujet de automobiles.
D'après au dossier. R. Balaygues et
autres automobiles.

Soumission des révisés de mandat, visés
par le Contrôleur et l'Auditeur de la
Cité, au montant respectif de \$10,227.¹⁰,
11,156.²⁵ suivant l'acte certifié.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy,
Approuvé par M. le Commissaire Rob. et
Résolu C. d'autoriser le paiement.

Soumission rapport du Surintendant
des Marchés, recommandant la
nomination et rajustement de salaires
suivants:

Noms	Postes	Salaires
E. G. Lefebvre	premier commis; pour Papineau	\$1,100.
J. G. Lefebvre	deputy du Marché	1,150.
H. Couture	premier. aut. commis	
J. S. Danceman	Marché à l'Est de l'Est	1,125.
J. S. Danceman	aut. commis à la pour Papineau	1,025.
O. Blain	Commis à la papineau	850.
Eug. Richard	de de Hochelaga	850.
J. Brothier	aut. Marché à l'Est de l'Est	850.

J. S. Chantre, aut. commis Marché
à l'Est. 850.

A. Ballyfeuille premier commis Marché
à l'Est 1,000.

A. Sénéchal aut. inspecteur du système
de régulation 800.

H. J. Page aut. commis Marché à
l'Est 950.

A. Yvancic aut. Commis Marché Bonsecour 850.

William Gallagher, de de Marché à l'Est 950.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy,
Approuvé par M. le Commissaire Rob. et
Résolu C. d'approuver ledite recommandation.

Soumission rapport du Surintendant des
Marchés, recommandant le transfert
du bail de l'hôtel à provision No. 1 Mar-
ché Saint Laurent, de M. Agnès Landry
à son épouse dame Amanda Gagnon.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy,
Approuvé par M. le Commissaire Rob. et
Résolu C. d'autoriser le transfert de dit bail.

Soumission rapport du département de la
ville, recommandant la révision de la Loi
sur le petit qui lui a été signifié par la Cité,
concernant les actions de son contrat pour
la fourniture de charbon.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy,
Approuvé par M. le Commissaire Rob. et
Résolu C. de l'écire au Surintendant de l'achat et de
vente, pour rapport.

Soumission rapport du Surintendant des
Pavés et des Licences, recommandant
la demande de la Commission des hôpitaux
militaires du Canada, pour le privilège
d'installer temporairement une enseigne
au dessus du trottoir public de la rue Drummond.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy,
Approuvé par M. le Commissaire Rob. et
Résolu C.

Resolu D'accorder ledit privilège, suivant la recommandation du Lieutenant du département du privilège et des liasses.

Approuver un rapport du département en pri, recommandant le règlement d'une action en dommages intentée contre la Cite par M. Corbut Dubord, à la suite d'un accident survenu à son épouse.

Sur proposition de M. Lecomte, approuvé par M. Lecomte, Res. et Lt. Resolu D'aprouver le règlement de la dite action en payant au demandeur, ex fonds de réserve, un somme de \$ 300.00 et à ces procureurs, M. St. Jacques, & Cie, les frais de l'action soit \$ 119.22

Approuver une communication de l'Union des ingénieurs stationnaires, demandant un rajustement du salaire de l'ingénieur employé dans le département de l'Agenda

Resolu De sifiner à M. Lecomte Cote.

Approuver une résolution adoptée par la Commission de Tramway pour la Cite de Montréal de mettre à sa disposition un somme de \$ 5,000.00 pour pourvoir aux dépenses de ladite Commission.

Sur proposition de M. Lecomte, approuvé par M. Lecomte, Res. et Lt. Resolu De donner suite à la résolution de la Cite de se conformer à ladite résolution.

Sur proposition de M. Lecomte, approuvé par M. Lecomte, Res. et Lt. Resolu D'appliquer la réglementation suivante:

Equité (Div. Ouest), Nos. 44-45.

Novici (Hôtel de Ville) 4.

do (Div. Ouest) 9-10.

Paris Lafontaine 26-27-28.

Incinération 18-19.

Novici (Div. Nord) 25-26-27-28-29-30-31.

do " Est) 12.

Agenda 64-65-66-67-68-69-70-71-72-73.

Eclairage 3-4-5.

Impôts de lait 1.

Polici 25-26.

Incendie 46-47-48-49-51.

Approuver le devis, concernant la demande de la Commission Victor Bro Tors & Co. pour la permission d'installer une chaudière à vapeur, au No. 1158 de la rue Saint-Christophe.

Sur proposition de M. Lecomte, approuvé par M. Lecomte, Res. et Lt.

Resolu De donner le devis à l'Architecte de la Ville, pour rapport additionnel.

Approuver le rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, en réponse à une communication de M. Etienne Guay, qui demande sa réinstallation, comme inspecteur sanitaire.

Sur proposition de M. Lecomte, approuvé par M. Lecomte, Res. et Lt.

Resolu D'appliquer M. Guay, conformément au dit rapport.

Approuver un rapport du Trésorier de la Cite, recommandant de fixer le taux de la taxe spéciale à être imposée pour payer le montant requis pour couvrir les intérêts d'un emprunt de \$ 2,000,000.00 en 1916, suivant la disposition du Règlement No. 595, et pour avoir un fonds d'amortissement suffisant pour couvrir sur cet emprunt, à échéance, et de lier également le taux de la taxe spéciale pour rembourser l'intérêt et le Fonds d'amortissement sur l'emprunt de \$ 1,400,000.

qu'il sera nécessaire d'effectuer cette année, suivant la disposition du Règlement No. 610.

Sur proposition de M. le Commissaire Aving, approuvée par M. le Commissaire Ross, il est résolu que le taux de la taxe spéciale a été mis en vigueur pour couvrir le montant nécessaire pour couvrir le service de l'emprunt de \$ 2,000,000. mis en 1916, suivant la disposition du Règlement No. 595, et pour servir un fonds d'amortissement suffisant pour rembourser cet emprunt à l'échéance, soit fixé à 0.26% par chaque mille feuillets d'évaluation municipale et que le taux de la taxe spéciale a été imposé pour couvrir le service de l'emprunt de \$ 1,400,000. qu'il faudra contracter cette année, suivant la disposition du Règlement No. 610 et pour servir un fonds d'amortissement suffisant pour rembourser ce dernier emprunt à l'échéance, soit fixé à 0.19% par chaque mille feuillets d'évaluation municipale.

Les documents suivants sont soumis au Bureau et déposés aux archives: Tableau d'ancienneté des employés du Bureau d'Hygiène.

Rapport du Service des Maladies Contagieuses, pour la semaine finissant le 3 février courant.

Rapport du Service Médical municipal pour la deuxième quinzaine de janvier.

Fourmis un rapport du département en loi transmettant la copie de MM. M. Boileau & Fournier, au sujet qui leur a été signifié pour les mettre en demeure de faire certains travaux de réparation

à la courne de parapluie et au pont de police de Titicauville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, approuvée par M. le Commissaire Aving, il est résolu de faire à l'architecte de la Ville, pour rapport sur le fait.

Par résolution en date du 22 novembre 1917, le rapport a été transmis au Conseil voir vol. 22 page 327.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross approuvée par M. le Commissaire Aving, il est résolu de faire le Commissaire de Population, d'arrêter la section 9 du Règlement No. 395, concernant la vente des journaux dans la rue de la Cité, de façon à ce que la dite section se lie comme suit: Il ne sera permis à aucun enfant mineur ou à aucun adulte de moins de 14 ans, et à aucun fille de vendre des journaux, ou d'exposer aucun commerce dans la rue, sur les parcs, chemins publics, squares ou places publiques de la Cité.

Le Secrétaire est autorisé à visiter aux différents départements intérieurs, les communications suivantes, savoir:

Lettre de M. William Murt, offrant de vendre un certain nombre de paires de chaussures; Révisé au Secrétaire de l'achat et de vente.

Lettre du Docteur J. H. Paloué, concernant l'acquisition de la rue Notre-Dame-Ouest. Révisé à M. le Commissaire Dillon.

Lettre de la Impression Oil Co au sujet de sa proposition pour la fourniture d'huile. Révisé au Secrétaire de l'achat et de vente.

Lettre de M. P. Deslaurier, attirant l'attention du Bureau sur le fait que la tation, com.

territoire sur le lot situé au No 444 de
l'Avenue Girouard, empiète sur la route
située en arrière de la dite propriété.
Référé à l'Ingénieur-Surintendant de la
Ville.

Lettre de M^{rs} John B. & Mrs Rae, info.
mont le Bureau, qu'il accepte de
faire le rapport demandé par le Bureau
sur la question de l'Assesment, suivant
un tiers de la résolution dudit Bureau
en date du 6 du mois courant.
Référé au dossier.

Lettre du Secrétaire-Trésorier de la Commu-
nauté de Boucherville, transmettant
le compte détaillé des dépenses faites
pour la traversée, entre Boucherville et
la Longue-Pointe;
Référé à l'Ingénieur-Surintendant de la
Ville.

Lettre de la Succession Isaac Desjardins
concernant le privilège de l'usage des enter-
raires sur l'édifice de l'Assesment.
Référé au Surintendant de la Ville.

Requête présentée contre l'installation
d'une fabrique de charbon
sur la rue St. Marguerite
Référé à l'Architecte de la Ville.

Lettre de l'Union Montreuil des Employés
Civiques, recommandant M^r J. R. Bo-
bitelle, à la position d'inspecteur dans
le département de l'Assesment.
Référé au Surintendant du Département
de l'Assesment.

Lettre de M. J. Turgeon, se plaignant d'un
abus qui se pratiquait au Marché

Saint-Jacques
Référé au Surintendant du Marché.

Lettre de la Khaki-League, demandant
à la Ville de mettre à sa disposition des
portiers, de certains parcs de la Ville
Référé au Surintendant de la Ville.

Lettre de M^{rs} Beauchemin & Odeau, de-
mandant un permis pour l'emmagasinage
de bois.
Référé à l'Architecte de la Ville.

L'assesment est approuvé à demain,
mardi, le 14 du courant, à 11 h. A. M.

Agouement. In marking

Procès-verbal d'une séance du Bureau de Communes

Tenu le 14 février 1917. A.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin
M. M. le Commisaires Ariny
Rou.
Léti.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes. Au cours de laquelle M. le Commisaires Ariny. (page 34) prend son siège.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumis le rapport du Surintendant des Marchés, sur la promotion de nominations à faire dans son département.

Sur proposition de M. le Commisaires Ariny.

Approuvé par M. le Commisaires Rou. L'ont

Résolu que M. J. William Turcot soit nommé à la position de troisième assistant commis par M. Oarschi Bonneau, au salaire de \$ 800.⁰⁰ par an.

Son Honneur le Maire venant donner la dite recommandation.

Sur proposition de M. le Commisaires Ariny.

Approuvé par M. le Commisaires Léti il est

Résolu d'approuver les réquisitions suivantes :

Vin (Des Roches) 32.

Aguedus (32-74.

Pape (Para M. Puyal) 5

Police 27

Incendie 45-50-52.

L'ingénieur Surintendant de l'Aguedus se présente devant le Bureau au sujet de la

fourniture de charbon à la station de pompage et informe le Bureau que la compagnie du Grand-Terre ne peut amener dans le cours de la station de pompage le charbon de charbon venant de Pointe à Point.

Il informe en outre le Bureau que les fournisseurs Hartt & Adams ont fait des arrangements avec la Compagnie de Pacific Canadian pour amener le charbon dans le cours de la station de pompage et que ces arrangements occasionneront des frais supplémentaires.

Sur proposition de M. le Commisaires Léti.

Résolu d'approuver M. le Commisaires Rou. L'ont d'appointer l'ingénieur Surintendant de l'Aguedus à prendre de conseil avec le Surintendant de Ashata et de l'entreprendre les moyens nécessaires pour approvisionner la station de pompage et les autres séparément, du charbon qui ils peuvent avoir besoin.

Soumis une demande des employés de Service d'Alarme des Incendies, plus une augmentation de salaire.

La demande est remise séance tenante à M. le Commisaires Rou.

Soumis une communication de M. O. Baya se plaignant du mauvais service de l'eau à sa propriété.

Résolu de référer à l'ingénieur Surintendant de l'Aguedus

Soumis une communication de M. F. Drummond demandant une part du patronage de la Ville dans la ligne de Papeterie et Impression de l'Aguedus.

Résolu de référer au Surintendant du Département de la Papeterie et de l'Impression.

Soumis une lettre et un télégramme de la Power Motor Car Company au sujet des

arrosamen et balayemen automobile.
 Résolu De donner au dossier, et d'informer ledit
 Compagnie que de nouvelles soumissions
 seront demandées.

Soumis un rapport conjoint de l'Ingénieur
 en Chef, du Surointendant des Abattoirs et
 des Ventes, de l'Ingénieur mécanicien
 en charge des Autos, et de l'Ingénieur
 mécanicien en chef du département des
 Travaux, usant au sujet le report
 de soumissions reçues pour la fourniture
 et la location d'arrosamen et balayemen
 automobile.

Ses propositions de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Aïny, il est
 Résolu De rejeter les soumissions reçues le 9 du
 courant, pour la fourniture et la location
 d'arrosamen et balayemen automobile
 et d'autoriser le Bureau des dépôts
 aux diffèrentes soumissions.

Il est en outre

Résolu De deux arde de nouvelles soumissions
 devant être reçues le 26 du courant
 le même cahier des charges devant servir
 pour la deux arde de nouvelles soumissions.

Il est en outre

Résolu De donner instruction au Surointendant des
 Abattoirs et des Ventes de télégraphier
 à toutes les maisons faisant le commerce
 d'arrosamen et balayemen automobile
 en les informant que la Ville demande
 de nouvelles soumissions qui seront
 reçues le 26 du courant.

Soumis une demande d'incorporation de
 la British American Telephone & Telegraph
 Company, faite au Gouvernement fédéral.
 Ses propositions de M. LeCommissaire Roux.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté, il est
 Résolu De transmettre ledite demande au Conseil.

Soumis les serments d'office de messieurs
 E. Vautelot, A. Saint-Léon et John B.
 Mc Rae, nommés comme ingénieurs-
 experts, par résolution du Bureau en date
 du 6 février courant.
 Différé au dossier.

Soumis du mandats, vérifiés par le Comptable
 et Auditeur de la Cité, au montant total
 de \$ 2,307⁰⁰ suivant liste certifiée.

Ses propositions de M. LeCommissaire Aïny.

Approuvé par M. LeCommissaire Roux, il est
 Résolu De l'autoriser le paiement.

Soumis un rapport du département en
 foi concernant la demande de pension
 de M. le Comptable S. Routhier.

Ses propositions de M. LeCommissaire Roux.

Approuvé par M. LeCommissaire Aïny, il est
 Résolu De l'inscrire au Surointendant de la Police,
 pour fournir les renseignements demandés
 par le département de la Loi.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Suroin-
 tendant de la Voie, usant au sujet de
 permettre à la Montreal Light Heat & Power
 Co. d'ériger des poteaux sur la avenue
 Van St-Amand & Bureau.

Ses propositions de M. LeCommissaire Côté.

Approuvé par M. LeCommissaire Roux, il est
 Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

Soumis un rapport du département en foi,
 concernant la demande de pension de
 M. le Comptable W. Gauthier.

Ses propositions de M. LeCommissaire Roux.

Approuvé par M. LeCommissaire Côté, il est
 Résolu De l'inscrire au Chef du département des Travaux.

pour fournir les renseignements demandés par le département de la Loi.

Soumis des rapports des inspecteurs de tramways, pour les semaines finies sont le 27 janvier et le 3 février 1917.
Disponibles aux archives.

Soumis un rapport du département de la Loi, concernant la demande de permis de l'Éc. mis au nom de J. O'Hearn du Département des Indes.

Ses propositions de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est
Révisé et transmis au Chef du département des Indes pour fournir les renseignements demandés par le département de la Loi.

Soumis un rapport du département de la Loi, informant le Bureau que le procès significatif à la Cité, par le Village de la Cité Saint-Paul, qui ne plaquait du fait que la Cité de Montréal, fait ait diverses sur son territoire les eaux de surface d'une partie du territoire de la Cité de Montréal est mal fondé.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Révisé et transmis ledit rapport, et de la déposer aux archives.

Soumis un rapport de l'Inspecteur du Bureau Municipal d'Hygiène, en réponse à une communication de la Compagnie des Abattoirs, concernant la taxe de \$6,000 que la Cité a le droit d'imposer aux abattoirs pour défendre le droit de l'inspecteur municipal.

Ses propositions de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Révisé et transmis ledit rapport, et de le transmettre en copie à la Compagnie des Abattoirs.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder à M. J. J. Émery l'autorisation d'occuper le lot cadastriel No. 524 subdiv. 23-24 du gr. Saint-Denis situé au No. 69 de la rue Pontiac, pour y ériger un atelier de réparation d'automobiles.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Révisé et transmis ledit permis.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Lumière, dont de la Loi, recommandant d'accorder à la Montreal Light Heat, Power les permis de l'Éc. du poteau sur les rues Jean d'Ala. Garnier, Chamblay et Nicolet.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Révisé et transmis rapport au Conseil, en conséquence.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Lumière, dont de la Loi, en réponse à une communication de M. le Notaire Philippe concernant l'homologation d'une ligne à travers le lot No. 135 du quartier Ste Marie.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Révisé et transmis M. le Notaire Philippe, conformément au dit rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef concernant le droit d'intentions des automobiles pour les années 1915 et 1916.

Ses propositions de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Révisé et transmis ledit rapport, et de le déposer aux archives.

archives.

Soumettre une communication de M. E. J. Hall, concernant l'intention de trottoir en face de sa propriété, située sur l'Avenue Janvrais.

Resolu De transmettre à l'Ingénieur Surintendant de la Voie pour action immédiate un rapport d'urgence.

Soumettre un rapport du département en foi, transmettant la riposte à être adressée à M. M. Henry Morgan & Co. au sujet du permis de construction qui leur a été refusé, suivant résolution du Bureau, en date du 6 février courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, il est Approuvé par M. le Commissaire Côté, et est Résolu De informer M. M. Henry Morgan & Co. conformément au dit rapport.

Soumettre un rapport du Département en foi, transmettant un avis reçu de M. Montreal Light, Heat & Power Co. pour l'érigition de poteaux sur les rues M. O'Brien, Berwick et Bygon.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, il est Approuvé par M. le Commissaire Côté, et est Résolu De transmettre le dit avis à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voie, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Rubenstein, concernant l'état de la rue Craig, à proximité du pont de papier No. 19.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, il est Approuvé par M. le Commissaire Côté, et est Résolu De transmettre le dit rapport au Conseil.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant

de la Voie, en réponse à une communication de M. M. Lebeau, qui demandait l'installation d'un puits artésien de sa propriété dans le q. Mercier. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De informer M. Lebeau, conformément au dit rapport.

M. le Commissaire Côté informe le Bureau qu'à sa demande M. Ernest Turry a prouvé à agir comme arbitre dans l'affaire de M. M. Hault, Hufferman, et qu'il est intervenu sur la décision qu'il avait prise antérieurement à ce sujet.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voie, en réponse à une plainte de M. J. E. Hardy concernant l'état du Boulevard Rosemont, en face de sa propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, il est Approuvé par M. le Commissaire Côté, et est Résolu De informer M. Hardy que sa requête n'est pas la propriété de la Cité.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant de l'Éclairage, concernant la demande de pension de M. A. A. Forget, antérieurement employé dans le département de l'Éclairage. Dépense au dossier du pension pour être prise en considération, lorsque le règlement de pension aura été amendé.

Soumettre un rapport de l'Ingénieur Surintendant des Egouts, concernant le projet de la Montreal and Company qui met la Cité en demeure d'avoir à commencer les travaux nécessaires pour compléter l'égout de Saint-Basile. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De lui faire au département en loi, pour di-
rection.

Soumis un rapport du Notaire de la
Cité transmettant un projet d'acte de
convention entre la Cité et M. M. Héault,
Hessner, concernant l'arbitrage d'une
diplomatie de son dernier, faisant
l'objet d'une action initiée en Cour
supérieure, sous le No. 187.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu D'approuver ledit acte de convention et
d'autoriser son honneur le M. C. à
et le Suffici à le signer au nom de
la Cité.

Soumis un rapport du Président du
Bureau des Estimations, demandant
de lui fournir un plan de territoire de
l'ancien municipalité de Cartierville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De lui faire à l'ingénieur en Chef avec
intervention de l'architecte avec l'ac-
cours de l'adite municipalité M. J.
A. Gothe, et de lui en faire un rapport
pour être donné suite au rapport du
Président du Bureau des Estimations
son que il en coûte rien à la Ville.

Soumis un rapport du Notaire de la
Cité, transmettant copie du petit
signifié à la Cook Construction Co.
relativement à l'entente des clauses
imposées de ~~dit~~ ~~long~~ canal de
l'Alouette.

Opposé au dernier.

Soumis un rapport de l'ingénieur en Chef

concernant une réclamation de M. J. E.
Vanier, au montant de \$ 296.²⁵ pour
services professionnels, comme ingénieur
ordonné à la Cité en rapport avec un
projet de conduite souterraine au tra-
vers du Boulevard Saint-Jacques.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De lui faire au département en loi, pour
saché si aux termes du règlement
récemment opéré avec l'entrepreneur
M. D. Duguet, ce dernier n'est pas
obligé de payer le compte en question.

Soumis un rapport de l'ingénieur Supplémentaire
des Égouts, recommandant de payer son
compte au montant de \$ 18.⁶⁰ pour énergie élec-
trique fournie par la Montreal Light Heat &
Power Co. à la station de pompe de l'avenue
du Parc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De demander au Conseil l'autorisation de
payer ledit compte, à moins les crédits de
l'exercice courant, conformément aux di-
positions de l'article 56 de la Charte.

Soumis un rapport de l'ingénieur Supplémentaire
des Égouts, demandant d'être au-
torisé à faire exécuter, par la compagnie
E. Jambie, des travaux de réparation aux
égouts des pompes Nos 1 et 4 de la station
de pompe de la rue Craig, au coût approxi-
matif de \$ 950.⁰⁰

Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu De l'autoriser l'ingénieur Supplémentaire des
Égouts à faire exécuter ledit travaux de
réparation, le coût devant en être chargé
au crédit voté pour irrigation, la plume
résolution étant néanmoins sujette à

l'approbation du contrôleur et auditeur
et du département en loi.

Soumettre un rapport du département en loi
suggérant que l'ingénieur Surointendant
de St. Ebnite (M. G. P. MacLeod)
soit nommé pour représenter la Cité
dans le comité qui devra étudier la ques-
tion de la répartition des coûts des travaux
pour l'assainissement de la Rivière St.
Pierre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu Que l'ingénieur surintendant des
égouts soit nommé pour représenter
la Cité dans ledit comité.

Soumettre un rapport du Département
en loi, avisant le Bureau que la Cité
à eux titre suffisant pour le paiement
du terrain qui sera pour l'ouverture de
la rue Graham, et de la voie à la
circulation publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Ainsie, il est
Résolu Que le contenu dans ledit rapport, et
d'en transmettre copie à l'ingénieur
surintendant de la voie, pour ce gouverner.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef
recommandant les nominations sui-
vantes dans le personnel nécessaire
à l'opération du système de filtration,
savoir:

Ing. surintendant J. C. Field, au salaire de \$2,500.-

Steno. et magasinier B. Minors " " 1250.

Chef. opérateur de filtre A. Kilpatrick " " 1800.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu Que l'ingénieur en chef et d'approuver les nominations ci-dessus

qui doivent prendre effet à compter de
ce jour.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef
recommandant d'autoriser le salaire
suivante, imputable aux emprunts
spéciaux de l'Agenda.

Nome	Position	Salaire par année
J. J. Doucane,	Principal aut. ing.	\$ 2500.
C. E. Stanton	Commissaire en chef	110.00
J. Chappreau,	Sténographe	60.00
H. S. Spurr,	Déterminateur	100.00
W. W. Dickson,	Secnd. aut. ing.	125.00

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu Que l'autorisation le paiement de ce dit salaire,
devent prendre effet, à compter de ce jour

Soumettre un rapport du Surintendant des
Marchés, demandant d'être autorisé
à faire exécuter certains travaux au loge-
ment de premier étage du marché St.
Antoine, au coût approximatif de \$ 35.00

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsie,
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu Que l'autorisation le Surintendant des Marchés
à faire exécuter ledits travaux.

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef
recommandant que M. P. Lapointe,
soit nommé surveillant des pompes
de Notre-Dame de Grâce, en remplacement
de M. J. A. Oclard, décedé, et ce au salaire
de \$ 800.- par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Ainsie, il est
Résolu Que l'approbation ledite recommandation, le
salaire de M. Lapointe devent commencer
à courir du premier janvier 1917.

Soeur une communication du Capitaine du 245^{me} Bataillon, demandant la permission d'utiliser les enseignes qui ont été installées sur différents parcs, par l'organisation de la Compagnie de l'Inde Patriotique.

Resolu De référer au Subintendant du Parc, pour rapport.

Soeur un rapport de l'Ingénieur-Subintendant de la Ville, en réponse à une communication du Conseil municipal de la paroisse de Laprairie, concernant la traversée de la rue entre la rue nord et la rue du sud de Saint Laurent, sur propositions de M. le Commissaire Teste.

Resolu De informer le Conseil municipal de la paroisse de Laprairie, conformément au rapport de l'Ingénieur-Subintendant de la Ville.

Soeur le projet de règlement, concernant l'établissement et l'administration d'une bibliothèque publique, sur propositions de M. le Commissaire Arsenault.

Resolu De approuver ledit projet de règlement et de le transmettre au Conseil, avec prière de l'adopter.

Soeur un rapport de l'Ingénieur-Subintendant de la Ville, en réponse à une communication de M. M. D. Barclay concernant l'abandonnement d'une propriété située au coin nord-ouest de la rue Saint Pierre, et de la rue Fortification.

Resolu De approuver M. Barclay, conformément au rapport de M. le Commissaire Teste.

dit rapport.

Le Secourgeon est autorisé à utiliser des enseignes les communications suivantes :

Lettre de l'Avocat en Chef concernant les propriétés de la rue Villarsay. Référé à M. le Commissaire Villeneuve.

Lettre de la Canadian Fire Underwriters concernant la pression de l'eau, sur l'avenue Papineau, entre la rue Rachel et l'Av. Laurier.

Référé au Chef du département des incendies pour rapport.

Lettre de M. H. Montpetit, au sujet d'un compte qui lui a été transmis pour l'installation d'une valve à sa propriété, rue Beaudry.

Référé à l'Ingénieur-Subintendant des Eaux, pour rapport.

Lettre de l'Union des Municipalités Canadiennes, demandant de lui faire parvenir le montant de la contribution annuelle de la Ville, pour 1917.

Référé au Contrôleur et Auditeur.

Requêtes d'un certain nombre d'employés de la Cité, demandant de changer la date de la paie.

Référé au Contrôleur et Auditeur.

Lettre de M. M. Searle & Nicholson, transmettant des rapports sur la réorganisation du système de comptabilité dans la ville de Denver, Colorado.

Référé au Contrôleur et Auditeur.

L'annuaire journalier a été établi conformément au Gouvernement.

M. Marley
M. Mack

Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commisaires
Tenue le 15 février 1917 à M.

Présents,

Son Honneur L. Mani M. Marten
M. M. les Commisaires Arny
Rota.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes
lesquelles sont approuvées, telles que lues.

Soumis des rapports du Chef du Départ.
tenant de Inward de, recommandant les
nominations et promotions suivantes:
Capitaine Joseph Lapointe, promu chef de
district, en remplacement du chef de dis-
trict, Joseph Lussier, mis à la retraite.

Lieutenant Robert Marten, promu capitaine
en charge du poste No. 41 dans le
Park Extension.

Lieutenant James Turnond, promu ca-
pitaine en remplacement du capitaine
en Patrick Karmogh, démissionnaire.

Lieutenant John Livingston, promu
capitaine en remplacement du ca-
pitaine J. M. Taylor, mis à la retraite.

Lieutenant Hector Dupuis, promu capitaine
en remplacement du capitaine Joseph
Lapointe, promu.

Pompier E. Karmogh, promu lieutenant
en remplacement du lieutenant J. Living-
stone, promu.

Pompier Honoré Thériault promu lieutenant

en remplacement du lieutenant Robert
Marten, promu.

Pompier Adolphe Giguère, nommé lieuten-
nant au poste No. 40 dans le Park Extension.

Pompier Jotique Gouau, promu lieutenant,
en remplacement du lieutenant J. Villa-
mur, rétrogradé au rang de pompier.

Pompier John Pearley, promu lieutenant
en remplacement du lieutenant James
Turnond, promu.

Pompier Orila Vian, promu lieutenant, au
poste No. 35.

Pompier Damon Rivers, promu lieutenant
en remplacement du lieutenant Ernest
Bolduc, mis à la retraite.

Pompier Emil Borickaj, promu lieutenant
en remplacement du lieutenant Hector
Dupuis, promu.

Sur proposition de M. le Commissaire Rota.

Approuvé par M. le Commissaire Arny, il est
Résolu qu'il approuve lesdites nominations et pro-
motions, lesquelles devront prendre effet
à compter du 1^{er} du mois courant.

Soumis une requête des ardeurs que la patri-
noir du parc Lafontaine soit agrandi,
sur proposition de M. le Commissaire Arny.

Approuvé par M. le Commissaire Rota, il est
Résolu de référer au Surintendant du Parc, et au
Surintendant des Travaux de jour pour rapport.

Soumis une communication de M. M. Charles
Nicholson, concernant la réorganisation du
système de comptabilité dans la Ville de

Départ. Colorado.

Résolu De transmettre à M. le Commissaire Villeneuve.

Soumettre un télégramme de la compagnie
Red Deer Valley Coal de Calgary Al-
berta, offrant à la Ville d'acheter des
charbon.

Résolu D'autoriser son Honneur le Maire à pander
de concert avec le Directeur d'Urbanis-
tance Municipale, des informations
additionnelles, au sujet de cette offre.

Soumettre une communication de M. Octave
Tailleur, Bonin & Co, au sujet de la viola-
tion de M. Châteaubriand, pour dommages
résultant d'un accident survenu à
sa jeune fille.

Résolu De référer au Département de Proloma-
tion, pour rapport immédiat.

Soumettre des formules d'annonces, rela-
tives à la demande de soumissions pour
l'implémentation des matières fécales.

Ses propositions de M. le Commissaire Lévesque
Approuvées par M. le Commissaire Ross.

Résolu D'approuver lesdites annonces, et d'en
autoriser la publication.

Soumettre une communication de M. E.
Dumont, sollicitant une position dans
le Département des Achats et des Ventes.

Résolu De référer au Lieutenant des Achats et des
Ventes.

Soumettre une communication de M. R.
Arsene, demandant d'être réinstallé
dans la position qu'il occupait à la di-
vision Nord.

Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef

Soumettre une communication de l'Association

de jardinier maraichier de la province de
Québec, sollicitant une entente avec le
Bureau.

Résolu D'autoriser l'Association à renvoyer le
Bureau vendredi, le 2 du mois de mars
prochain, à 11 heures A. M.

Soumettre une requête de employés du
Département des Alarces, demandant
un rajustement de leur salaire.

Ses propositions de M. le Commissaire Ross.
Approuvées par M. le Commissaire Lévesque, il est
Résolu D'informar les requérants de leur refus
adheser leur demande au Bureau
par l'entremise du Chef de département.

Soumettre deux séries de mandats, visés
par le Contrôleur et l'Auditeur de la Ville,
aux montants respectifs de \$ 598.46,
M. C. S. ²⁵ suivant l'acte certifié.

Ses propositions de M. le Commissaire Lévesque.
Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'ordonner le paiement.

Soumettre une communication de M. R. Da-
vidson, concernant l'application de règle-
ments de constructions.

Ses propositions de M. le Commissaire Ross.
Approuvées par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport

Ses propositions de M. le Commissaire Ross.

Approuvées par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu D'ordonner aux entrepreneurs du pont
parallèle d'avoir à mettre et à maintenir

en bon ordre le chemin du pont temporaire
du Chemin parallèle, en l'informant qu'en
défaut de se conformer au présent avis
le Certifié existant sera traqué à ses frais.

Ses propositions de M. le Commissaire Ross.
Approuvées par M. le Commissaire Lévesque, il est

Approuvées par M. le Commissaire Lévesque, il est

Président D'antoin l'ingénieur en chef à l'œuvre
aux soumissions pour le arrosage
et balayage automobile. les documents
qui accompagnent leur soumission
reçues le 4 du mois courant.

Soumission communication de M. D. Galtley
offrant de vendre à la ville sa propriété, sit.
situé au nord de la rue de la Seigneurie et de
la rue Bassin, son en fait but fixe le
prix par ses arbitres.

Président De l'ingénieur en chef.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Roy, l'ent
Président De l'ingénieur en chef. l'ent
Municipal d'Hygiène, s'il a dans
son département des fonds disponibles
pour entretenir les services de l'inspection
Sanitaire, durant l'exercice de 1917.

La séance est ajournée à demain, le 16 février en.
rent, à 11 heures. A. M. M. meeting.
ajournement.

Président oualdim, s'adresse au Bureau des Commisaires

Tenu le 16 février 1917 à M.

Présents.

Sur l'honneur le Maire M. Marquis, P.
M. le Commissaire Côté,
P. M.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes
desquelles sont approuvés, telles que lues.

M. le Commissaire Côté et Villeneuve
prennent leur siège.

Soumission communication de M. C. Goye
au sujet du service de l'eau à sa résidence.
Président De l'ingénieur en chef. l'ent
de l'Ague due.

Soumission le dossier, concernant l'offre de la
M. de la Ville de Montréal, de céder à la Ville
un certain nombre de rues, dans le quartier
M. de la Ville.
A. M. M. sur la table.

Soumission une requête d'un certain nombre
d'employés de la Ville, demandant un rajustement
de leur salaire.

Président De l'ingénieur en chef. l'ent
M. le Commissaire Villeneuve.

Soumission des mandats, vérifiés par le Comptable
Général et l'Auditeur de la Ville, au montant de
\$ 175,462.75, pour le paiement des salaires
des employés de la Ville.

Président De l'ingénieur en chef. l'ent
M. le Commissaire Côté, il est

Par résolution en date
du 22 nov. 1917.

Sur proposition de la Red Deer Valley
local, au sujet de l'offre qu'elle a faite

rapport a été déposé
auprès de la Ville
Résolu
vol. 22 page 324

de fournir du charbon à la Ville.
A la suggestion de son Honneur le Maire, il est
Résolu De demander au Conseil l'autorisation
d'acheter le charbon offert en vente, par
ladite compagnie, aussitôt que cette der-
nière aura informé la Ville du prix du
transport.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsie
Approuvé par M. le Commissaire Ross il est
Résolu Que la résolution du Bureau, en date du
14 courant (No. 34460) a l'effet de nommer
M. J. William Turcot, à la position de
3^e adj. assistant comme au Marché
Bourgeois soit annulée et rescindée
à toute fin que de droit

Il est en outre
Résolu Que M. Hilford Lemieux, soit nommé
à la position de 2^e adj. assistant, comme
au Marché Bourgeois, au salaire
de \$ 800.⁰⁰ par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Ainsie, il est
Résolu D'approuver la réquisition suivante:
Indicatifs Nos 20-21-22
Edifices Municipaux 15
Pais Lafontaine 31-32-33
Assistance Municipale 21-22-23-24-25
26-27-28
Egouts (Div. Ouest) 39
Egouts (Div. Est) 13.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross
Approuvé par M. le Commissaire Ainsie, il est
Résolu Que l'autorisation soit donnée au Pré-
sident du Bureau Municipal de Hygiène
d'imprimer sur les circulaires distribuées
aux effluents du égouts, que l'Hôpital
dentaire, l'asile et le département dentaire
de l'Hôpital Général donneront en service

de dispenser au gratuit.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Ainsie, il est
Résolu Que la résolution du Bureau, en date du
14 février courant, à l'effet de demander de
nouvelles soumissions pour l'achat d'auto-
saves et de taluyères automobiles devant
être reçues, le 26 du mois courant, soit a-
mendée en en retranchant les deux derniers
paragraphes, et que l'Advertiser Chief
soit prié de préparer les formules pour la
demande d'autres soumissions.

Soignée une interpellation de M. l'échevin
Monsieur Donald, priant le Bureau de donner
instruction au Surintendant de Police de
s'assurer quelle sont les personnes qui
dépouillent les vidanges sur le côté sud
de la rue Saint-Jacques, près du Bou-
levard Desjardins, et de prendre les précautions
convenables pour ces personnes.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsie
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu De référer au Surintendant de Police, avec
invitation formelle de se conformer à l'édit demandé.

Soignée le rapport du Surintendant de Police
recommandant l'incorporation de l'As-
sociation dite "The Montreal Masonic Lodge
Club of Montreal"

Sur proposition de M. le Commissaire Ross
Approuvé par M. le Commissaire Ainsie, il est
Résolu De recommander au Conseil l'incorporation
de ladite Association.

M. le Commissaire Côté lève son siège.

M. l'échevin Monsieur Donald soumet une requête
des marguilliers de la paroisse de Saint-An-
gustin de Contrebourg qui demandent l'usage

de la salle municipale de quartier Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. LeCommissaire Ainey
Approuvé par M. LeCommissaire Paré. Il est
Résolu De lui faire la dite demande au Surintendant
des Edifices Municipaux, pour rapport.

M. J. G. Malch, avocat, C.P. se présente
devant le Bureau, au sujet du pourvoi
intente en Cour de Recorder, en
recours de taxe due sur la pro-
priété de St Anthony's Guild, quartier
St Anne.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve
Approuvé par M. LeCommissaire Paré, il est
Résolu De donner instruction au Secrétaire de la
Cité de suspendre la collection de ses taxes
jusqu'à nouvel ordre.

La séance est adjournée à 4 h. P.M. et fin

Adjournement.
M. M. Ainey

Procès-verbal d'une réunion du Bureau de Commission

Tenu le 16 février 1917. A.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin Paré
M. LeCommissaire Villeneuve
Ainey

L'Avocat en Chef de la Cité se présente devant
le Bureau, et soumet deux cahiers de
charges (général et spécial) relatif
à la demande de soumission pour la
fourniture et la location d'automobiles et
balais pour automobiles.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve
Approuvé par M. LeCommissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver le dit cahier de charges et
de fixer la spécialité à \$ 10.⁰⁰ par jour au lieu
de \$ 25.⁰⁰ et que la date de la réception des
soumissions soit fixée à jeudi, le premier
mars 1917.

Il est, en outre
Résolu De donner instruction au Surintendant
des Achats et des Ventes, de faire par le
annonceur résident, et de lui autoriser
la publication

Soit un rapport du Surintendant des
Achats et des Ventes, recommandant la
remise d'un dépôt de \$ 500.⁰⁰ à la Ebbes
Etone Asphalt Co. fait en rapport avec
son contrat pour la fourniture de pierres.
Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Ainey, il est
Résolu D'approuver la remise du dit dépôt.

Soit un rapport du Surintendant de l'Assainissement
en réponse à une communication de M. J. Fer-
guson, qui se plaignait d'un fuit de l'égout

se participant au Marché St. Jacques.
Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve. il est
Résolu De former M. Turgeon en conséquence.

Soumis un rapport du département en fin
en réponse à une interpellation de son
Honneur le Maire, concernant l'application
de la clause 415 de la Charte.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Résolu De transmettre à son Honneur le Maire.

Soumis un rapport du Département
en fin, recommandant de payer à M.
John Sindlay, une somme de \$ 190.00
pour honoraires comme expert immobilier.

Expropriation pour l'ouverture de la rue
Sizotte.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Résolu De autoriser le paiement de ladite somme
Ex-fundis de revenus.

Soumis un rapport de l'Ingénieur sur
l'interdiction de la voie, touchant le
plan d'un terrain de terrain situés au
coin de l'Av. Mont-Royal et de la rue
Eplanade, dont le Bureau a décidé
de faire l'achat par voie de loi en date
du 19 janvier dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Résolu De approuver le dit plan et de faire rapport
au Conseil, conformément à la résolution du
Bureau, en date du 19 janvier dernier.

Soumis un rapport du département en fin, en
réponse à une interpellation du Conseil
concernant la construction de l'édifice
sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est
Résolu De faire au Président du Bureau des Es-
timateurs pour fournir les renseignements
additionnels demandés.

Soumis un extrait du procès verbal d'une sé-
ance du Conseil, tenue le 12 février courant
à l'effet de retourner au Bureau des Com-
missaires, des rapports recommandant
l'achat de terrain de terrain sur le Boul-
vard Saint-Laurent, dont l'ex-municipa-
lité de St. Louis s'est emparé pour la
construction de trottoir.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Résolu De faire au Président du Bureau des
Estimateurs pour savoir le nombre de
propriétés à réviser pour compléter l'ila-
gissement du Boulevard Saint-Laurent
face sud de la voie de la C. P. R.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Résolu De demander à l'Ingénieur Supplémentaire
de la Voie si la partie marquée en jaune
sur le plan S 5 G. montrant la rue Gauthier
entre les rues Des Erables et Parthenais
est ouverte au public depuis 10 ans, et
si elle peut être envisagée comme une
rue publique conformément à l'article 415 de la charte

Soumis une communication du Directeur
du Service National, demandant une
entrevue avec le Bureau, concernant la
gamification d'une campagne pour utiliser
les lots vagues de la Cité.

Résolu D'inviter le Directeur du Service National
à rencontrer le Bureau, le mardi 20 mars
à 11 h.

Soumis un rapport du Président du Bureau

du Estimation, au sujet de l'annulation
d'un rôle et la préparation d'un nou-
veau rôle de cotisation de trottoir sur la
rue Avenue, Rosemont.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.
Approuvé par M. LeCommissaire Aïme, il est
Résolu d'approuver le rôle de cotisation de trottoir
homologué le 11 mai 1916 sur la rue
Avenue, côté est du Boulevard Rosemont
à la rue Masson.

Sur un rapport de l'Intendant des
Achat et des Ventes transmettant des
informations qu'il a obtenues, consistant
dans l'emploi de arrosage autonome
à l'usage des Villes de Montclair,
Oshkosh et Outremont.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.
Approuvé par M. LeCommissaire Aïme, il est
Résolu de répondre au dossier.

Sur un rapport de l'Intendant des
Bureau des Estimations, transmettant
l'évaluation d'une pièce de terrain faisant
partie du lot No 375-21 des quai, avenue St.
Alphonse, offerte en vente par le Gie Hampton
Society, au prix de \$ 0.50 le pied.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.
Approuvé par M. LeCommissaire Aïme, il est
Résolu d'approuver le plan, en date du 2 janvier
1917, en vertu duquel ledite pièce de terrain
d'une superficie de 148 pieds, et de faire
rapport au Conseil, recommandant de
faire l'acquisition, au prix de \$ 0.50 le pied.
Il est en outre,

Résolu de recommander au Conseil qu'une instruction
soit donnée au département en loi de
faire le procès-verbal nécessaire pour homologuer
la ligne de la rue à travers le lot No.
375-20 et 375-19, conformément au dit plan.

Sur un rapport communiqué de M. E. Lamoureux
officier enquêteur dans le département de
St. Amé, demandant
de lui verser un somme de \$ 25.00 par mois
jusqu'au premier mai prochain, pour l'entretien
de son cheval.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.
Approuvé par M. LeCommissaire Aïme, il est
Résolu d'informe M. Lamoureux que le Bureau n'est
pas en mesure de lui faire de cet argent.

M. LeCommissaire coté pour son siège.

Sur un rapport de la Direction des Travaux et
des Experts, recommandant le règlement de
diverses réclamations.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.
Approuvé par M. LeCommissaire Aïme, il est
Résolu d'approuver le règlement des dites réclamations
en fonds de réserve, comme suit:
Re: Milton Bidard, H. la Cité, jugement,
\$ 25.00 avec int. du 19 janvier
1917 à M. Milton Bidard,
et \$ 13.25 de frais avec int. de
19 janvier 1917, à maître J. O.
McCurran.

Re: Edmond Gagnon, Chute, jugement \$ 125.
avec int. du 31 janvier 1917 au
demandeur et les frais, soit \$ 101.15
avec int. de 31 janvier 1917 à
M. M. Surcouf, etc.

Re: Alfred Proulx, jugement \$ 25.50, avec int. de 3
février 1917, au demandeur et les
frais, soit \$ 27.92 avec int. de
3 février 1917, à M. M. Beaudin et Lamont.

Re: A. Lapierre, Lomi-midi, \$ 2.00
Il est en outre,

Resolu De transmettre à l'ingenieur en Chef copie du rapport du departement en loi, No. 10181 Charles. Edouard Gagnon vs. la cite de Montreal.

Soit un rapport de l'ingenieur adjoint de la cite au sujet de la publication d'une notice géographique de Montreal dans le Bulletin de la Chambre de Commerce française.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le commissaire Ainsy, il est

Resolu De proposer la Chambre de Commerce française de Montreal, suivant ledit rapport.

Soit un rapport du departement en loi, recommandant le paiement d'un compte au montant de \$150.00 à maître Ainsy

Geoffroy pour honoraires concernant le rapport qu'il a préparé sur le résultat de l'indigence. No. 10181 Bordeaux.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Ainsy, il est

Resolu De payer le paiement dudit compte, à même le crédit voté à cette fin.

Soit un rapport de l'ingenieur Surointendant de la Ville, au sujet de la violation de M. de la Roche, par la construction d'un bâtiment de terrain devant la Ville au sujet d'une possession sur la Boulevard St. Laurent.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Ainsy, il est

Resolu De faire au Président du Bureau des Eclaircissements, pour rapport sur l'évaluation de la dite parcelle de terrain.

Soit un rapport de l'ingenieur Surointendant de la Ville, au sujet d'une violation de M. de Boucherville et de M. J. O. Gagnon, ville, pour la valeur d'une parcelle de terrain.

la Ville à sa possession.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve

Resolu De faire au Président du Bureau des Eclaircissements, pour rapport sur l'évaluation de la dite parcelle de terrain.

Soit un rapport du departement en loi, au sujet du jugement que la cite de Montreal a obtenu, le 27 novembre 1916, contre Henderson, relatif à l'occupation de la cite

pour la possession d'une certaine propriété sur la rue Aguedua, dont les dimensions ont été empietées illégalement.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Ainsy, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant de donner instruction au Notaire de la cite de donner ledit jugement aux huitiers vigans de feu l'honorable juge Brown et de sa défunte épouse, dans quinze jours, en mettant en demeure d'aller à l'inspection et de servir la même notification, à la fin de la présente occupation de la dite parcelle de terrain décrite au jugement et formant partie de la rue Aguedua, le tout sur la direction des Arrêtés de la cite.

Soit un rapport de l'ingenieur adjoint de la cite et du Surointendant du departement des Impuretés, en réponse à une communication de M. A. P. Pigeon, contenant diverses suggestions, au sujet de l'impureté du Bulletin municipal et de la publication des annonces de la ville.

Sur proposition de M. le commissaire Ainsy

Approuvé par M. le commissaire Villeneuve il est

Resolu De proposer dans ledit rapport et d'informer M. Pigeon en conséquence.

Son Honneur le Maire l'aura en charge, pour aller à son Bureau, et M. le Commissaire Ainsy l'emploie à la présidence.

Présentation de la proposition de la Commission en loi, recommandant d'autoriser le Notaire de la Cité, à mettre M. Truffi Charpentier en demeure d'avoir à signer immédiatement le projet d'acte de vente du lot 340 et 350 du lot 615 du quartier Ste. Marie, et d'avoir à payer en outre le montant du prix de vente, en capital, intérêts et taxes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est Résolu par le Notaire de la Cité de faire la procédure recommandée, par le département en loi.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

Pour faire suite à la résolution de Bureau (No. 25206) en date du 13 février courant, à l'effet de mettre une somme de \$ 5,000. à la disposition de la Commission de Travaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve. Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est Résolu d'assister à ladite résolution, la somme de \$ 5,000. devant être imputée sur le fonds de réserve.

Présentation d'une résolution de Conseil, par lequel le Bureau de la Couronne devra renseignements, concernant l'exécution du contrat accordé à la Compagnie Locke Construction pour l'élargissement du canal de l'Agouave.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy. Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu de passer au département en loi, pour rapport.

Présentation d'une interpellation de M. Lichon et M. Lévesque, demandant des informations concernant la construction d'égoûts dans certains rues du quartier St. Jean. Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy, il est Résolu de prier le Ingénieur Subintendant de l'Égoût, pour rapport d'urgence.

Présentation d'une interpellation de M. Lichon et M. Lévesque, priant le Bureau de donner un nom à la rue située en face de l'extension du parc St. George. Et puis la partie. Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy, il est Résolu de prier le Ingénieur Subintendant de la Voirie, pour rapport.

Présentation d'un rapport de l'ingénieur de la Papeterie et de l'Impression, sur le projet de création d'une imprimerie municipale. Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy. Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu de passer le dit rapport, et de le déposer aux archives.

Présentation du rapport de l'inspecteur de travaux pour la semaine finissant le 10 février courant. Présenté aux archives.

Présentation des rapports de l'ingénieur Subintendant de la Voirie, recommandant de permettre à la loi, Montreal Light Heat & Power et à la loi de téléphone Bell, la permission d'ériger des poteaux sur certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy. Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu d'approuver ladite recommandation, et de faire rapport au Conseil, en conséquence. Soumis en rapport au département en loi, con-

arment le permis demandé par la loi.
Paterson Manufacturing & Laminating
tionner sur chape sur la rue des Carrières
entre la rue St. André et la rue voisine de
C. P. R.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,
Approuvé par M. le Communicaire Lévesque, il est
Résolu De diffuser la loi Paterson Mfg. conformé-
ment audit rapport.

Sur un rapport du département en Loi
concernant le projet de construction d'un
égout dans la rue Ance et dans la rue
de Benoit et Jacques Hertel.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,
Approuvé par M. le Communicaire Lévesque, il est
Résolu De faire à l'ingénieur Surotendant des
Égypte, pour adon, si ces égouts sont
partie du système d'égouts prévus par le
plan de M. O. V. H. Dupont, accepté par
le Conseil de ville Encaud, le 15 mai 1908.

Sur un rapport de l'ingénieur Suro-
tendant de la Ville, recommandant
que les travaux de construction d'un mur
de revêtement autour de la propriété de la
succession Cross, pour laquelle un crédit de
\$ 3645.⁰⁰ a été voté, soient exécutés en urgence.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,
Approuvé par M. le Communicaire Lévesque, il est
Résolu De approuver l'exécution desdits travaux en urgence.

Sur un rapport de l'ingénieur Suro-
tendant de la Ville, transmettant un plan
pour l'homologation de lignes sur le Bon-
heur de Saint-Joseph, entre l'Av. Desominien
et le Boulevard Piquet.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,
Approuvé par M. le Communicaire Lévesque, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant
qu'aucune instruction soit donnée au départi-

ment en loi, de purger les procédures nécessaires
pour l'homologation des dites lignes.

Sur un communiqué du président
de l'Association de la Casquette, deman-
dant, au nom du Club de la Casquette,
l'autorisation de continuer à louer pour
un club sur l'Is. Ste. Hélène.

Sur proposition de M. le Communicaire Lévesque,
Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve il est
Résolu De faire au Surotendant du Parc, pour rapport.

Sur un rapport du département en Loi
concernant le Bureau de dépôt de la salama-
tion de la loi sur le Oil & Asphalt Refining
au montant de \$ 447.⁵⁰.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,
Approuvé par M. le Communicaire Lévesque, il est
Résolu De diffuser la loi Compagnie conformément
au rapport du département en Loi.

Sur un rapport de l'ingénieur en chef
recommandant de faire homologuer les lignes
pour l'ouverture de l'avenue Saint-Anthony
à partir de l'avenue.

Sur proposition de M. le Communicaire Côté,
Approuvé par M. le Communicaire Lévesque, il est
Résolu De faire rapport au Conseil, recomman-
dant qu'aucune instruction soit donnée au
département en Loi, de faire le permis
nécessaire pour la faire exécuter.

Sur un rapport de l'ingénieur Suro-
tendant de la Ville, informant le Bureau
que les lots, offerts par M. J. Tremblay situés
par coin de la Rue Saint-Antoine et de la rue
St. Jérôme, ne sont pas affectés par le projet
d'homologation des lignes du Bonheur de
St. Joseph, et qu'en conséquence, la Ville
n'est pas tenue de faire l'acquisition.
Sur proposition de M. le Communicaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Aving, il est
Résolu de informer M. Lemlay, conformément au dit
rapport.

Soumis un rapport du département en
foi, recommandant d'informer la com.
pagnie Canadienne d'Industrie Lign. de faire
application à la Commission du Chemin de
Fer, pour obtenir, sous certaines conditions
mentionnées dans ledit rapport, la
permission de continuer une voie d'inter-
vention à l'intention du rue St Patrice et
Fayon.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Aving, il est
Résolu de débiter la dite compagnie conformément
au rapport du département en foi.

Soumis une communication de l'Union
des Ingénieurs et Architectes, demandant
un rajustement de salaire des ingénieurs
employés dans le département de l'Alg. sud.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,
Approuvé par M. le Commissaire Aving, il est
Résolu de référer à l'ingénieur en Chef pour rapport.

La séance est ouverte à 8 heures 17 du
soir, à 11 heures A.M.

Adjournement.
M. le Commissaire

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commerce
Tenue le 17 février 1917 A.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martini, Pré.
M. le Commissaire Aving
P. le
Villeneuve
Côté.

La lecture des minutes est suspendue.

Soumis une communication de M. St. G. Dutilleul
réclamant une somme de \$ 15.⁰⁰ pour dom-
mages causés à son véhicule de livraison
Résolu de référer au département de Réclamation, pour
rapport.

Soumis une communication du maire de
la ville de Rigaud, demandant que le Dr.
Mayotte soit envoyé à Rigaud, pour faire
l'inspection du troupeau de vaches de la ferme
provident de lait de cette ville.

Résolu de référer au Directeur du Bureau Muni-
cipal d'Hygiène, pour rapport.

Soumis un mandat, vérifié par le Contrôleur
et Auditeur de la Cité, qui montent total de
\$ 4.942.⁰⁷, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commissaire Aving, il est
Résolu de débiter le paiement.

Soumis une communication de M. M. Robitton
Prés. demandant le remboursement d'un surplus
de taxes foncières, payées de 1912 à 1915.

Résolu de référer au Trésorier de la Cité, pour rapport.
Soumis une communication de la compagnie Nette

Adair, informant le Bureau qu'elle
exécute le contrat qui lui a été accordé
pour la fourniture de charbon.

Résolu De référer à l'ingénieur surintendant de l'É.
quidam.

Communication communication du secrétaire
travaux de la ville parallèle, concernant
l'état du chemin temporaire, situé à
l'intersection du canal de l'Alouette, sur
le chemin parallèle.

Déposé au dossier.

Communication communication de la journée
non Tailor à Venon et Amicida, concer-
nant le projet de réglementation, relatif au
poids du pain.

Sur proposition de M. le commissaire Ainsie

Approuvé par M. le commissaire Ainsie, et

Résolu De transmettre ladite communication au
Conseil, pour référer à la Commission de
régulation.

Communication rapport de l'Architecte de la Ville
recommandant d'accorder à M. A. De-
mers, l'autorisation d'occuper le lot No.
1001, subdiv. 423-424 de quartier St.
Jean Baptiste, situé sur la rue Papineau
pour y ériger un bâtiment d'habitation
à six étages, à la limite de la rue

Sur proposition de M. le commissaire Ainsie

Approuvé par M. le commissaire Ainsie, et

Résolu D'accorder ledit permis.

Communication communication de M. A. Bon-
passa concernant l'entretien de la rue St. Julien.

Résolu De référer à l'ingénieur surintendant de la
ville, pour rapport d'urgence.

Communication rapport de l'ingénieur surintendant des
Machines, concernant le rajustement des

salaires d'un certain nombre d'employés
de son département.

Sur proposition de M. le commissaire Ainsie

Approuvé par M. le commissaire Ainsie, et

Résolu Que le salaire de M. Milford Lemieux, nommé
à la position de 3ème Ant. Commis au marché
Bonsecours, soit fixé à \$ 750.00 par année
et que la résolution du Bureau soit amendée
en conséquence.

Que le salaire de M. H. Coustois, premier ant.
commis au Marché à Bientiens de l'Est,
soit fixé à \$ 1,025.00 par année, que celui de
M. E. A. L'Espérance, nommé à la position
de premier commis de la partie Papineau
soit fixé à \$ 1,050.00 par année, et que la
résolution du Bureau, en date du 13
février courant, soit amendée en conséquence.

Le Bureau prend en considération le
rapport de l'ingénieur, adopté par le Bureau
à sa séance du 16 février courant, et
rapportant à la demande de commis-
sion pour l'achat d'arroseurs et de
balayeurs automobiles.

L'ingénieur en chef et le surintendant
des achats et des ventes sont priés de
se rendre au Bureau.

Après discussion.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le commissaire Ainsie, et

Résolu Que la résolution du Bureau, en date du 16 février
courant, à l'effet d'approuver un double
cabinet des charges (général et spécial) pour
la demande de double commission, soit re-
considérée et amendée.

Le surintendant des achats et des ventes
soumet une formule d'arroseurs, pour la
demande de commission pour l'achat d'ar-
roseurs et de balayeurs automobiles.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.
Approuvé par M. Lacomme au Villeneuve il est
Résolu D'aprouver l'édité formule d'ordonnance et
d'en autoriser la publication, sujet de l'ap-
probation du département en loi.

La séance est ajournée à lundi, le 19 février
1917 à 11 heures. P. M.

Ajournement. ^{m. machuy}

Procès verbal d'impression du Bureau de Commisaires
Tenue le 19 février 1917. P. M.

Présente.

Son Honneur le Maire M. Martin.
M. M. Lacomme au Villeneuve.

La lecture du minutes est suspendue

Soumis une lettre de M. J. Bergeron, sol-
licitant une position de Bibliothécaire
Résolu De réfuser au Bibliothécaire M. Bergeron.

Soumis une communication de M. M. C.
Codd, de la Codd Tank & Specialty Co.
concernant la briques de ciment d'Inferno.
Résolu De réfuser à l'édification en C. B.

Le Secrétaire préside à la lecture du minutes
du cours de laquelle M. Lacomme au
Plus je ne suis si je. (page 371).
Les minutes sont approuvés. Actes qui lue

Soumis deux séries de mandats, visés
par le Contrôleur et Auditeur de la Cité,
parus montant au total de \$ 824.51,
17,020.03 suivant l'édité certificats.

Sur proposition de M. Lacomme au Villeneuve.
Approuvé par M. Lacomme au Villeneuve il est
Résolu D'aprouver le paiement.

M. O. P. Rochon, se présente devant le
Bureau au sujet de la pose de pavés
de son terrain sur le Boulevard de
l'Académie, pour la construction du pont
de Harve Murch, ses explications.

M. J. St. Laurent, président, se tient
M. Rochon est fait à rendre à l'amiable.

L'itude de cette question est difficile
puisque la signature de jeudi, No 22 du
Comptant, a 4 heures MM. à laquelle MM.
Jarry et Steins, sont priés d'être présents

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser le Service dont les Objets et
de Vente, à engager une copie pour l'an-
nonce pour proposition de location, auto-
mobile et Halayennes automobiles à
tous ceux qui ont soumis un ou et
à qui il a été enjoint de s'inscrire.
De plus d'autoriser le Service Municipal
qu'il auront 100 jours, pour faire la
révision des marchandises, à partir de la
date de l'octroi du content et que la
penalité sera de \$ 10.00 par jour de
retard, pour chaque machine.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser la Banque de Montréal à aj-
outer la clause ci-dessus à l'arrangement
déjà conclu, le tout sujet à l'approbation
du département en foi.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser la Banque de Montréal à aj-
outer la clause ci-dessus à l'arrangement
déjà conclu, le tout sujet à l'approbation
du département en foi.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser la Banque de Montréal à aj-
outer la clause ci-dessus à l'arrangement
déjà conclu, le tout sujet à l'approbation
du département en foi.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser la Banque de Montréal à aj-
outer la clause ci-dessus à l'arrangement
déjà conclu, le tout sujet à l'approbation
du département en foi.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser la Banque de Montréal à aj-
outer la clause ci-dessus à l'arrangement
déjà conclu, le tout sujet à l'approbation
du département en foi.

quint que la clause susdite soit ajoutée
à l'arrangement à conclure avec le Main
Morgan. Lire en rapport avec l'achat
d'insurances de la Cité en Angleterre, par
7. Should the City of Montreal cancel the
present arrangement, as provided in the
preceding paragraph, the City of Montreal
shall not be liable for any loss or damage
in New York of the British bonds has
not been prohibited by Legislative enact-
ment of the United States of America
accept and defend any securities which
at the time of cancellation had been
purchased or agreed to be purchased
by Morgan, Morgan & Co.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser la Banque de Montréal à aj-
outer la clause ci-dessus à l'arrangement
déjà conclu, le tout sujet à l'approbation
du département en foi.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser la Banque de Montréal à aj-
outer la clause ci-dessus à l'arrangement
déjà conclu, le tout sujet à l'approbation
du département en foi.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser la Banque de Montréal à aj-
outer la clause ci-dessus à l'arrangement
déjà conclu, le tout sujet à l'approbation
du département en foi.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser la Banque de Montréal à aj-
outer la clause ci-dessus à l'arrangement
déjà conclu, le tout sujet à l'approbation
du département en foi.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser la Banque de Montréal à aj-
outer la clause ci-dessus à l'arrangement
déjà conclu, le tout sujet à l'approbation
du département en foi.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Aïny, il est
Résolu D'autoriser la Banque de Montréal à aj-
outer la clause ci-dessus à l'arrangement
déjà conclu, le tout sujet à l'approbation
du département en foi.

Coroner Mac Moahan.

Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, au sujet de l'involontaire du ancien Hotel de Ville de Cartierville et du Sault au Piccollet.

Sur proposition de M. LeComminiau Ainey.

Approuve par M. LeComminiau Rose. Il est Resolu De s'adresser au Surintendant de Police, et au Chef du departement des Incendies, pour rapport sur la suggestion contenue dans la derniere partie dudit rapport.

Sur proposition de M. LeComminiau Villeneuve.

Approuve par M. LeComminiau Rose. Il est Resolu Que la resolution du 5 fevrier 1917, a l'effet d'autoriser le paiement d'une somme de \$334.¹⁰ a M. J. E. Tavier soit annulee de facon a compenser le paiement d'une somme additionnelle de \$45.⁵⁰ Re: Reclamations Cloutier.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, sur la demande de M. No. Mathieu de louer un terrain de la Ville, pour y installer une cour a bois, etc.

Sur proposition de M. LeComminiau Ainey.

Approuve par M. LeComminiau Villeneuve, il est Resolu De s'adresser au Surintendant des Edifices Municipaux pour rapport, sur l'opportunité de louer ledit terrain.

M. LeComminiau Rose l'aura sur siege.

Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant le transport du bail de l'Hotel a fruits Nos. 1 et 2, Marché Saint-Jacques de M^{rs} M. A. Aderson, a Dame Guerinburnof, épouse de M^{rs} Max Aderson.

Sur proposition de M. LeComminiau Ainey.

Approuve par M. LeComminiau Villeneuve, il est Resolu De s'adresser au Surintendant des Edifices Municipaux, au sujet de l'impuestion de la boutique M^{rs} Morgan, un Jeanne Monce.

Sur proposition de M. LeComminiau Ainey.

Approuve par M. LeComminiau Villeneuve, il est Resolu De s'adresser aux archives.

M. LeComminiau Rose s'en va sur siege.

Soumis un rapport du departement en forme recommandant de payer a M. Ozani Charlebois, en règlement de sa Reclamation, une somme de \$386.²⁵ et a M^{rs} Harvough, Lajore & Jasote, une somme de \$280.⁰⁰ de plus.

Sur proposition de M. LeComminiau Villeneuve.

Approuve par M. LeComminiau Rose. Il est Resolu De s'adresser au Surintendant des Edifices Municipaux, au sujet de la demande de paiement de ladite somme, a même le Fonds de secours.

Soumis un rapport du Surintendant des Privileges et des Licences, recommandant d'accorder le privilege demande par la Royal Insurance Co. pour garder un place de sortie, a Chabbon, sur le trottoir de la Place d'Armes, en face de la propriété No. 2 de ladite place.

Sur proposition de M. LeComminiau Villeneuve.

Approuve par M. LeComminiau Rose. Il est Resolu De recommander au Conseil l'octroi dudit privilege.

Soumis une resolution de Conseil, a l'effet de visiter un rapport du Bureau des Commisaires, recommandant de conclure un arrangement, avec le propriétaire de la rue Montana, au sujet de la construction d'un égout.

Disponibles au choix.

Prevenir une interpellation de M. Lachemin
Laurier, au sujet d'une licence de terrain
dont la Ville s'est emparée sur la rue
Laurier.

Proposition de M. LeCommissaire Villeneuve
Appuyé par M. LeCommissaire Gigué, il est
Résolu De siférer au département en fait à l'ingé-
nieur en Chef et au président du Bureau
de Estimation, pour rapport.

Interpellation de M. Lachemin
McLeod, au sujet du redressement
de la rue Galabruy entre le Boulevard
Loyon et la rue St-Jacques.

Proposition de M. LeCommissaire Villeneuve
Appuyé par M. LeCommissaire Gigué, il est
Résolu De siférer à l'ingénieur en Chef pour rapport.

A la suggestion de M. LeCommissaire Villeneuve
Résolu

De siférer le Procès-verbal en Chef, M. Lachemin
et son assistant, M. Courty, à ven-
contenir le Bureau, demain le 20 du cou-
rant, à 11 heures, au sujet de la licence
de terrain pour l'ouverture de la rue Desjardins.

Interpellations.

M. LeCommissaire Villeneuve prie le Secré-
taire du Bureau des Commissaires de
retourner à l'ingénieur en charge des
automobiles son rapport pour 1916, avec
puies de le compléter en y ajoutant le nom
des chauffeurs et le balancier payé à
chaque d'eux; de bien vouloir siférer
quelle est l'automobile, qu'il mentionne
comme appartenant au Bureau de Com-
missaires, car qu'en font usage, en que
siférer qu'il y a une machine à la dis-
position du Bureau.

Attendu qu'il est mentionné dans la Charte
de la Cité que les membres du Bureau des
Commissaires doivent consacrer tout leur
temps au service de la Ville;

Attendu que, durant les années 1915 et 1916,
le Commissaire Gigué s'est absenté, à plu-
sieurs reprises, des réunions du Bureau
des Commissaires hors de toute proportion
raisonnable, et sans en fournir les rai-
sons;

M. LeCommissaire Villeneuve prie l'Orateur
en Chef de la Cité de dire au Bureau, et
en papillerie circonstanciée, le Commissaire
Gigué avait le droit de recevoir une récom-
pense de la Ville durant la période de sa
absence prolongée.

Prevenir une communication de M. H. P.
Bourgeois, au sujet d'une vente de résidu
de terrain, situé sur Robit.

Proposition de M. LeCommissaire Villeneuve
Appuyé par M. LeCommissaire Gigué, il est
Résolu De siférer au département en fait pour siférer

Prevenir une communication de M. P. Lapierre
demandant de lui faire parvenir l'original
d'une offre qu'il a faite à la Ville de vendre
un terrain situé sur la rue St-Jean Baptiste
Résolu De siférer M. Lapierre que l'original de son
offre doit être conservé dans les dossiers du
Bureau.

Prevenir une communication de la Mountain
Sight Limited concernant l'offre faite
de vendre certains terrains par l'ouverture
du Boulevard Desjardins.
Disponibles au choix.

Prevenir une communication de maître Fortin,

Martin: les se plaignent de l'insuffisance de la pompe installée au Collège Loyola.
Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumettre une requête des cultivateurs préposés à l'abaissement de la neige, sollicitant une augmentation de salaire.

Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumettre une communication des communes contre le Marché de l'Abattoir de l'Est, exposant les besoins et les griefs qu'elles ont contre le département de marche de l'Est.

Résolu De référer au Surintendant du Marché, pour rapport.

Soumettre un rapport du Surintendant de Police, usant notamment que les terrasses ornées de la Cité, sollicitent l'ajout de défense de la courtoisie fédérale et Ormeau qui sont menacés d'une poursuite en dommages-intérêts, par une nommée L. Chénier.

Sur proposition de M. LeCommissaire Rou.

Approuvé par M. LeCommissaire Chénier, il est Résolu De référer au département en Chef.

Soumettre un rapport du Surintendant de Police, en réponse à une communication de M. de C. Lafontaine, concernant la pose de crochets établis à l'angle des rues Chemin et Saint-Denis.

Sur proposition de M. LeCommissaire Rou.

Approuvé par M. LeCommissaire Chénier, il est Résolu De référer au Surintendant de Police pour rapport, sur les mesures à prendre pour prévenir, à la nuisance signalée par la signataire de ladite communication.

Soumettre un rapport du Chef de département

mont de l'ordonne, sur le changement survenu dans la brigade. Il est dit la quinzième se terminant le 15 février courant sur proposition de M. LeCommissaire Rou.

Résolu De référer au dit changement.

La séance est ajournée à demain, le 20 courant à 11 heures A. M.

M. M. Chénier

Adjournement.

Procès verbal des séances du Bureau de Communaires
Tenue le 20 février 1917. A.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martin,
M. M. le Commisaires Geste,
Rose,
Villeneuve

Le Secrétaire préside à la lecture des minutes
au cours de laquelle M. le Commisaires
Cinq. (page 375) prend son siège.

Les minutes sont approuvées, telles qu'elles.

Reçu une communication de M. E.
Lévesque, commissaire d'incendie de
Bordeaux, demandant au nom des
Sœurs Sainte-Croix, l'usage gratuit
de la salle municipale de la Garde
pour une réception devant être donnée au
cours de la paroisse le 8 mai prochain.

Président De référer au Surintendant des Edifices
Municipaux, pour rapport.

Reçu une communication de M. J. G.
Archambault, chauffeur du Surin-
tendant de Police, demandant une
augmentation de salaire.

Président De transmettre à M. le Commisaires Rose.

Reçu une communication concernant
le salaire des employés du Département
de Police.

Président De transmettre au Surintendant de Police,
pour rapport.

Reçu une communication de M. P. H.
Lindsay, employé de la Cour du Recorder.

Président De transmettre à M. le Commisaires Rose,
demandant un rajustement de salaire.

Reçu une communication de la Mont
real Light Heat & Power, demandant
la permission d'ériger des poteaux sur
différentes rues.

Président De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

Reçu une communication de la Compagnie
Trent & Lake, demandant d'amender
la clause 2 du contrat intervenu entre
ledite compagnie et la Ville, en rapport
avec la construction d'une route, en face
de sa propriété.

Président De référer au Surintendant du Département
des Prisons, et au département en loi,
pour rapport.

Reçu une communication de la Cie.
Levis Investment & Industrial, concer-
nant l'acquisition de son matériel ancien,
dans le district No. 4.

Président De transmettre au Surintendant du Dépar-
tement de l'Éclairage, pour rapport.

Reçu une communication de l'Institut
des Sœurs Mutes, demandant que la
Ville accorde à la Compagnie de Paquet
Canadien la permission de continuer leur
voie d'évitement sur une rue propriété
à travers la propriété de la susdite Comp.

Président De référer à l'ingénieur en charge de l'éclairage
de la Ville, pour rapport.

Reçu un rapport de l'ingénieur Surin-
tendant de l'Éclairage, transmettant la
demande pour la pose de conduites d'eau
pour différentes rues.

Sur proposition de M. le Commisaires Geste,
Approuvé par M. le Commisaires Cinq et

Résolu De demander au Conseil un crédit de \$ 75,000.⁰⁰ pour la pose de conduites d'eau dans différentes rues, sujet à l'approbation du comité des travaux et au Maire.

Pour faire suite à la résolution du Bureau en date du 16 février courant, concernant l'homologation d'une ligne à travers les lots Nos. 375-20 et 375-21 de quartier Saint-Amand.

Sur proposition de M. LeComminier Côté Appuyé par M. LeComminier Villeneuve Résolu De remettre le dossier à l'Ingénieur en Chef avec instructions de préparer un plan officiel à cet effet.

Étude de la question du contrat, accordé à M. O. O'Hullivan pour la construction du pont parabolique et fixé à vendredi, le 23 du courant, à 3 He. P.M. et le représentant du Bureau est prié d'inviter l'Avocat en Chef et l'Ingénieur en Chef de la ville, ainsi que M. l'ingénieur Butler, St. Georges d'être présents.

Soumettre une communication de M. Ch. Blanche Simard, sollicitant une position à la Bibliothèque.

Résolu De réfuser au Bibliothécaire.

Prendre un rapport du département en loi, au sujet d'une action en dommages en réclamation d'une somme de \$ 50,000. par le John Foyton & Co. Ltd. de la ville de Montréal, à la suite d'une série de 5,000 caniers d'œufs pratiqués par la ville, en 1915 et 1916 et par un mandat de payer à ladite compagnie John Foyton & Co. Ltd. une somme de \$ 500.⁰⁰ avec intérêts du 21 juin jusqu'au jour du paiement, et faire rapport. P. L. P. Dubé

Narré, la somme de \$ 1,060.⁰⁰ avec intérêts du 1^{er} novembre 1916, jusqu'au jour du paiement, en vertu d'un jugement rendu par la Cour du Banc du Roi, le 6 novembre 1916.

Sur proposition de M. LeComminier Villeneuve Appuyé par M. LeComminier Côté, il est Résolu De souscrire dans ledit rapport et d'acquiescer au paiement de la somme ci-dessus en fonds de réserve.

Soumettre une communication de M. George J. Sheppard, sollicitant une entrevue avec le Bureau au sujet de l'expansion de la rue Sherbrooke Est.

Résolu D'inviter le représentant de la susdite Sheppard à rencontrer le Bureau, mardi le 27 du courant, à 3 He. P.M.

A la suggestion de M. LeComminier Villeneuve Il est

Résolu D'inviter les Comminier Nicole & Co. Sphéloga à rencontrer le Bureau, mardi le 27 du courant, à 4 He. P.M.

Soumettre une communication de M. J. Bourgeois, employé dans le département du Financier, demandant d'être promu à sa position.

Résolu De réfuser la promotion du département du Financier et au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, par rapport

M. LeComminier Côté laisse son siège.

Prendre une lettre du Dr. J. De Salonde concernant l'expansion de la rue Notre-Dame Ouest

Résolu D'inviter le Dr. Salonde à rencontrer le Bureau à ce sujet.

Je soumet un rapport de l'Avocat en Chef
concernant l'expatriation de la rue Villeneuve
Diporiaux de l'avenue.

Le Deservateur en Chef, M. Lacroix, et son
Adjoint, M. Courbal, ont présenté
au sujet de l'expatriation qui ont été émis
par des irrégularités, éprouvant
pour les plans pour l'ouverture de la rue
Duché.

Résolu De référer toute la question à l'Ingénieur
en Chef pour rapport sur la faitte.

Je soumet un rapport de Chef de Dipar-
tement des Indes de la rue, recommandant
le vote d'un crédit de \$ 10,200.00 pour
l'achat de 34 nouveaux chevaux
sur proposition de M. LeCommissaire Ross.

Approuvé par M. LeCommissaire Ross, il est
Résolu De le recommander au Conseil le vote de
ladite somme, pour la faire déverser.
M. LeCommissaire Villeneuve désire dent.

L'Avocat en Chef de la Ville fournit quel-
ques explications au sujet d'un chef
d'indignation et de l'expatriation, dans
la carte de Alfred McVinard P.
la Cité de Montrial, et E. D. Ville-
neuve, et al concernant la question de
ajouté du quartier Boisdoré.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve
Approuvé par M. LeCommissaire Ross il est
Résolu De donner instructions à M. Waiter Aini
Geoffrion de continuer les procédures
criminelles contre les prisonniers mention-
nés dans son rapport, au sujet des
ajouté du quartier Boisdoré.

Don Royneur le Maire Louis Rossing, et
M. LeCommissaire Ross ont appelé à
présider.

Le Bureau prendra l'ouverture des soumissions
pour uniformes et bottines et pour pompes
à turbines.
Les soumissions suivantes sont ouvertes en
premier des parties intérieures.

Uniformes diti Dept de Police		
Nos.	Soumissionnaire	Dipote.
1-	John P. Wargent	\$1,688.75
2-	R. Charlebois	50.00
		50.00
		110.00
		150.00
		362.00
		788.00
3-	C. E. Lamoureux	327.00
		275.00
		800.00
		222.00

Uniformes Dept. des Incendies.	
4-	John P. Wargent
5-	C. E. Lamoureux
	94.95
	1,075.00
	350.00
	440.00
	1,150.00

Uniformes Deuxi Département	
6-	C. E. Lamoureux
7-	Christie Clothing Co. Ltd.
	(chèque accepté, bon pour 2 jours)
8-	John P. Wargent
9-	Alex. Langlois
	(chèque par Alex. Gainfort, en tant)
	331.00
	208.50
	307.33
	500.00
	500.00

Chaussures Dept. de Police.	
10-	Philippe Robitaille
11-	William West
	Chaussures Dept. des Incendies
12-	Philippe Robitaille
13-	William West
	Chaussures, Deuxi Département
14-	Philippe Robitaille
	355.95
	403.45
	326.25
	369.75
	50.00

- 15. William Kent 44. 50
- Compe à Turbini (Aiguilles)
- 1. Geddinge & Swetnam 109. 00
- 2. Th. J. McDougall Col. Iron Works Co. 112. 00

Sur proposition de M. le Communicaire Ainsy
 Approuvé par M. le Communicaire Villeneuve, il est
 Résolu De déposer les soumissions pour vérification
 et obtenir au Surintendant des Achats
 et des Vente, au Surintendant de Police
 et au Chef du département des Incendies
 pour tabulation et rapport, et les sou-
 missions pour pompes à Turbini, au
 Surintendant des Achats et des Vente
 et à l'Ingénieur en Chef pour tabulation
 et rapport, et de déposer les chèques
 de dépôt, dans les deux cas, au bureau
 du Trésorier de la Cité.

Sur proposition de M. le Communicaire Villeneuve
 Approuvé par M. le Communicaire Ainsy, il est
 Résolu De déposer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

La séance est ajournée à jeudi le 22 du
 courant à 11 h. A.M.
 Ajournement. Médéric Malin

Procès-verbal d'une séance du Bureau de Communicaire
 Tenue le 20 février 1917. P.M.

Ré: Répartition des subventions aux In-
 stitutions de charité.

Présente.

Son Honneur le Maire M. Martel,
 M. M. les Communicaire Ainsy
 Roba
 Villeneuve

De concertement unanime, le Bureau
 procède à l'expédition de question de
 routine.

Reçu du rapport du Directeur de
 l'Assistance Municipale, reconnaissant
 dont de former les comptes suivants:
 M. Lathamier, frais d'inhumations de sa
 fille \$4. 00

M. Galois, frais d'inhumations de sa veuve \$...
 Sur proposition de M. le Communicaire Roba
 Approuvé par M. le Communicaire Ainsy, il est
 Résolu D'aprouver la fermeture des dits comptes.

Reçu du rapport du Directeur de l'As-
 sistance Municipale, avisant le Bu-
 reau que M. C. Stevens, messager
 dans le département de l'Aiguilles, n'a
 pas droit d'être mis à la retraite, en
 vertu du règlement de pension.

Sur proposition de M. le Communicaire Roba
 Approuvé par M. le Communicaire Ainsy, il est
 Résolu De publier le dit rapport et de informer M.
 Stevens en conséquence.

Reçu du rapport du Directeur de l'As-
 sistance Municipale, avisant le Bureau

que M. W. Moreau, inspecteur de l'Assainissement, dans le département de l'Assainissement n'a pas droit d'être mis à la retraite, en vertu du règlement de pension.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Ainsworth
Résolu D'adopter ledit rapport, et d'informer M. Moreau en conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu D'adopter le rapport de l'Assainissement
présenté par le Bureau des
Commissaires un rapport d'ingénieur sur
le formulaire adopté par la Cité dans le
cas de la chlorure pour la filtration de
l'eau, et de deux autres temps qu'il est
la quantité d'eau qui a été pompée par la
Ville à partir du 1er juillet 1916 au 1er
février 1917.

Attendu que, suivant l'opinion du Di.
partement en soi, la Cité n'a pas le droit
de charger sans propriétaires voisins
le coût de l'achat d'un terrain de terrain
appartenant à M. Georges H. Parent
situé coin des rues Mont-Royal et Esplanade.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu D'adopter la résolution en date du 19 jan.
vier, 1917, en ce qui concerne les dits
paragraphe suivants:

Attendu que la Cité a le pouvoir de faire
l'acquisition de telle terre de terrain, d'a.
pprès la disposition de l'article 425 de la
Charte et d'en charger le coût en entier
ou en partie, si la Cité ou a un certain
nombre de propriétaires.

Attendu que dans l'opinion de ce Bureau,
les propriétaires de cette propriété de cette
appropriation sont les propriétaires voisins
rains de la rue Esplanade, c'est-à-dire,
entre l'Avenue Mont-Royal et la
rue Duluth.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu D'adopter le rapport de l'Assainissement
présenté par le Bureau des
Commissaires un rapport d'ingénieur sur
le formulaire adopté par la Cité dans le
cas de la chlorure pour la filtration de
l'eau, et de deux autres temps qu'il est
la quantité d'eau qui a été pompée par la
Ville à partir du 1er juillet 1916 au 1er
février 1917.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Appuyé par M. le Commissaire Ainsworth. il est
Résolu D'adopter ledit rapport, et d'informer
M. Giguère en conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu D'adopter le rapport de l'Assainissement
présenté par le Bureau des
Commissaires un rapport d'ingénieur sur
le formulaire adopté par la Cité dans le
cas de la chlorure pour la filtration de
l'eau, et de deux autres temps qu'il est
la quantité d'eau qui a été pompée par la
Ville à partir du 1er juillet 1916 au 1er
février 1917.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsworth.
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu D'adopter ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu D'adopter le rapport de l'Assainissement
présenté par le Bureau des
Commissaires un rapport d'ingénieur sur
le formulaire adopté par la Cité dans le
cas de la chlorure pour la filtration de
l'eau, et de deux autres temps qu'il est
la quantité d'eau qui a été pompée par la
Ville à partir du 1er juillet 1916 au 1er
février 1917.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu D'adopter le rapport de l'Assainissement
présenté par le Bureau des
Commissaires un rapport d'ingénieur sur
le formulaire adopté par la Cité dans le
cas de la chlorure pour la filtration de
l'eau, et de deux autres temps qu'il est
la quantité d'eau qui a été pompée par la
Ville à partir du 1er juillet 1916 au 1er
février 1917.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu D'adopter le rapport de l'Assainissement
présenté par le Bureau des
Commissaires un rapport d'ingénieur sur
le formulaire adopté par la Cité dans le
cas de la chlorure pour la filtration de
l'eau, et de deux autres temps qu'il est
la quantité d'eau qui a été pompée par la
Ville à partir du 1er juillet 1916 au 1er
février 1917.

31 décembre 1916. Le troisième répartition de
 l'œuvre de l'œuvre, soit divisé conformé-
 ment à la loi.

Sur proposition de M. le commissaire Ross.
 Approuvé par M. le commissaire Dellenne, il est
 résolu d'attribuer la répartition du dit montant,
 comme suit:

Hospitals Géniaux devant participer dans
 la moitié du montant à distribuer, soit:

# 37,176. ²⁶	
1 ^o Montreal General Hospital	# 11,050. ⁰²
2 ^o Hotel-Dieu	10,480. ⁰⁴
3 Royal Victoria Hospital	7,485. ⁰⁵
4 ^o Hospital Notre-Dame	5,953. ⁶²
5 ^o Eastern Hospital	1,959. ⁵⁴
6 ^o Hospital St. Justine	156. ⁶²
7 ^o Children's Memorial Hospital	140. ⁸⁶
	<u>37,175.⁵³</u>
Montant non divisible	1. ⁴³
Total.	<u>37,176.²⁶</u>

Hospitals spéciaux, Maternité et Crèche
 devant participer dans le tiers du montant
 à distribuer, soit # 24,784.¹⁵

1 ^o Hospital de l'Enfant	4,834. ⁴³
2 ^o Crèche Saint-Paul	3812. ⁸⁵
3 ^o Crèche de la Miséricorde	3,721. ⁶⁵
4 ^o Hospital Général de l'Enfant (Crèche)	3,604. ⁹¹
5 ^o " de la Maternité Catholique	2,887. ⁷⁰
6 ^o Protestant Infants Home	1,494. ⁹⁷
7 ^o Hospital St. Justine	1,397. ⁶⁵
8 ^o Children's Memorial Hospital	1,138. ⁷³
9 ^o Montreal Foundlings and Baby Hospital	1,135. ⁰²
10 ^o The Grace Debt Home	569. ²⁷
11 ^o Montreal Maternity	187. ⁰¹
	<u>24,783.⁹⁵</u>
Montant non divisible	20
Total.	<u>24,784.¹⁵</u>

Institutions de Charité devant participer
 dans la sixième du montant à distribuer
 soit # 12,392.⁰⁵

1 ^o Bon Pasteur	# 1,069. ⁷²
2 ^o Hospital Général de l'Enfant (Orphelinat)	1,047. ⁸⁴
3 ^o Hospital Général de l'Enfant (Hospice)	919. ³⁴
4 ^o Petite Sœur de la Pauvre	826. ⁰⁵
5 ^o Institut des Sourds et Muets	796. ⁵⁶
6 ^o Hospice Familial	779. ³⁵
7 ^o Maison St. Hilare	746. ⁹²
8 ^o Asile de la Providence	636. ⁴⁴
9 ^o Hospice St. Joseph	538. ⁵⁵
10 ^o " - Auclair	524. ⁵⁴
11 ^o St. Patrick Orphan-Asylum	500. ¹²
12 ^o Asile des Madelines	499. ⁹⁵
13 ^o Hospice St. Genis	469. ⁵²
14 ^o Asile Magaret	401. ⁰³
15 ^o Orphelinat St. Alexis	376. ⁷²
16 ^o St. Bridget's Home	340. ¹⁵
17 ^o Hospice Bourget	277. ⁶⁴
18 ^o Montreal Hebrew Sheltering, Orphan Home	257. ⁶³
19 ^o Hospice Saint-Antoine	256. ⁴⁸
20 ^o Asile Publique	241. ⁵⁵
21 ^o Asile St. Vincent de Paul	146. ³⁶
22 ^o Protestant Orphan Home	140. ⁰²
23 ^o Institution des Sourds et Muets	127. ⁵⁷
24 ^o Asile Saint-Henri	126. ⁵²
25 ^o Orphelinat Catholique	112. ²⁵
26 ^o Asile Bethléem	101. ²⁰
27 ^o Providence St. Genevieve	88. ⁵⁵
28 ^o Women's National Franchise	45. ²⁸
29 ^o Mackay Institution	5. ²⁶
	<u>12,391.⁰⁵</u>
Montant non divisible	1. ⁰⁶
	<u>12,392.⁰⁵</u>

Il est en outre
 résolu d'attribuer la sixième de la liste à payer aux différentes
 institutions le montant réparti de la façon ci-dessus.

Soumis en rapport du District de l'Asquith Municipal, au sujet de la répartition de audit vote pour subvention pour l'année courante. Sur proposition de M. Lecomme, il est décidé d'ajourner la répartition de audit vote pour subvention pour 1917, comme suit:

Hospitales, Maternités, Crèches.

1. Lyceum Day Home	\$ 500.00
2. Souverain de la M. de la Miséricorde (vieux)	2,000.
3. do do (Maternité)	500.
4. Montreal Maternity Hospital	500.
5. Montreal Foundling Asylum	800.
6. Hospital Ste. Justine	2,200.
7. Hospital Notre-Dame	2,500.
do do (ambulances)	1,500.
8. Montreal General Hospital	2,500.
do do (ambulances)	1,500.
9. Hotel Dieu	1,500.
do do (ambulances)	500.
10. Montreal Hospital	1,000.
do do (ambulances)	300.
11. Children's Memorial Hospital	500.
12. Homeopathic Hospital	100.
13. Women's Hospital	100.
	\$ 18,500.00

Dispensaires

14. Département Dentaire (Montreal General Hospital)	\$ 6,000.
15. Hospital Dentaire Spécial	2,200.
16. The Herby Hospital & Dispensary	500.00
17. The Montreal Dispensary	500.
18. Clinique Ophtholomique	3,000.
19. Montreal Diet Dispensary	200.
	\$ 7,400.00

Hospices, Asiles, Orphelinats.

20. Souverain d'Israël (enfants, aveugles, orphelins)	
---	--

21. Asile St. Marie	200.
22. Hospice St. Camille	500.
23. Institut de l'Anglais de Nazareth	600.
24. Orphelinat St. Anne	1,000.
25. Protestant Infants Home	500.
26. Orphelinat Catholique	500.
27. Montreal Hebrew Sheltering & Ophanim Home	200.
28. Asile de la Providence	300.
29. Hospice Gamelin	300.
	\$ 5,300.00

Refuges & Maisons de Refuge

30. Assemblée Publique	6,500.
31. Protestant House of Industry & Refuge	1,500.
32. Union National Française	600.
33. Old Brewery Mission	250.
34. Sheltering Home	250.
	\$ 8,600.00

Ouvres Diverses

35. Armée du Salut	500.
36. Hospice St. Antoine (jeunes)	200.
37. Conseil d'Indiens du Canada	200.
38. Society for the Protection of Women & Children	800.
39. Society for the Prevention of Cruelty to Animals	500.
40. Voluntary Order of Women	800.
41. Patronage St. Vincent de Paul	500.
42. Protestant Relief Committee	300.
43. Royal Life Saving Society	300.
44. Union Montreal des Employés Canadiens de Montreal	100.
45. Charity Organization Society of Montreal	1,500.
46. The Art Association of Montreal	1,200.
47. Bureau de l'Église d'Israël	500.
48. Montreal Sailors' Institute	200.
49. Catholic Sailors' Club	200.
50. Ecole Menages de Montreal	2,000.

51. Montreal Park & Play ground Assoc.	500.
52. Association du Petit Eclair de la femme	500.
53. Ligue Anti-Alcoolique	300.
54. Colonie de Vacances de Cap de la Victoire	250.
55. St. Anthony's Guild	500.
56. Association pour le Travail	300.
57. St. Anne's Spirit Day Nursery	100.
58. Conservatoire facult. de Montreal	200.
59. Association Maternelle	1,000.
60. Don Porteur (spirituelle)	500.
61. The Immigration Aid Society No. 1	500.
62. Marie-Madeleine pour le Purort	250.
63. Lyola Conyubant Rome	250.
64. Make's Club League	500.
65. Catholic Social Service Guild	300.
66. The Montreal Association for the Blind	100.
67. St. John Ambulance	250.
68. Union de France	500.
69. Society Catholique de Protection et de volontarisme	500.
70. University Settlement	300.
71. Mount Royal Sanatorium	3,000.

20,750.⁰⁰
\$60,550.⁰⁰

La répartition ci-dessus étant sujette au vote
 par le Conseil d'un crédit additionnel
 de \$ 2,000.⁰⁰ pour parfaire le montant requis
 et pour les subventions et étant
 également sujette aux conditions men-
 tionnées dans le rapport du Directeur
 de l'Assistance Municipale, en date du
 premier février 1917.

La répartition est
 Gouvernement. M. M. Achery

Procès verbal d'une séance du Bureau du Comman-
 dant le 22 février 1917. A. M.

Présents,

Son Honneur le Major M. Martin,
 M. M. le Commissaire Ross
 Ainsy

Les minutes ont été approuvées, telles que lues.

Il a été remis une enveloppe scellée et marquée
 "Fender for Auto & Flowers for
 Mrs & Swaps".

Attendu que les communications pour ces
 appareils ont été reçues et versées le
 19 du courant, il est
 Résolu d'autoriser le Secrétaire à ouvrir la dite
 enveloppe, et à retourner le chèque,
 s'il y en a un, au signataire.

Il a été remis un rapport du Lieutenant
 du Département de l'Assistance, re-
 commandant que M. Jos. Hébert soit
 nommé constable, en remplacement
 de M. W. Troie, démissionnaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy
 Approuvé par M. le Commissaire Ross et
 Résolu d'approuver la dite nomination.

Le Secrétaire dispose devant le Bureau
 copie d'une requête pour injonction
 d'interdiction qui lui a été signifiée dans
 la cause de A. McInnes et la Cité de
 Montréal et E. St. Villeneuve, et mise en
 cause.

Son Honneur le Major informe le Bureau
 qu'il a chargé l'Arresteur en Chef de s'occuper
 de cette affaire.

Soumettre un plan de subvention, en faveur de la Croix-Rouge de Monténégro.
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Villeneuve.

Soumettre une communication de M. J. L. Brossard, concernant M. J. Beau-champ à la position de court-alle.
Résolu De transmettre au Surintendant de Police, pour rapport.

Soumettre une communication du secrétaire de l'Union des Municipalités Canadiennes, transmettant copie de trois bills qui ont été soumis au Parlement fédéral.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est Résolu De transmettre lesdits bills au Conseil, pour référence à la Commission de législation.

Soumettre une communication de M. A. Fleau, concernant le projet d'établissement d'une impuissance municipale.
Résolu De transmettre au Surintendant de Département des Impôts, pour rapport.

Soumettre un rapport du Chef de département des Incendies, en réponse à une communication de l'Association des Américains canadiens contre l'Incendie, au sujet de la permission de lier sur l'avenue Papineau.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est Résolu De référer à l'ingénieur Surintendant de l'Algèbre, pour rapport.

Soumettre un rapport du Chef de département des Incendies, transmettant les renseignements demandés par le département en loi.

au sujet de la demande de permis de l'incapitaine Lanthier.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est Résolu De référer au département en loi.

Soumettre une réclamation de la Compagnie Lillitt, pour dommages causés par une inondation.
Résolu De transmettre au département de Réclamations, pour rapport.

Soumettre un rapport du Chef de département des Incendies, transmettant les renseignements demandés par le département en loi, au sujet de la demande de permis de l'incapitaine O'Keefe.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est Résolu De référer au département en loi.

Soumettre un rapport du Surintendant de Police, transmettant les renseignements demandés, par le département en loi, concernant la demande de permis de l'incapitaine Routherie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est Résolu De référer au département en loi.

Soumettre une communication de la Compagnie Standard Motor Truck, concernant l'achat d'acroseries et de balayeurs automobiles.

Résolu De transmettre la dite communication à l'ingénieur en Chef.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.
Soumettre un rapport du Chef de département des Incendies, transmettant une requête.

des employés de son département qui demandent une augmentation de salaire. Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsworth, il est Résolu De transmettre à M. le Commissaire Villeneuve

Soumettre un rapport du Surintendant du Département de l'Incineration, transmettant une requête des journaux de son Département qui demandent une augmentation de salaire.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsworth.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De transmettre à M. le Commissaire Villeneuve.

Soumettre trois copies de mandats, signifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, aux montants respectifs de \$ 39562.⁵⁰, 2332.²², 45,171.²² suivant liste ci-jointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu D'inspecter le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu D'approuver la répartition suivante :

- Incendies Nos. 54-55-56-57-58-59
- Service de Maladies Contagieuses 8-9
- Police 28-29
- Impôts de fait 2
- Alarmes 6-7
- Eclairage 16-7-8
- Épaves 16
- Incineration 23-24
- Marchés 2-3-4

Soumettre une communication de M. J. Deschamps, offrant de cultiver s'il en fait une étendue de terrain, dans l'un des parcs de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsworth

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De s'adresser au Surintendant de Parcs pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross

Approuvé par M. le Commissaire Ainsworth, il est Résolu De s'adresser au Surintendant de Parcs, et au Surintendant de Parcs Mont Royal, quelles sont les parties des parcs de la Ville qui peuvent être mises en culture.

Soumettre un rapport du Surintendant des Terrains de Jura, en réponse à une requête demandant l'agrandissement de la patri-noire du Parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsworth.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu D'inspecter le dit rapport, et d'informer les requérants que le Bureau requête de ne pouvoir se rendre à leur demande.

Soumettre une communication, signée par un comptable qui demande une augmentation de salaire.

Résolu De s'adresser au Surintendant de Police, pour rapport.

Soumettre une communication de M. L. Thayer, signalant certains abus dans la division ouest du Département de l'égoutage.

Résolu De s'adresser à l'Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence.

Soumettre une communication de la Compagnie North American Oil, concernant la fourniture d'huile.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De s'adresser au Surintendant des Abattoirs et des Ventes, pour rapport.

Soumis un rapport du département en fa-
veur de l'achat de se conformer, au
jugement de la Cour Supérieure, rendu le
3 février courant, dans la cause de Alfred
White & Co. Cite.

Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commisnaire Ross. il est
Résolu D'autoriser le paiement en six versements d'une
somme de \$ 300.⁰⁰ au demandeur, et de
\$ 376.⁰⁰ à maître Pelissier, Wilson, St. Pierre
les avocats du demandeur, conformément
au dit jugement.

Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commisnaire Ross. il est
Résolu Que la somme de \$ 25.⁰⁰ soit versée en
salaires disponibles du Bureau, pour
qualification à M. E. Jeminey, pour le
travail additionnel qu'il a fait pour
M. le Commisnaire Villeneuve.

Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commisnaire Ross. il est
Résolu D'approuver la réquisition suivante:
Agnes des (Nos 75-76-77-78-79-80-81-82,
Voies (Des Nord) 29-33.
do - Ouest) 11-12
Eggs - Est) 47
Rue Nouvelle Marie 3.

Soumis une communication au sujet de
la position occupée par M. M. P. Marchand
et C. Valiquette, comme membres du Bureau
d'inspection des insinuations misonnais
de la Province de Québec.

Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve
Approuvé par M. le Commisnaire Ross. il est
Résolu D'offrir à l'insinuateur en Chef pour le cas
de M. Valiquette, et à l'Assisté de la ville
pour le cas de M. Marchand.

Soumis un rapport du Surintendant des
Edifices Municipaux sur la demande
des marguilliers de la paroisse de St.
Augustin de Cartubury, à l'effet que
l'usage de la salle municipale de
l'église Notre-Dame de Grâce qui
peut et loué pour des fins religieuses
en vertu d'une résolution du Bureau
en date du 25 janvier dernier, leur soit
accordé exclusivement et en permanence
jusqu'à ce que leur église soit construite.

Sur proposition de M. le Commisnaire Aimey,
Approuvé par M. le Commisnaire Villeneuve. il est
Résolu Attendu que l'échevin du qui actuel favorise
la visite du curé et des marguilliers
de la paroisse ci-dessus mentionnée, que
le dite demande, soit accordée pour une
période de 4 mois.

Soumis le rapport du Surintendant des A-
chats et des Ventes, sur les soumissions
reçues pour la fourniture et la livraison
des huiles.

Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commisnaire Aimey, il est
Résolu D'adresser instructions au Surintendant des
Achats et des Ventes de faire parvenir aux
différents soumissionnaires copies de
l'analyse faite par le Chef du Laboratoire
municipal, avant que le contrat ne soit
accordé.

Soumis le rapport conjoint du Surintendant
des Achats et des Ventes, et du Chef du
département des Travaux, sur les sou-
missions reçues le 20 du mois courant
pour la fourniture et la livraison de bois.
Formé par le département des Travaux.

Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve,
Approuvé par M. le Commisnaire Ross. il est
Résolu Que les contrats soient accordés au plus bas

soumissionnaires, comme suit:

M. J. P. Dugent
 1 Uniforme d'été pour le chef, étoffe No 1
 comprenant gilet, veste et 2 paires de
 pantalons à raison de \$ 45.⁰⁰
 14 Uniformes d'été pour les sergents
 étoffe No 1 comprenant gilet, veste et
 2 paires de pantalons à raison de \$ 42.⁵⁰ 588.
\$ 633.⁰⁰

M. C. E. Lamoureux
 157 Uniformes d'été, pour officiers à raison de \$ 22.⁰⁰
 \$ 3,454.
 568 do do do pour sergents à raison de \$ 18.⁷⁰
 10,621.⁶⁰
 157 Pardessus d'hiver pour officiers à raison de 28.⁰⁰
 4,396.⁰⁰
 568 do do do pour sergents à raison de 22.⁰⁰
 12,496.
30,967.⁶⁰

Il est en outre
 Résolu que les dépôts soient remis aux autres sou-
 missionnaires et que Son Honneur le
 Maire et le Suffragan de la Cité soient au-
 torisés à signer les contrats à intervenir.

Soumis le rapport conjoint du Supérieur
 de la Police et du Vendeur, du Supérieur
 de la Police, sur les soumissions reçues
 le 20 février courant, pour la fourniture et
 la livraison des uniformes pour le dépar-
 tement de Police.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve
 Approuvé par M. LeCommissaire Proulx
 Résolu que les contrats soient accordés aux plus bas
 soumissionnaires, comme suit:

M. P. Charbonnet
 8 blouses d'officiers de l'Etat-major à ra-
 son de \$ 22.⁰⁰ 176.⁰⁰

8 paires de pantalons d'officiers de l'Etat-major
 à raison de \$ 9.⁶³ 77.⁰⁴
 116 blouses d'officiers à raison de \$ 12.²² 1,412.⁹²
 116 paires de pantalons d'officiers à
 raison de \$ 9.⁴⁰ 1,072.⁴⁰
 875 blouses de comptables à raison de
 \$ 9.⁰⁰ 7,875.⁰⁰
10,643.³⁶

M. C. E. Lamoureux
 300 paires de pantalons pour comptables à
 raison de \$ 7.³⁵ \$ 2,205.

Il est en outre
 Résolu que les dépôts soient remis aux autres
 soumissionnaires et que Son Honneur
 le Maire et le Suffragan de la Cité soient
 autorisés à signer les contrats à intervenir.

Soumis le rapport conjoint du Supérieur
 de la Police et du Vendeur, du Supérieur
 de la Police, et du Chef du département des Inven-
 taires, sur les soumissions reçues pour la
 fourniture de chaussures pour le département
 de Police, du Soudier, et divers autres
 Départements.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve
 Approuvé par M. LeCommissaire Proulx
 Résolu que le contrat soit accordé au plus bas sou-
 missionnaire M. Philippe Robitaille, pour
 la fourniture No. 1 de la marque Amer. Holden
 No. 6000, pour les départements suivants:
 Département de Police, 791 paires longues ou lacées
 à raison de \$ 4.⁴⁵ \$ 3,519.⁴⁵
 Département du Soudier, 725 paires
 longues ou lacées à raison de \$ 4.⁴⁵ 3,226.⁴⁵
 Département de l'Hotel de Ville, 20 paires
 longues ou lacées, à raison de \$ 4.⁴⁵ 89.⁰⁰
 Département de l'Alcôve, 20 paires longues
 ou lacées, à raison de \$ 4.⁴⁵ 89.⁰⁰
102.⁵⁰

Département d'Hygiène, 45 francs bon grès en bois
à raison de 4^{fr} 200.²⁵
77.137.50

Il est en outre
Résolu que le dépôt soit remis à l'autre soumissionnaire, et que Son Honneur le Maire, et le Greffier de la Cité, soient autorisés à signer le contrat si intervenir.

Je soussigné rapporte au Surintendant des Parcs, recommandant de mettre à la disposition de la Légion Khaki, certaines portions de terrain, dans les parcs de la Ville, pour en faire la culture gratuitement cette année. La dite Légion doit fournir ces terrains dans leur état actuel. Le Surintendant des Parcs, se déclarant prêt à se mettre à la disposition de la Légion pour lui montrer les emplacements dans lesquels par ailleurs elle pourrait faire la culture. Sur proposition de M. le Commissaire Civil, approuvée par M. le Commissaire Ron., il est

Résolu d'approuver lesdites recommandations.

Je soussigné avertis de réclamation de M. Adilard Tumblay pour dommages causés à son terrain, par la construction d'un mur en ciment.

Résolu De référer au département de Procuration.

Je soussigné a communiqué de la Royal Vegetable Steam Boiler Corporation, offrant de vendre son produit à la Ville.

Résolu De référer au Surintendant des Abattoirs et des Ventes.

Je soussigné a communiqué de l'École Polytechnique, demandant que la Ville lui prête à transformer provenant de l'exportation

de certains circuits de la Monture Light Kent & Power Co.
Résolu De référer au Surintendant de l'Éclairage pour rapport.

Je soussigné a communiqué de M. Louis Boyer, demandant qu'un numéro soit posé sur l'immeuble qui devrait porter le No. 105 de la rue Classe.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef.

Je soussigné a communiqué de la Fédération des Clubs Ouvriers, demandant d'être présentée, au moins trois jours à l'avance, quand il s'agira d'arriver sur un terrain avec le Bureau.
Commissaire.

L'assemblée est ajournée à 11 heures A. M. le jeudi, 2^e du courant.

Ajournement. In the meeting

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commerce
Tenue le 23 février 1917 A.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martini, Pr.
M. M. les Commissaires Ross
Ainey.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes
des séances de laquelle M. le Commissaire
Villeneuve prend son siège. (page 607)
Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumis deux séries de mandats vérifiés
par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au
montant respectif de \$ 61,567.52, 7,798.52
suyvant être certifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu B. de autoriser le paiement.

Soumis une lettre de M. P. A. Mademan
gérant général de la Fyres Company
concernant la découverte faite par le
Docteur J. A. Laliberte de cette ville d'un
produit chimique pour le chauffage
en remplacement de charbon et qui
serait plus économique.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu B. de s'en tenir au règlement des achats et
des ventes.

Soumis deux communications de M. M.
J. D. Boudreau et E. De la Roche, de
mandant de choisir Montreal pour la
convention de la Canadian Trust Agents
Association en septembre prochain.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est
Résolu B. de s'en tenir au règlement des achats et
des ventes.

Soumis une communication de la General
Motor Truck Co. au sujet de com-
mission reçue pour la fourniture de bal-
ayeurs, etc.

Pris en au dossier.

Soumis une communication de la Compagnie
McQuinn Ltd. invitante un des membres
du Bureau de Commerce et l'Engi-
neur en Chef à inspecter leur appareil
à Springfield.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est
Résolu B. de demander à ladite Compagnie d'at-
tendre que les commissions soient reçues

Il est proposé par M. le Commissaire Ainey

Approuvé par M. le Commissaire Ross
De s'en tenir au rapport fait au Conseil
concernant le vote d'un million de dollars
pour le Fonds patriotique, le Bureau de la Croix Rouge
et la proposition d'attribuer un million au
Bureau de portage.

Par M. M. Ainey, Ross

Contre M. Villeneuve.

Ainsi la motion est affirmative, et il est

Résolu B. En conséquence.

Soumis une lettre de M. M. Bernard et
Sullivan, réclamant de donner suite
au changement de niveau de certains rues
du quartier Hochelaga, au nom de M. P. E.
Bernard.

Pris en au dossier.

Soumis une communication de M. P. J.
Smith contenant des certificats de paiement
pour travaux exécutés pour le menuiserie de

Cartierville.
Résolu De référer au Contrôleur et Auditeur de la Cité.

Soumettre une communication de M. M. Bess. pour les demandant le remboursement de leur dépôt, en rapport avec la fourniture de cuir.

Résolu De référer au Surintendant des Achats et des Ventes, pour rapport.

Soumettre une communication de M. Cha. E. McInard, au sujet de sa taxe comme agent d'immobilier, au montant de \$50.00

Résolu De référer au Surintendant des Travaux et des Services, pour rapport.

Soumettre une communication de la Compagnie William Davies Ltd, au sujet de l'achat de la rue 8^{me} Mill.

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumettre une communication de la Cie Des Riv. Constructeur Ltd, proposant de transporter ailleurs la machine qui se trouve sur le pont de la rue O'Connell, pour une somme de \$100.00

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef (M. Lussu) et au Surintendant des Edifices (M. McInnis), pour rapport.

Soumettre une communication du Sheriff Jemison demandant l'autorisation d'acheter un pupitre et deux sections de tiroir, pour la bonne tenue diliguante.

Résolu De référer au Surintendant des Edifices (M. McInnis), et au Directeur de l'Assistance Municipale, pour rapport.

Soumettre une communication de M. Joseph Cinq Mars, offrant un réservoir comme pour l'appareil de chauffage.

Résolu De référer au Surintendant des Pours pour rapport.

Soumettre une communication de M. Aline Lurter, se plaignant du fait qu'un chèque fait à son ordre, sur la Banque de Montréal, et portant le No 20761 au montant de \$1,000.00 a été perdu, et demandant de faire arrêter le paiement de ce chèque.

Résolu De référer au Trésorier de la Cité, pour action.

M. M. Lechevalier Lamare, Denis et LaPorte ont introduit une réclamation de chèque qui se plaignent du fait que la Ville ne leur a pas permis que des voitures doubles, et qu'ils demandent d'être remboursés à l'an prochain l'excédent de cette décision.

L'Ingénieur en Chef est présent.

Approuvé par M. le Commisnaire Villeneuve, il est

Résolu De donner instruction à l'Ingénieur en Chef de prendre la chose en sérieuse considération, et de faire rapport sur le coût additionnel de ce changement, tel que demandé.

Soumettre un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, recommandant d'accorder à M. Odemille Trigon, sténographe au bureau des Avocats, un congé jusqu'au premier mai prochain, pour cause de maladie. Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve.

Résolu De solliciter par M. le Commisnaire Villeneuve, il est

Soumettre un rapport du Trésorier de la Cité au sujet de l'émission d'un emprunt pour couvrir aux besoins dépenses courantes jusqu'à la perception des montants des taxes, pour l'année 1916. Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commisnaire Poir, il est

Résolu D'autoriser le emprunt par l'entremise de la Banque de Montréal, d'un emprunt temporaire de \$1,000,000 pour 6 mois, à compter du 27 juin courant, au taux d'intérêt de 4 3/4% plus le commission ordinaire de 1/8% et d'autoriser son Honneur le Maire et le Trésorier de la Cité à signer et le contredire et auditeur de la Cité à contresigner des bons du Trésor, pour le montant dudit emprunt.

M. Le Commisnaire Ross donne avis qu'à la prochaine séance du Bureau, il proposera le motion suivante:

"That in order that the members of the Council might be well informed as to the reasons, views and responsibilities influencing the Commission in their recommendations to Council, that the members of the Council, be invited regularly to meet the Commission if called prior to regular meetings of Council, thus avoiding the misunderstanding, controversy and serious delay which occurs at meetings of the Council when the two bodies for the first time discuss important matters."

Présenter un rapport de l'Architecte de la Ville sur le nombre de permis, au cours des années 1913 et 1916, le montant que ces permis représenteraient chaque année le nombre d'employés dans ledit département en 1913 et 1916, et le total des salaires en 1913 et 1916.

Sur proposition de M. Le Commisnaire Ross.

Résolu Approuver M. Le Commisnaire Ross et le Trésorier de la Cité, et leur transmettre copie, à M. Le Commisnaire Villeneuve.

Présenter un rapport de l'Ingénieur en Chef

au sujet d'une plainte de Chef de Département des Incendies, que il ne existe aucune bornes-fontaines sur le rue St. Patrice, dans le quartier délimité d'eau par le Montreal Water Power Company.

Sur proposition de M. Le Commisnaire Ross.

Résolu Approuver M. Le Commisnaire Ross, et le Trésorier au département en fait, pour effectuer

Présenter un rapport de l'Intendant des Marchés, recommandant le transport de fail des itans Nos. 44-46-48 marchés Bonsecours, de M. St. Wolfe à M. Nicolas Gigayer.

Sur proposition de M. Le Commisnaire Ross.

Résolu Approuver M. Le Commisnaire Ross, et le Trésorier de la Cité, pour effectuer le transport dudit fail.

M. Alfred Richard, se présente devant le Bureau, au sujet de son offre, concernant l'acquisition de sa propriété, rue Saint-Denis, pour l'élargissement du tunnel de la rue de la Loi, et faire une nouvelle proposition. Approuvé.

Sur Honneur le Maire l'invite à se rendre chez lui, et M. Le Commisnaire Ross est appelé à presider.

M. David Rochon, accompagné de son avocat, maître G. Fontana, se présente devant le Bureau, au sujet de terrain lui appartenant dont la Cité avait fait des besoins, pour l'élargissement de canal de la rue de la Loi.

Après explication fournie par maître Jarry, l'un des Avocats de la Cité la question est soumise à la considération.

M. E. W. Parent, se présente devant le Bureau pour donner les raisons pour lesquelles il

n'a pas signé l'acte de vente de certains
lots situés sur le parc de Georges Etienne
au Centre.

Il s'engage à soumettre ses raisons par écrit.

La séance est ajournée à 8 heures P.M. pour
ajournement. In marking

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commisaires
Tenue le 20 février 1917 P.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martel, P.M.
M.M. les Commisaires Aimey
P.P.
Coti,

Reçu un rapport du Surintendant
de Police, recommandant de faire l'achat
de pardessus pour les officiers de son dépar-
tement.

Ses propositions de M. le Commissaire Prou.

Approuvé par M. le Commissaire Aimey, il est
Résolu qu'il est accordé à M. C. E. Langoulet le content
pour la fourniture et la livraison de 86
pardessus d'officiers au prix de \$ 37.⁰⁰
chacun, soit une somme totale de
\$ 3,182.⁰⁰ suivant soumission reçue le
20 février courant.

Reçu un rapport de l'Architecte de la
Ville, avisant le Bureau que la véla-
mation de M. P. Houle pour travaux réa-
lisés à la station de police de Titusaultville
est mal fondée et doit être rejetée.

Ses propositions de M. le Commissaire Aimey.

Approuvé par M. le Commissaire Prou. Il est
Résolu qu'il est approuvé ledit rapport et d'informer
M. Houle en conséquence.

Reçu un rapport de l'Architecte de la Ville
sur la requête de M.M. Beauchemin et
Madame, demandant l'autorisation de
revenir, élever un garage et vendre du bois de
construction sur les lots 571-2-3-4 du nu-
mero cadastriel 23 du quartier Hochelaga
Côté du rue Nicolet et Ontario, et d'y con-

tenir une cabane en bois sur la rue Noisbit.
 Sur proposition de M. LeComminaire Ainsy.
 Approuvé par M. LeComminaire Rossil est
 Résolu Conformément au rapport de l'Architecte de
 la Ville de refuser le permis demandé par
 M.M. Beauchemin et Wadway pour
 la construction d'une cabane en bois sur
 la rue Noisbit, et de leur accorder un
 permis pour l'immobilier et la vente
 de bois de construction sur le dit lot, mais
 à la condition expresse qu'il ne construise
 sur aucun bâtiment (bureau remis ou
 hangar, etc) sur le lot ayant front sur
 la rue Ontario.

Le Bureau prend en considération la ques-
 tion des plans du pont du Chemin Paralle
 et des ponts-vannes de l'Aguedua.
 Sont présents: L'Avantier Chef
 L'Ingénieur en Chef
 L'Ingénieur Suppléant de l'Aguedua.
 Le docteur plant de filtration M. Field.
 et M. W. Underhill, chef des ingénieurs
 de la Compagnie J. & W. Schuhl & Co.
 M.M. J. H. Butler et P. W. St. George
 ingénieurs sont également présents.
 M.M. Butler et St. George exposent leurs
 vues sur cette question. Au cours de leurs
 remarques, M. LeComminaire Villeneuve
 prend son siège.

Le Bureau entend ensuite les explications
 de l'Ingénieur en Chef de l'Aguedua sur
 l'intercept de l'Aguedua et M. Field.
 M. LeComminaire Gotti propose
 Approuvé par M. LeComminaire Villeneuve.
 Après explication fournies, et étant donné
 le fait que la Ville a un contrat avantageux
 avec le plan original, tel que précédé par
 M. Schuhl & Co. de la loi pour la construction
 du pont Paralle et des ponts-vannes sont

confirmés.
 Le vote est appelé sur le motion ci-dessus
 voté pour M.M. LeComminaire Villeneuve.
 C'est M. Ainsy.
 Ainsi la motion est affirmative, et il est
 Résolu En conséquence.

Le Bureau prend ensuite en considération
 la question du contrat accordé à M. J. O.
 Sullivan pour la construction du Pont La-
 salle et des ponts-vannes.
 Après avoir entendu les explications fournies
 par M. O. Sullivan, à ce sujet, le Bureau
 ajourne l'étude de cette question à une
 séance ultérieure.

Après avoir entendu les explications fournies
 par le Contrôleur et l'Auditeur de la loi, au montant de
 total de \$ 27,729.52 suivant liste certifiée.
 Sur proposition de M. LeComminaire Villeneuve.
 Approuvé par M. LeComminaire Ainsy. L'est
 Résolu L'aprouver le paiement.

Après avoir communiqué de Madame J.
 Augmaiz au sujet de l'accident dont
 elle a été victime et de la réclamation
 qu'elle a présentée.
 Résolu De transmettre au département de Réclamations
 pour rapport.

Après avoir communiqué de la Compagnie
 Parfait de Lyon, France, au sujet de la
 location et affrètement d'automobiles.
 Résolu au dossier.
 La séance est ajournée, à samedi le 24
 courant à 11 heures. A M.
 Gouvernement. M. Mackay

Procès verbal d'une séance du Bureau des Communaires
Tenue le 24 février 1917. A.M.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Martini Pré.
M.M. les Communaires Ross.
Villeneuve.

Reçu du mandat vérifié par le Contrôleur et Auditeur de la Ville au montant total de \$ 49818.²⁶ suivant liste certifiée sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est résolu de l'autoriser le paiement.

Reçu des catalogues de voitures de la Compagnie Tiffin Motor, concernant l'achat d'accessoires et de balayeurs automobiles
Répon au dossier.

Reçu un rapport du Chef du département des Incendies demandant de faire voter un crédit de \$ 150.⁰⁰ pour payer le coût du déplacement de l'automobile récemment installée au coin des rues Notre-Dame et Ma Gill.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est résolu de recommander au Conseil le vote de la dite somme, pour la faire verser.

Reçu un rapport du Département en foi recommandant le règlement de la réclamation de M. Nicolo Spidalieri pour dommages résultant d'un accident de travail, dont il a été victime en travaillant dans une igloo, sur la rue Bennett.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est résolu d'autoriser le règlement de la dite réclamation en payant au demandeur une somme de \$ 1.100.⁰⁰.

Reçu un rapport du Surintendant des Edifices et Municipaux, recommandant de louer à M. W. Mathieu un terrain appartenant à la Ville, situé au coin des rues Notre-Dame et Fulford, pour y installer une serre à bois.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est résolu de louer à M. W. Mathieu, le terrain en question pour un an, à raison de \$ 10.⁰⁰ par mois, à la condition que la Ville pourra mettre fin audit bail, en tout temps, en donnant avis d'un mois à cet effet, que ledit M. Mathieu se conforme aux règlements de la Ville et qu'il installera sa serre à bois sur la rue Fulford.

La séance est ensuite ajournée à lundi le 26 du courant à 10.⁰⁰ A.M.

De concert unanime l'ajournement est levé et la séance est levée dans le cabinet de Son Honneur le Maire.

Sont présents.

Son Honneur le Maire M. Martini
M.M. les Communaires Ross.
Villeneuve.
Aimé.

Reçu des résumés pour être jointes à la demande d'emploi de M. B. Michaud à la Bibliothèque.

Reçu des résumés de la Bibliothèque de la Ville.

Reçu un rapport de l'Architecte de la Ville concernant la demande de M. H. Henry Morgan.

les pour un permis de construction à l'angle nord-ouest de rue Sherbrooke et Jeanne Mance.

Sur proposition de M. LeComminier au Conseil Approuvé par M. LeComminier au Conseil. Il est Résolu De faire au département en loi, pour destination

Soit un rapport de l'Architecte de la Ville en réponse à une plainte contre la construction d'une fabrique à chauffer sur la rue St. Moise, suite.

Sur proposition de M. LeComminier au Conseil Approuvé par M. LeComminier au Conseil. Il est Résolu De faire au département en loi, conformément au dit rapport.

Soit un rapport de l'Architecte de la Ville déclarant si le pouvoir fait doit, à la requête de la Victe. Bon Jour. Compter les Ltd qui demandent l'autorisation d'installer une chaudière à vapeur au No. 1158 de la rue St. Christophe.

Sur proposition de M. LeComminier au Conseil Approuvé par M. LeComminier au Conseil. Il est Résolu De faire au département en loi, conformément au dit rapport, et d'informer ledite Compagnie en conséquence.

Soit un rapport de l'Architecte de la Ville concernant le projet signifié aux entrepreneurs de la canalisation de pompes de Ste-Anne, pour la mettre en demeure de faire certains travaux de réparation.

Sur proposition de M. LeComminier au Conseil Approuvé par M. LeComminier au Conseil. Il est Résolu De faire au Surintendant des Edifices Municipaux, pour rapport sur les faits relatifs au chauffage du dit édifice.

Soit un rapport de l'Architecte de la Ville déclarant si le pouvoir fait doit à la requête de M. J. A. Chaburn, qui de-

mande l'autorisation d'installer un entrepôt d'huile, au No. 14 de la rue Victoria.

Sur proposition de M. LeComminier au Conseil Approuvé par M. LeComminier au Conseil. Il est Résolu De faire au département en loi, conformément au dit rapport, et d'informer M. Chaburn en conséquence.

Soit un rapport du Surintendant des Bâties en réponse à une plainte de M. de E. Lafontaine, concernant le port de roches litables à l'angle des rues Chevreuil et St. Denis.

Sur proposition de M. LeComminier au Conseil Approuvé par M. LeComminier au Conseil. Il est Résolu De faire au Surintendant de la Ville, pour rapport sur l'opportunité d'installer dans ledit kiosque un miroir semblable à ceux déjà installés dans d'autres kiosques.

La séance est ouverte à lundi le 26 février 1917, à 10.30 He. A. M.

Journalnement.

M. M. M. M.

Procès-verbal d'une séance du Bureau de Communica-
tion
Tenue le 26 février 1917. A. M.

Présents,

Son Honneur J. Mari M. Martin, Pres.
M. M. les Communicaux Roux,
Villeneuve.

Ainsi.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumission d'une lettre et un catalogue de la
Compagnie Thomas Green & Son, Re: Ma-
chines arroseuses et balayeuses auto-
mobiles.

Disposé au dossier.

Soumission d'une lettre de M. A. Girard, concer-
nant l'offre qu'il a faite à la Ville de
mettre à sa disposition pour culture,
200 arpents de terrain qu'il possède à la
Côte des Neiges.

Résolu De transmettre cette lettre à M. le Commu-
sairé Ainsi, et d'en envoyer une copie
à la légation d'Italie.

Soumission d'une communication de la Compagnie
Code Tank & Specialty, au sujet de la
brigade Infanterie.

Résolu De transmettre cette lettre au Surintendant
des Achats et des Ventes.

Soumission d'une communication de M. H. B.
Keren, au sujet de certaines questions munici-
pales.

Disposé au dossier.

Soumission d'une communication de M. Emile
Bequembourg, avocat, au sujet d'une récla-
mation de M. O. M. Cays, concernant le

service d'alimentation d'eau à sa résidence.
Résolu De transmettre cette communication à l'Engi-
nier en Chef (M. Lepage).

Sur proposition de M. le Communicaux Villeneuve

Approuvé par M. le Communicaux Roux, il est
Résolu De donner instruction au Trésorier de la
Ville de payer le montant de \$ 1200.00
voté au Budget, pour l'Union du
Municipalité Canadienne, et de trans-
mettre copie de la présente résolution à M.
L'Échevin Boyd.

Soumission d'une communication de la Cie.
Million Doree Ltd, au sujet de l'état
de la rue McGill.

Résolu De transmettre cette communication à l'En-
génieur en Chef.

Soumission d'une communication de la Park
Extension Municipal Reform Associ-
ation, au sujet de l'amélioration à faire
dans les rues cédées à la Ville, par M.
John Findlay.

Résolu De transmettre cette communication à
l'Ingénieur en Chef pour rapport.

Soumission d'une communication de M. L'Échevin
Élie, demandant de confier à M. J. A. Poiré,
le service de percepteur dans le quartier St.
Gabriel.

Disposé aux archives.

Soumission d'une communication de M. Alexandre
Dermantien, au sujet du service de tra-
versure de l'Île Ste. Hélène.

Résolu D'informer M. Dermantien que des soumissions
seront demandées bientôt, pour ce service.

Soumission d'une communication de la Cie. Lebon
transmettant des échantillons de charbon

Resolu De transmettre cette communication au Sur-
intendant des Achats et des Ventes.

Soumettre un rapport du département en loi
avoirant le Bureau qui M. M. M. M. B. B.
passa n'est pas elitat de donner un
titre valable pour la licence de terrain, dont
le Bureau la recommande l'acquisition
dans un rapport présentement devant le
Conseil.

Resolu De puis le Conseil de retourner ledit rap-
port au Bureau des Commisaires.

Resolu Que la résolution du Bureau en date du
19 février, 1917, à l'effet de faire l'acqui-
sition de l'adite licence de terrain, soit révo-
quée et annulée.

Soumettre une résolution du Conseil, à
l'effet de retourner au Bureau des Com-
misaires, pour renseignements additionnels
un rapport dudit Bureau, recommandant
l'achat de la propriété de M. A. Ho-
sel, située sur le Chemin Beuzière.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ross. Il est

Resolu De transmettre ce rapport au président
du Bureau des Estimateurs, avec pièces
de fournir les renseignements demandés.

Soumettre une résolution du Conseil, à l'effet
de retourner au Bureau des Commisaires
un rapport dudit Bureau recommandant
l'achat de la propriété de M. M. G. Glenhon
située sur le terrain Notre-Dame Ouest.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ross. Il est

Resolu De transmettre ce rapport au Président du
Bureau des Estimateurs, avec pièces de
fournir les renseignements demandés.

Soumettre un rapport du Président du Bureau
des Estimateurs, au sujet de la résolu-
tion de Mademoiselle M. Chaput, pour la
valeur d'une licence de terrain, dont l'an-
cienne ville St. Louis avait fait pos-
session, sur le Boulevard St. Laurent.
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ross. Il est

Resolu De transmettre ce dossier au département en
loi pour rapport.

Soumettre un rapport du Président du Bu-
reau des Estimateurs, au sujet de la résolu-
tion de M. de Boucherville et de
M. J. O. Guerinville, pour la valeur d'une
licence de terrain, dont l'ancienne ville Saint-
Louis avait fait possession, sur le Boul-
levard St. Laurent.

Resolu De transmettre ce dossier au département
en loi pour rapport.

Soumettre un rapport du Directeur du Bu-
reau Municipal d'Hygiène, au sujet
de l'ex-impester Hamall.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross.
Approuvé par M. le Commissaire Ainsworth. Il est

Resolu De continuer les services de M. Hamall pour
l'année 1917, à compter du premier mars.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ross. Il est

Resolu Que la résolution du Bureau, en date du
123 février, concernant les plans du pont
Lafontaine et des ponts-rampes soit amendée
en changeant les mots: tels que préparés
par les ingénieurs de la Cité, par ceux, tels
qu'ils furent préparés par la Compagnie J. G. Moushel
Partners Ltd.

Donner un rapport du département en loi, et des Experts, recommandant le règlement de certaines réclamations.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est Résolu De transmettre le règlement des dites réclamations comme suit:

Madame William Rogue, Mort de son mari	
à Mad. Rogue.	\$2.000.
Orléans, Perte de temps	17. ⁵⁰
Paul Chavert, Accident de voiture	5. ⁷⁵
Arthur Roy, dite bris	37. ⁴¹
Edmond Pilon, Accident d'automobile (dame)	

Résolu De donner instruction à l'ingénieur en chef de faire faire les réparations nécessaires à l'édite automobile, dans les ateliers municipaux.

Il est en outre Résolu De transmettre le règlement des réclamations suivantes, à titre de fonds de secours.

Edmond Bourgeois, Accident de travail	7. ⁵⁰
D. Papanas	5. ⁰⁰
Y. Wadje	2. ⁹¹
Reclamations Réitérées. 35119-35120.	

Donner un rapport du département en loi, sur une interpellation de M. l'éclaireur Juvigné, concernant l'achat d'une pièce de terrain, sur la rue Languevin.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est Résolu De transmettre au Conseil, en réponse à la dite interpellation, copie du jugement intervenu pour la cession de l'édite parcelle de terrain, Boulevard St. Laurent.

Donner un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, au sujet de la demande d'assurance de M. Robert Fitzgibbon. Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De transmettre ce dossier au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, au Directeur de l'Ornitologie Municipale, et au département en loi, pour rapport.

Donner une communication de la Ville de Port-Arthur, sur l'annuel du Département des Travaux pour l'année 1916.

Ses propositions de M. le Commissaire Ainsy.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De transmettre cette communication au Surintendant des Travaux, avec prière de faire droit à la dite demande, et d'informer le requérant en conséquence.

Donner des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$1,322.⁴⁶, sur une liste certifiée.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De faire payer le paiement.

M. M. le Commissaire Ainsy et Ross laissent leur siège et la séance est momentanément suspendue.

M. M. le Commissaire Ainsy et Ross reprennent leur siège.

Donner un rapport du Département en loi, en réponse à une interpellation de M. le Commissaire Villeneuve, concernant la absence du Commissaire.

Résolu De recevoir ce rapport, et de le déposer aux archives.

M. l'éclaireur Rubenstein attire l'attention du Bureau sur le mauvais état de la rue Saint-Orban entre la rue Dorchester

et St. Catharines par suite de l'amour-
cissement de la neige.

Sur proposition de M. LeComminiau Aimey
Approuve par M. LeComminiau Rose, il est
Résolu Que l'homme instructeur à l'Ingénieur en
Chef de faire baisser le niveau de la cham-
pne actuelle.

Sur un rapport du Surintendant des
Travaux sur l'avis de la succession Dufresne
Dufresne, à l'effet qu'elle entend con-
l'exploitation de son contrat avec elle en 1916, à
M. Dufresne Dufresne, pour le privilège
de louer des embarcations sur le lac
des Pains Pointe.

Sur proposition de M. LeComminiau Aimey
Approuve par M. LeComminiau Rose, il est
Résolu Que les conditions du dit contrat soit conti-
nué par la succession Dufresne, le
tout pour la durée de l'exploitation
en loi.

Sur un rapport du Surintendant
des Travaux M. Fort-Royal, au sujet des
parties du Parc Fort-Royal qui
peuvent être utilisées pour la culture.

Sur proposition de M. LeComminiau Aimey
Approuve par M. LeComminiau Rose, il est
Résolu Que l'avis de ce rapport au dossier.

Sur proposition de M. LeComminiau Villeneuve.
Approuve par M. LeComminiau Aimey, il est
Résolu Que jusqu'à l'Ingénieur en Chef de faire
au Bureau par renseignements suivants:
Qu'est-ce qui coûtera à la Cite approximati-
vement, la construction du boulevard de pro-
posés sur les bords de l'Alouette? Les
calculs doivent comprendre le coût approxi-
matif de la construction, de drainage
des nivellement, construction de la surface
(surfacing), installation de lampes et éclair.

roge, ainsi que l'entente.

Une partie du personnel du
Bureau de l'Ingénieur en Chef, ayant
des loisirs à cette époque de l'année, l'In-
génieur en Chef, sans sans doute en po-
sition de fournir ces renseignements, pour
aider le Bureau prochain.

Sur l'honneur de M. Aimey étant appelé au
téléphone, dans son bureau, laisse son siège
et M. LeComminiau Rose est appelé à
prendre.

Sur un rapport de J. A.
Davi Co. Ltd. demandant un bon de son
cheque, la Compagnie Wedge Wood and
Co. Ltd. l'intelligence d'égout et de
sources d'eau sur l'Ab. McQuinn.
Résolu Que transmettre à l'Ingénieur en Chef M.
Juge pour rapport à l'ingénieur (interim)
Sur l'honneur de M. Aimey reprend son siège.

Sur un rapport de l'Ingénieur en Chef
recommandant le vote d'un crédit
additionnel de \$ 5,000.00 pour payer les
honoraires des experts chargés de faire
l'étude de la question de l'amélioration
à l'Alouette.

Sur proposition de M. LeComminiau Villeneuve.
Approuve par M. LeComminiau Rose, il est
Résolu Que recommander au Conseil de voter à
même le Fonds de réserve, une somme de \$
5,000.00 pour cette fin.

Sur un rapport du Directeur Ingénieur
en Chef, transmettant par extrait du coût
de la construction de 4 Pionniers pour char-
geurs d'automobiles.
Sur proposition de M. LeComminiau Rose.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
Résolu d'adresser le certificat de transmission
au procureur-général la requête des com-
ducteurs d'automobiles, et à lui deman-
der si le Gouvernement serait prêt à
contenir les risques en question.

Ordre du Jour.

Après lecture de M. le Commissaire Ross
That, in order that the Members of
the Council might be well informed
as to the reasons, views and purposes
influencing the Commissioners in
their recommendations to Council,
that the Members of the Council
be invited regularly to meet the Com-
missioners in such cases prior to regu-
lar meetings of Council, thereby avoiding
the misunderstanding, controversy and
serious delay which occurs at meetings
of the Council, when the two bodies
for the first time discuss important
matters.

La proposition ci-dessus n'étant pas en
ordre, il est rayé de l'ordre du jour

Après lecture de M. le Commissaire
Villeneuve Re: Division du travail du
Bureau.

Congrédiation difficile jusqu'à ce que le
Bureau soit au complet.

Jeune communication de M.
Richard Mon Donald demandant le
passeport pour le mariage de l'avenue
Coxsnaught.

Résolu De référer à l'ingénieur en Chef pour rapport.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis
qu'à la prochaine séance du Bureau
il proposera qu'à l'avenir le nom du

Bureau aient lieu à 10 heures de l'avant-
midi.

Jeune communication de l'ingénieur de la
Cité recommandant d'accepter une
offre de la maison Wood Gundy, Co. de
Montréal à la Cité \$19,000.00 de libentien
emises par la Ville du Sault au Récollet
et portant 6% d'intérêt à un taux
qui rapporterait 5.60%.

Après lecture de M. le Commissaire Villeneuve
Après lecture de M. le Commissaire Ross il est
Résolu d'accepter ladite offre, le montant né-
cessaire à être pris sur la balance de
possible pour le Fonds d'amortissement
de la Cité.

Le Surintendant du Ashgate et du Centre
est présent devant le Bureau, au sujet
de la fourniture de charbon mou et
s'il demande de fermer le bassin et
donner instruction au différents chefs
de Département d'économiser et com-
bustible, autant que possible.

M. le Commissaire Villeneuve et Ross
sont allés voir auprès du fournisseur
et des autorités du Basique les
vendes du Grand Tronc et de l'In-
tercolonial pour discuter cette question.
Sur proposition de M. le Commissaire Ross

Après lecture de M. le Commissaire Ross il est
Résolu De donner instruction au Surintendant
des Edifices Municipaux de faire rapport
sur la possibilité de fermer le bassin
pendant quelque temps, et de donner
instruction à tous les chefs de Département
d'économiser le charbon, autant que possible.

La séance est adjournée à mardi le 2 courant, 11.11.14
M. Mackay
Gouvernement.

Reuni-on bal-dimanche du Bureau de Communi-

Tenu le 27 fevrier 1917 A.M.

Presents,

Son Honneur M. M. Martin, Pres.
M. M. le Communiar. Ross.
Ainsy

Le Secre-taire procede a la lecture des minutes
de la reunion de laquelle M. le Communiar. Ville.
n'etait pas present.

Les minutes sont approuvees, telles que lues.

Soumis un echantillon de la Superstine
Buck.

Resolu De transmettre ledit echantillon au Surin-
tendant de l'achat et des ventes.

Soumis une communication de M. John Pas-
per, transmettant un modele de bulletin
pour la election municipale.

Resolu De transmettre ladite communication au
Bureau de la Cite.

Soumis une communication du Secre-taire
de la Commission des Travaux, deman-
dant de lui faire parvenir la somme de
\$ 5,000.00 qu'elle a demandee par resolution
en date du 9 fevrier.

Resolu De donner satisfaction au Contrôleur et
Auditeur de la Cite de payer ladite somme
a la Commission des Travaux.

Soumis une communication de la Montreal
Automobile Trade Association, demandant
si la Ville a l'intention de se procurer une
bâtisse convenable pour y tenir des expositions
des voitures, etc.

Resolu De transmettre ladite communication au Sur-

intendant des Edifices Municipaux, pour
rapport.

Soumis une communication de M. H. Fayth,
sollicitant l'aide de la Cite pour lui per-
mettre d'aller a l'etablissement comme colon.

Resolu De transmettre ladite communication au Di-
recteur de l'Ornitoman Municipal, pour rapport.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de l'Éclairage, recommandant
de payer a la Compagnie L. G. Monahel &
Partners une somme de \$ 1228.22, repre-
sentant la balance de leur honoraires
pour la preparation du plan et des devis
relatifs a la construction du pont Lanthe
et du pont de leur Church.

Sur proposition de M. le Communiar. Ainsy.

Approuve par M. le Communiar. Ross. il est
Resolu D'aprouver le paiement de ladite somme a
la Compagnie L. G. Monahel & Partners.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de la Voirie, recommandant de
faire voter un credit additionnel de
\$ 50,000.00 pour l'entretènement de la neige des
trotoirs, conformément aux dispositions
du règlement No. 400.

Sur proposition de M. le Communiar. Villeneuve.

Approuve par M. le Communiar. Ross. il est
Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant
qu'une somme de \$ 50,000.00 a été versée à
la Fonds de réserve, soit appliquée aux fins
ci-dessus, et en attirant l'attention du
Conseil sur l'opportunité d'augmenter le
taux de la taxe qui est actuellement imposé
sur les propriétés, pour payer le coût de
l'entretènement de la neige des trottoirs.

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de la Voirie, recommandant de faire

voter un credit additionnel de \$ 50,000. pour payer la part de la Ville dans le credit de l'effacement de la neige des rues. (Snow special).

Les propositions de M. LeCommissaire Villeneuve Approuvees par M. LeCommissaire Ainsy, il est Resolu D'appliquer aux fins ci-dessus une somme de \$ 50,000. a titre d'emprunt au Fonds de reserve, et de faire rapport au Conseil, en consequence s'il y a lieu.

Soumis des mandats, verifiees par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant total de \$ 36,962.⁷⁶ suivant liste certifiee.

Les propositions de M. LeCommissaire Villeneuve. Approuvees par M. LeCommissaire Ainsy, il est Resolu D'interdire le paiement.

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, en réponse à une communication de M. R. Davidson, concernant l'application des reglements de construction.

Les propositions de M. LeCommissaire Ainsy Approuvees par M. LeCommissaire Ross, il est Resolu D'acquiescer au contenu du rapport, à M. Davidson.

Soumis une recommandation, en faveur de M. Mademoiselle S. Beauchamp, qui sollicite un emploi à la Bibliothèque. Resolu D'acquiescer à la dite recommandation au Bibliothécaire.

Soumis une communication de M. S. Vaillon, curé, sollicitant une position dans le Département des Edifices Municipaux.

Resolu D'acquiescer à la dite communication au Sec. Intendant des Edifices Municipaux.

Soumis une communication de M. H. Savoy sollicitant une position comme gardien dans

le Département des Parcs. Resolu D'acquiescer à la dite communication au Sec. Intendant des Parcs.

Soumis une requête (No. 3) du Département des Impressions, pour travaux d'impression reçus par différents Départements.

Les propositions de M. LeCommissaire Ainsy Approuvees par M. LeCommissaire Ross, il est Resolu D'acquiescer à la dite requête.

Soumis un rapport du Sec. Intendant des Achats et des Ventes, sur les fournitures reçues le 20 février courant, pour la fourniture et la livraison des uniformes reçus par différents Départements.

Les propositions de M. LeCommissaire Villeneuve. Approuvees par M. LeCommissaire Ross, il est Resolu D'acquiescer au contenu, à M. C. E. Lamoureux, comme suit:

- Département des Edifices Municipaux.
- 11 uniformes, comprenant un gilet, une veste et deux paires de pantalons, à raison de \$ 29.⁰⁰ # 319.⁰⁰
- 24 Uniformes, comprenant un gilet et deux paires de pantalons, avec braies à raison de \$ 29.⁰⁰ 696.⁰⁰

- Département de l'Alcôve.
- 12 Uniformes, comprenant un gilet et une paire de pantalons, à raison de \$ 23.⁰⁰ 276.⁰⁰
- 11 paires de pantalons d'hiver, à raison de \$ 7.⁴⁵ 81.⁹⁵

- Département des Parcs.
- 15 Uniformes, comprenant un gilet, une veste et une paire de pantalons, à raison de \$ 23.⁰⁰ 345.⁰⁰

- Département d'Hygiène.
- 46 Uniformes, comprenant un gilet, une veste

et un pair de pantalons à raison de \$23.⁰⁰ 1058.⁰⁰
 33 Redingotes (Beafoakite) à raison de \$18.⁵⁰ 610.⁵⁰
 Pardessus d'hiver, à raison de 19.⁰⁰ 19.⁰⁰

Il est en outre
 Résolu De prier son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de signer le contrat à intervenir et de rembourser la dépense faite par les parties concernées, savoir:
 Christie Clothing Co. Ltd. \$208.⁸⁵
 John P. Ouzent 307.³⁵
 Alex. Langlois 500.⁰⁰
 (chèques par Alex. Langlois, Intant)

Soumis un rapport du Surintendant de Parcs, recommandant d'accorder au 245^{ème} Bataillon les permissions d'installer d'utiliser pendant un mois environ les enseignes qui ont été installées sur différents postes par les organisateurs de la campagne du Souvenir Patriotique

sur proposition de M. LeCommissaire Aïves
 Approuvé par M. LeCommissaire Proulx, il est Résolu De répondre par l'adite recommandation

Soumis une communication de la Civic Improvement & Industrial Co. au sujet de l'insuffisance de son matériel ancien dans le district No. 4

Résolu De transmettre la dite communication au Surintendant du département de l'Éclairage.

Soumis un avis de la Compagnie Deakin Construction Co. au sujet de certains arguments qui lui avaient été faits par la Compagnie St. J. Joso qui veut à présent le contrat pour la construction du pont de la rue Cliche.
 sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Proulx, il est Résolu De l'offrir au département en prêt au Trésorier de la Cité, pour rapport.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, transmettant une communication de M. J. P. Morgan & Co. qui propose d'ajouter au premier projet de rédemption d'une partie de la dette de la Cité, à Londres, un montant qui porterait la rédemption totale des valeurs de la Cité, en Angleterre, à £ 8,000,000.

sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve
 Approuvé par M. LeCommissaire Proulx, il est Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter la proposition de M. J. P. Morgan & Co. et d'accorder l'autorisation d'introduire \$ 23,000,000.⁰⁰ de débentures en plus de montant de \$ 10,000,000.⁰⁰ tel que déjà autorisé par résolution du Conseil, en date du 27 janvier, 1917.

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur, en réponse à une interpellation de M. LeCommissaire Villeneuve, concernant l'examen des livres du Comité du centenaire Canadien.

Répondu aux arches.

Le Bureau décide à l'unanimité de renvoyer la mission pour l'inventaire des valeurs fiscales.

Les communications suivantes sont lues, en présence des parties intéressées.

Soumission résolution de Conseil, recom-
mandant le vote d'un crédit pour payer
les dépenses de la délégation qui doit ven-
contre les autorités fédérales, au sujet
de la vente de l'île Longue-Pointe.

Ses propositions de M. le commissaire Villeneuve.

Présenter à l'Assemblée, à même le Fonds de réserve, une
somme de \$ 200.⁰⁰ pour cette fin.

Soumission des rapports du Département en
loi, au sujet des options faites contre la
Ville, concernant le terrain à la suite de
M. M. John O'Keefe, Marcia Gauthier, et
Salem Gauthier, et Arthur Trempe.

Ses propositions de M. le commissaire Villeneuve

Présenter à l'Assemblée au Conseil de voter les
crédits nécessaires pour le paiement des
pensions annuelles des personnes ci-dessus
mentionnées, de arrêter que leur sont
dus et de faire de leur accord, comme
suit:

John O'Keefe, pension annuelle de \$ 500.⁰⁰ depuis
le 1^{er} juillet 1914, au 31 décembre 1917 \$ 1,750.⁰⁰
Payer à M. M. Emard & Emard 117.⁵⁰

Marcia Gauthier, pension annuelle de \$ 675.⁰⁰
depuis le 16 juillet 1915 au 31 dec. 1917 \$ 1,659.³⁸
Payer à M. M. Savallie, Demerai & Desjardins 186.⁴⁵

Salem Gauthier, pension annuelle de \$ 570.⁰⁰
depuis le 1^{er} avril 1916 au 31 dec. 1917 875.⁰⁰
Payer à M. M. Savallie, Demerai & Desjardins 127.¹²

Arthur Trempe, pension annuelle de \$ 570.⁰⁰
depuis le 1^{er} septembre 1916, au 31 dec 1917 \$ 666.⁴²
Payer à M. J. St. Jalbert 25.⁴⁵

Soumission le rapport du Service médical municipa-
l pour la première quinzaine de février 1917.

Déposé aux archives.

Soumission le rapport hebdomadaire du Service
du Maladies Contagieuses pour la semaine
finissant le 17 février 1917

Déposé aux archives.

Soumission le rapport mensuel de l'opération
du Service médical municipal, pour le mois
de janvier 1917.

Déposé aux archives.

Soumission le dossier qui a trait de la dissolution
d'un parti de bâtisse en construction, entre
la ligne de terrain et la ligne de construction
au No. 228 rue Sherbrooke Est.

Ses propositions de M. le commissaire Ains.

Présenter à l'Assemblée de nouveau au Département
en loi, pour rapport additionnel, en
attirant son attention sur l'objet qui a
réglementé a été par le Conseil
subsequemment à la préparation de son
rapport en date du 23 juin 1916.

La séance est ajournée à 3 He P.M. le 2^{ème} jour.
Gouvernement. M. Martiny

Procès verbal d'une séance du Bureau de Commisaires

Tenu le 27 février 1917 P.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin
MM. les Commisaires Ross,
Villeneuve,
Cluny.

Après l'ouverture de la séance, Son Honneur
le Maire laisse son siège, et M. le Commis-
saire Ross est appelé à presider.

M. le Commisaire Villeneuve laisse son siège
et la séance est suspendue.

Son Honneur le Maire reprend son siège
et la séance est reprise.

Les représentants de la succession Sheppard
sont présents devant le Bureau, au sujet
de la vente de leur propriété à la Ville,
pour l'ouverture de la rue Sherbrooke.

Après avoir entendu M. le Com-
missaire Villeneuve reprendre son siège.

Après explication de madame Jarry, l'un
des avocats de la Cité, le Bureau décide
de laisser la question sous ses yeux.

Sur proposition de M. le Commisaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commisaire Cluny, il est
Résolu de proposer au Fonds de réserve une somme
de \$ 50,000.⁰⁰ pour l'enlèvement de la neige
des trottoirs.

Sur proposition de M. le Commisaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commisaire Ross, il est
Résolu de demander à la loi de Trampage si elle
serait faite à rembourser à la Ville sa

quote part de l'argent déboursé, cette année
jusqu'à date, pour l'enlèvement de la neige.
Cette demande étant faite à raison de
l'état actuel des trottoirs et du coût
plus élevé de ce travail, et d'annexer à
cette demande un état détaillé des dépenses
en encourues à cet effet.

Son Honneur le Maire laisse son siège, et le
Bureau est suspendu pendant quelque instant.

Les représentants de la Commission Scolaire
de Koschlova sont présents devant le Bureau,
au sujet des taxes dues à la Ville, par
ladite Commission, et de sa réclamation
contre la Ville.

M. le Commisaire Ross laisse son siège
et le Bureau est suspendu pendant quelque instant.

Après avoir entendu les représentants de ladite
Commission, siégeant à reconnaître une
nouvelle proposition par écrit.

La séance est adjournée à demain, le 28 février
à 9 h. P.M.

Agouement. M. le Maire.

Procès verbal d'une séance du Bureau des Communaires

Tenu le 21 février 1917 à m.

Présents.

Son Honneur le Maire M. Marten. Pr.
MM. les Communaires Ross.
Villeneuve.

La lecture des minutes est suspendue.

Sur proposition de M. le Commis. Villeneuve.

Approuvé par M. le Commis. Ross. il est
Résolu Que la résolution du Bureau. No. 35107
en date du 27 février courant, à l'effet
de voter ex. fonds de réserve, une somme
de \$ 50,000. pour l'embellissement de la neige
des rues (Sous spécial, part. de la Cité),
soit reconsidérée et annulée.

Sur proposition de M. le Commis. Villeneuve.

Approuvé par M. le Commis. Ross. il est
Résolu Que la résolution du Bureau. No. 34890
en date du 27 février courant, à l'effet de
recommander au Conseil le vote d'un
credit de \$ 50,000 pour l'embellissement de
la neige des trottoirs, soit reconsidérée
et annulée.

Sur proposition de M. le Commis. Villeneuve.

Approuvé par M. le Commis. Ross. il est
Résolu Qu'il soit fait rapport au Conseil, en attirant
de nouveau son attention sur le parti du
rapport de la Commission Spéciale Re:
Nouveaux sources de revenus, concernant
l'opportunité d'amender le règlement No.
606 fixant à 0.05% pied de front la taxe
imposée sur les trottoirs pour l'embellissement
de la neige des trottoirs.

MM. les Communaires Villeneuve et Ross. laissent
leur siège et la séance est momentanément
suspendue.

MM. les Communaires Ross. et Villeneuve
représentent leur siège et la séance est
continué.

Je soussigné un rapport de l'inspecteur de la
Cité, déclarant que M. Médéric Dupuis
qui a acheté de la Cité des lots subdivi-
sionnés Nos. 291-292-293-294-295 du
lot No. 1705. paroisse de Montréal, quar-
tier Saint-Henri, aux termes d'un contrat
passé devant Maître J. Beaudouin, N.C.P.
le 26 mai 1914, de lui payer la balance
qu'il redrait sur les lots Nos. 294 et 295
est parti du lot No. 295.

Sur proposition de M. le Commis. Villeneuve.

Approuvé par M. le Commis. Ross. il est
Résolu Que l'inspecteur Son Honneur le Maire et le Greffier
de la Cité a signés les actes nécessaires
pour opérer la radiation de l'hypothèque
affectant ce lot, en faveur de la Cité.

M. le Commis. Aïny prend son siège.

Je soussigné un rapport de l'inspecteur du Dé-
partement de l'Algondue, Par. Rivier, de-
mandant une augmentation de salaire.

Résolu Qu'il soit transmis la dite requête à M. le Com-
mis. Villeneuve.

Le Secrétaire prend la lecture des minutes qui
sont approuvées, telles que lues.

Je soussigné un rapport de l'Inspecteur des
Impôts et de la Papeterie, sur une com-
munication de M. Albert Pless, au
sujet de l'établissement d'une impôt
municipal.

Sur proposition de M. le Commissaire Gigué.
Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu de différer M. Pleau, conformément audit
rapport.

Jeux sur rapport de l'Architecte de la
Ville, recommandant de permettre à M.
J. Fales, d'occuper le lot No. Cad. 15 subd.
No. 28 à 31 quartier Saint-Jean Baptiste
No. 900 rue Saint-Denis, pour y avoir, en
magasin et vendre du bois, charbon
fou, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Gigué.
Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu de différer le permis demandé.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Il est unanimement
Résolu de demander à la Commission des Tra-
ways, à quelle fin doit servir la somme
de \$5,000⁰⁰ qu'elle a demandé de lui
accorder, quelle est la réclamation
qu'il y a par le président, les membres de
la Commission et le Secrétaire, et de lui
demander en outre si elle a fait une
semblable demande à la Cité de Montréal.

Jeux sur rapport du Surintendant
des Achats de la Ville, sur le nombre
de chevaux achetés en 1913, 1914, 1915 et 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu de recevoir ce rapport, et de le déposer aux
archives.

Jeux sur mandat, vérifié par le Con-
trôleur et Auditeur de la Cité pour un montant
total de \$39,972.25 qui ont été certifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu de lui autoriser le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu de différer la réclamation suivante:
Sageur No. 405.

Voirie Div. Nord 34-35-36-37-38-39-40-41.
Aqueducs 83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93.
Voirie Div. Est. 14.

Jeux sur communication de M. J. N. Del-
lor, au sujet de la réclamation de M. de
John Nelson, pour suite sur le trottoir.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.
Approuvé par M. le Commissaire Ross. il est
Résolu de débiter le règlement de ladite réclamation
sur paiement d'une somme de \$115.00 en
capital, intérêts et frais ladite somme
à être imputée sur le Fonds de réserve.

Jeux sur rapport du District de Brosses
Municipal d'Hygiène, recommandant
que les sommes mentionnées ci-dessous
soient payées au Goutte de fait, comme
premier versement, à savoir \$14,000.00 sur
le Budget de 1917, savoir:

St. Catharines	\$148.43
St. Jean Baptiste	128.77
Hyman auxili-Coma	79.19
Sacri-Coeur	136.24
Ermond	89.05
St. Henri & St. Godefr	82.25
St. Nibine	90.95
St. Pierre	85.02
St. Joseph	103.09
St. Armand	79.45
St. Vincent de Paul	132.33
Rosemont	86.92
St. Anne	90.75
St. Elisabeth	90.45
St. Esprit-Jerri	75.93
	<hr/>
	1492.05

Sur proposition de M. le Commissaire Ross
Résolu D'après par M. le Commissaire Ainsworth il est
D'après le paiement de mandats si de...

Soit un rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène, ainsi qu'un
rapport du Docteur E. P. Choquet, con-
cernant la demande de congé de M. de
la Barthe, sténographe du service médical
pour cause de maladie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross
Résolu D'après par M. le Commissaire Villeneuve il est
D'après le congé demandé par M. de
la Barthe et attendu qu'elle est la seule
employée du service médical d'auto-
rité le Directeur du Bureau Municipal
d'Hygiène à engager temporairement un
ou deux d'actes de ce genre, au salaire de
\$12.00 par semaine, l'important nécessaire de
vont être pris sur la balance disponible
des salaires du département, et passé
sur présentation d'un compte approuvé.

Soit un rapport du Directeur du Bureau
Municipal d'Hygiène, concernant la de-
mande, faite par le maire de la ville de
Rigaud, de faire faire une inspection par
le Docteur R. F. Mailhot, Chef du Ser-
vice de l'Inspection du lait et de fermer
chez un nommé Napoléon Gagnier, et
recommandant que si le Bureau, de-
vise de permettre au Docteur Mailhot
d'aller à Rigaud, que ce soit à la con-
dition que ses frais de transport et un hom-
me soient payés par la ville de Rigaud

Sur proposition de M. le Commissaire Ross
Résolu D'après par M. le Commissaire Ainsworth il est
D'après l'autorisation demandée, à la
condition que M. Mailhot fasse ce travail
gratuitement et se charge que son frais
de transport.

Soit un rapport du Chef du département
du Soudier, expliquant l'emploi d'un
ou dit de \$500.00 qui avait été voté par
la construction d'un abri, pour les chevaux
et les appareils destinés au poste temporaire
du Park Extension.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross
Résolu D'après par M. le Commissaire Villeneuve il est
D'après le rapport, et de donner instruc-
tion au Chef du département du Soudier
de voir à ce que la dépense de cette nature ne
soit répétée pas, et de mettre devant le
Bureau le mandat de paiement des
matériaux en question, en indiquant
la nature de ces matériaux, les lieux où
ils ont été utilisés, etc.

Soit un rapport du Secrétaire de
Police, transmettant une liste de hommes
qui ont laissé son département, de puis
le premier janvier 1917.
D'après sans archives.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Résolu D'après par M. le Commissaire Ross il est
D'après les réquisitions suivantes,
Police 30-31-32.
Alarme 8.
Maladie Contagieuse 10.
Soudier 60-61-62-63-64-65-66-67.

Soit un rapport du Département en foi
au sujet des employés municipaux de
l'ancienne municipalité de Esterville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve
Résolu D'après par M. le Commissaire Ross il est
D'après le rapport au Contrôleur et la
situation, avec instruction de s'entendre avec les
chefs du Département intéressés, s'ils ont
besoin de ces employés

Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur de la Cité, sur les dépenses occasionnées pour l'administration du Bureau de Son Honneur le Maire, pour les termes des ex-maires Guerin et Paré, et de Son Honneur le Maire actuel, au 22 janvier 1917.

Résolu De recevoir ce rapport, et d'en transmettre copie à Son Honneur le Maire.

Soumis le dossier, au sujet de la réclamation de M. J. A. Richard, pour dommages causés par des inondations de surface.

Résolu De transmettre ce dossier à M. le Commissaire Villeneuve.

Soumis une communication de M. Paul W. Martel, transmettant un plan de rapport, faisant connaître une manière d'être conforme sur différents aspects.

Résolu De transmettre cette communication au Contrôleur et Auditeur de la Cité.

Soumis une communication de M. P. M. Dupont, Secrétaire du Parti Oupéien du Canada, protestant contre le mauvais service des tramways.

Résolu De transmettre ladite communication à l'Ingénieur en Chef M. Messier, et d'en envoyer copie à la Cité des Tramways.

Soumis une communication de la Civic Enactment & Industrial Company au sujet des conduites souterraines de la rue St. Catharines.

Résolu De transmettre cette communication au Surintendant de l'Éclairage, pour rapport.

Soumis une communication de M. J. Racine, transmettant un compte, pour le coût et l'entretien

de la traversée entre Boucherville et la Pointe-à-Pointe.

Résolu De transmettre ladite communication de M. J. Wilson, sollicitant une position dans le département des Pêches, à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

Soumis une communication de M. J. Wilson sollicitant une position, dans le Département des Pêches.

Résolu De référer au Surintendant des Pêches.

Soumis une communication de M. P. M. Dupont, au sujet de poids de pain.

Résolu De transmettre ladite communication au Conseil, par référence à la Commission de réglementation.

Soumis une communication de M. Henri Vézina, Secrétaire de l'Institut des Comptables et Auditeurs, au sujet de la réorganisation de la comptabilité.

Résolu De transmettre ladite communication au Contrôleur et Auditeur.

Soumis une communication de M. Horace J. Gagné, avocat, au sujet de la réclamation de M. C. Bilodeau, pour fourniture de pain.

Résolu De transmettre ladite communication au département en loi, pour rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Gigué,

Résolu D'approuver la répartition suivante :

- Taxes (Par la Cité) 34-35-36-37-38-39.
- Éclairage 17.
- Épuration 26-27.
- Impression & Papeterie 6.
- Taxes (Par M. le Maire) 6-7.

Soumis une communication de M. Antonis.

Parce, sollicitant un emploi à la Bibliothèque
 De transmettre la dite communication au
 Bibliothécaire Municipal.

Soumission rapport de l'Architecte de la
 Ville, au sujet de l'inspection des chaudières
 sur proposition de M. le Commissaire Cling.

Approuver M. le Commissaire Roux et
 De transmettre le dit rapport à l'Architecte
 de la Ville, avec prière de voir s'il peut
 trouver dans son département les fonds
 nécessaires pour augmenter le crédit voté
 pour le transport des inspecteurs de
 chaudières, et d'indiquer le nombre
 et l'endroit des inspections de chaudières
 faites en 1916, et les dépenses en occasion
 de ce chef, et d'informer l'Architecte
 de la Ville que le Bureau ne consent
 pas dans sa recommandation de faire
 remettre des téléphones.

La séance est ajournée à jeudi, le 1er mai
 1917 à 10.^h M. A. M.
 Gouvernement. M. Maclung

Bureau d'inspection de Bureau de Commission

Tenue le 1er mai 1917 à 10.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Pré.
 M. le Commissaire Cling
 Roux.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes,
 au cours de laquelle M. le Commissaire Ville-
 neuve prend son siège (page 467).
 Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumission communication de M. J. N. Pavi-
 chard, transmettant huit documents qui
 seraient l'explication et la base de l'exten-
 sion des voitures devant servir au nettoyage
 des rues de la Cité.

Présenter De transmettre la dite communication à l'An-
 génieur en Chef.

M. le Commissaire Roux lève son siège.

Soumission communication de M. J. E. G.
 Gaud - concernant les droits qui incombent aux Commis-
 sionnaires, demeurant par dehors des li-
 mites de la Cité, d'obtenir des contrats.

Présenter D'informer M. Gaud, que le Bureau a
 le droit d'accepter des contrats à tout com-
 missionnaire, quand bien même il demeurerait
 en dehors des limites de la Cité.

M. le Commissaire Roux reprend son siège.

M. le Commissaire Villeneuve attire l'attention
 du Bureau, sur le compte rendu, publié
 dans le Canada de ce jour, d'une séance
 de la Chambre de Commerce et sur les dé-
 clarations faites par M. J. G. Quintal, com.

mont l'embarco sur le bli.
Aspirant-Suffici de la Cite. M. Cui.
peuvent appeler devant le Bureau, et
ont pu de communiquer par telegramme
avec l'honorable ministre des Colonies a
ce sujet.

Donner un rapport de l'ingenieur Surin-
tendant des Egoites, avisant le Bureau
de notifier le Roi Imperial Oil de ne
pas payer de son den ou autres debits de
la Riviere St. Pierre.

Donner un rapport de M. le Commisnaire Villeneuve
Appuyé par M. le Commisnaire Ross. il est
Résolu De faire le Notaire de la Cite de signifier
un protest a la Roi Imperial Oil porpos.
mément a la recommandation contenue
dans ledit rapport.

Donner un rapport de l'ingenieur Surin-
tendant de la Voiee, recommandant de
faire voter un credit additionnel de
\$1000.00 pour la construction
de maisons.

Donner un rapport de M. le Commisnaire Ross.
Appuyé par M. le Commisnaire Ainsy, il est
Résolu De recommander au Conseil le vote de ledite
somme, pour la fin ci-dessus.

Donner un rapport de l'ingenieur Sur-
intendant de la Voiee, concernant l'offre
faite par M. M. Perry & Koper, de ceder a la
Ville le terrain requit pour l'ouverture de la rue
Soudaine.

Donner un rapport de M. le Commisnaire Ross.
Appuyé par M. le Commisnaire Ainsy, il est
Résolu De approuver M. M. Perry & Koper conformément
au dit rapport.

Donner deux copies de mandats, vérifiés
par le Contrôleur et Auditeur de la Cite, aux

montants respectifs de \$ 110,914.22, 11,569.22,
suivant l'Etat certifié.

Donner un rapport de M. le Commisnaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commisnaire Ross, il est
Résolu De faire payer le paiement.

Donner un rapport de l'ingenieur en Chef,
transmettant l'Etat des dépenses
faites pour les travaux du Monument
National, ainsi qu'un estimi de coût des
travaux a faire pour compléter ce tra-
vail.

Donner un rapport de M. le Commisnaire Villeneuve.
Appuyé par M. le Commisnaire Ainsy, il est
Résolu De transmettre copie dudit rapport au
Conseil, pour son information.

Donner un rapport de l'ingenieur Sur-
intendant de la Voiee, au sujet d'un
trouvoi, contenu par M. M. Huard &
Kuffner, sur le Boulevard Montreuil
de la proposition de M. le Commisnaire Ainsy.

Donner un rapport de M. le Commisnaire Ross. il est
Résolu De refuser au département en loi, pour direction.

Donner un rapport de département en loi,
au sujet de la décision prise par la Commis-
sion du Chemin de Fer, le 14 février dernier
au sujet du plan de tunnel de la rue St.
Denis.

Donner un rapport de M. le Commisnaire Ross.
Appuyé par M. le Commisnaire Ainsy, il est
Résolu De transmettre ledit rapport a l'ingenieur en
Chef.

Donner un rapport de l'ingenieur Surinten-
dant de la Voiee, concernant l'offre faite par
M. Charles Fortin a l'effet de vendre a la
Ville un terrain, pour l'élargissement du
chemin Soudaine.

Donner un rapport de M. le Commisnaire Ainsy.

Approuvé par M. LeCommissaire. Il est
Résolu d'inform M. Fortin, conformément au dit
rapport.

Soit un rapport du Département en
loi, concernant une réclamation de M.
J. E. Vanier, au montant de \$ 296.²³ par
services professionnels, comme ingénieur
en chef à la Cité, en rapport avec un
projet de conduite souterraine, sous le
tuyau de la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. LeCommissaire Villeneuve.

Approuvé par M. LeCommissaire Lévesque, il est
Résolu d'indemniser paiement de ladite réclama-
tion, en fonds de réserve.

Soit un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant des Égouts, en réponse à une
communication de M. C. E. Lissou, qui
demandait d'être réintallé dans la
position qu'il a occupée dans le départe-
ment de la Ville.

Répondre aux archives.

Soit un rapport du Surintendant de
Travaux, pour la semaine finissant
le 17 février dernier.

Répondre aux archives.

Soit une interpellation de M. L'Échev-
lain, demandant un état des dépenses
qui ont été occasionnées par suite de
l'assassinat et de la confiscation faite,
il y a quelque années, d'une certaine
quantité d'opium importé de Chine.

Sur proposition de M. LeCommissaire Lévesque.

Approuvé par M. LeCommissaire. Il est
Résolu d'indemniser la dite interpellation au Com-
ptable et Auditeur, pour fournir la somme
qu'en sera demandée.

Soit un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de la Ville, en réponse à une
communication de l'Échevrain J. A. La-
pointe qui desire acheter une tonne
d'arpente.

Sur proposition de M. LeCommissaire Lévesque.

Approuvé par M. LeCommissaire. Il est
Résolu de donner instruction à l'Ingénieur en chef
de se mettre en communication avec l'É-
chevrain J. A. LaPointe, en vue de lui ven-
dre une tonne d'arpente, quand la
Cité sera en état de l'acheter.

Soit un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de la Ville, en réponse à une
demande d'emploi de M. J. Charman
comme peintre.

Sur proposition de M. LeCommissaire Lévesque.

Approuvé par M. LeCommissaire. Il est
Résolu de donner instruction à l'Ingénieur en
chef de donner la préférence à M. J. Char-
man, lorsqu'une position de peintre
deviendra vacante dans son département.

Soit un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de la Ville, en réponse à une
communication de M. D. P. Turcotte
qui demande qu'une certaine lui appar-
tenant soit employée dans le Départe-
ment de la Ville.

Sur proposition de M. LeCommissaire Lévesque.

Approuvé par M. LeCommissaire. Il est
Résolu d'indemniser M. Turcotte, en conséquence.

Soit un rapport de l'Ingénieur Surin-
tendant de la Ville, recommandant qu'un
credit de \$ 2,300.⁰⁰ soit voté pour payer
le coût des réparations à faire aux voitures
automobiles, et pour compléter la confiscation
des sacs scellés, utilisés pour
l'entretien de la neige.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est résolu de recommander au Conseil le vote de ladite somme pour la fin ci-dessus.

Soumission rapport de l'ingénieur mécanicien en charge des autos, en réponse à une interpellation de M. le Commissaire Villeneuve, concernant l'automobile du Bureau des Commissaires.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est résolu de passer ledit rapport, et d'en transmettre copie à M. le Commissaire Villeneuve.

Soumission rapport de l'ingénieur Suisse tendant de la Ville, en réponse à une communication de la Cie Cijic Inventment & Industrial, concernant le nettoyage des lampes à arc, autour du Carpi de la Place d'Armes.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est résolu de permettre à ladite Compagnie de conduire une voiture sur les trottoirs, autour du carré de la Place d'Armes afin de permettre à ses employés de nettoyer avec plus de facilité les lampes à arc, pourvu que ladite Compagnie se rende responsable de tous les accidents et de tous dommages pouvant résulter de ladite permission, et qu'elle paie à sa frais ladite trottoir, au cas où ils seraient brisés ou endommagés par ladite voiture.

Soumission rapport de l'ingénieur Mécanicien en charge des autos, transmettant pour approbation la liste des salaires à payer, à ses employés temporaires employés à la réparation des automobiles.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est résolu d'approuver ledite liste, savoir:

- Mécaniciens 0.40 l'heure
- Supplément de réparation de radiateur 0.40 l'heure
- Chauffeur devant les heures de réparation à leur machine 0.30 l'heure.

Soumission rapport de l'ingénieur Suisse tendant de la Ville, en réponse à une communication de M. E. J. Hall, concernant l'entèvement de la neige sur la rue Jeanne.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainsy.

Approuvé par M. le Commissaire Ross il est résolu d'approuver M. Hall, conformément au dit rapport.

Soumission rapport du département en finissant recommandant de payer à M. M. Ri-nault & Hefferman, une somme de \$ 572.00 tant la balance de fin de son contrat, pour avec l'ancien municipalité de Notre-Dame de Grâce pour le masadaminge de l'Av. Montross.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy il est résolu d'aprouver le paiement de la somme ci-dessus à M. M. Ri-nault & Hefferman.

Soumission rapport de l'ingénieur Suisse tendant de la Ville, en réponse à une communication de la Montreal Light Heat Power Co. qui a avisé le Bureau qu'elle tiendrait la ville responsable de plusieurs dommages qui auraient été causés à ses lampes, au coin de rue St Laurent et Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy il est résolu d'approuver la Montreal Light Heat Power

les conformement audit rapport.

Soumis un rapport de l'ingénieur Surin, tendant de la Ville, recommandant de faire voter un crédit de \$ 5,347.⁵⁰ pour payer le coût des réparations à faire aux voiries, employées pour le nettoyage des rues, et pour l'achat d'un certain nombre de voiries neuves.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Avingilant Résolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme, pour la fin ci-dessus.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef concernant le projet de vente d'un outil en fer qui se trouve sur un terrain adjoint au hôtel, le 18 juillet dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Avingilant.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De référer au département en loi, pour décision.

Soumis un rapport de l'ingénieur en chef, recommandant de payer une somme de \$ 1200.⁰⁰ aux trois experts M. M. N. E. Van telt, A. St. Laurent, et John Mc Rae en acompte, sur leur honoraire pour leur rapport, qui ils ont été chargés de faire sur le projet de l'Algues.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De payer une somme de \$ 1200.⁰⁰ à chacun des trois experts ci-dessus mentionnés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De publier le rapport de l'ingénieur adjoint de la Ville, en date du 25 février, 1917, et l'effet de référer, entre les différents journaux, la publication des annonces de la Ville, soit approuvé, et que le l'ingénieur adjoint de la Ville,

soit autorisé à donner suite.

L'Honorable Beaudin, maire de la ville d'Outremont, se présente devant le Bureau et demande une subvention de la Ville pour aider à l'installation d'un atelier pour les aveugles.

Il soumettra une demande par écrit si est offert.

Soumis un rapport du chef du département des Incendies, sur les changements survenus dans la brigade, durant la quinzaine se terminant le 28 février dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Avingilant Résolu D'approuver lesdits changements.

Soumis une communication de la Compagnie d'Occident, Employés Garantie & Accident, avisant le Bureau que l'assurances installées au No. 121 de la rue Craig ont à besoin d'être réparées.

Résolu De référer au chef du département des Incendies, pour rapport.

Soumis une communication de M. W. Ryan, protestant contre la construction d'un garage au No. 927 de la rue St. Catharines.

Résolu De transmettre ladite communication à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

Soumis une communication de M. A. Ouedon, au sujet d'une réclamation qu'il a produite contre la Ville.

Résolu De transmettre ladite communication au Département en loi, pour rapport.

Soumis une communication du Secrétaire de St. Anne's Dispensary, demandant une

subvention de la Ville.

Resolu De transmettre la dite communication a son Honneur le Maire et au Directeur de l'Administration Municipale pour rapport.

Soumettre rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'accorder a M. Gustave Briere l'autorisation d'occuper le lot No. 163 du gr. Saint-Joseph, un terrain au No. 51 de la rue Bonaventure pour y construire, enlever et vendre de la gaze de son usine, autorisation de M. le Commissaire Aigry.

Approuve par M. le Commissaire Roux, il est Resolu d'approuver ledit permis.

Soumettre rapport du Surintendant du Departement de l'Instruction, recommandant que le salaire de M. Rene Charbonnet, employe aux ateliers de son departement, lui soit paye pour le temps qu'il a perdu, par suite de maladie.

Sur proposition de M. le Commissaire Aigry.

Approuve par M. le Commissaire Roux, il est Resolu d'approuver la dite recommandation.

Soumettre rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, sur la requete de la Commission Scolaire de Bolduc qui a demande l'usage gratuit de la salle municipale de ce quartier pour l'apremidi du 1^{er} mars prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Aigry.

Approuve par M. le Commissaire Roux, il est Resolu d'accorder la Commission scolaire de Bolduc l'usage gratuit de la dite salle, tel que demande.

Soumettre une demande d'emploi de M. J. R. Robitaille.

Resolu De transmettre la dite demande au Surintendant

des Edifices Municipaux.

Soumettre communication de MM. Jean Guilan et les demandant la venue de certains montants d'argent, en rapport avec leur contrat, pour la construction de la Bibliothique.

Resolu De transmettre la dite communication a l'architecte Payette, pour rapport.

M. le Commissaire vote pour son siége.

Soumettre le rapport compris du Surintendant des Achats et des Ventes, et du Surintendant du departement de l'Inscription, sur les soumissions reçues le 27 fevrier dernier, pour l'engagement de la terre fiscale.

Sur proposition de M. le Commissaire Aigry.

Approuve par M. le Commissaire Villeneuve, il est Resolu d'approuver le contrat au plus bon soumissionnaire, M. J. A. Lalair, pour 5 annes au prix stipule dans sa soumission, savoir: Travail de jour par pied cube .05⁰⁰ par voyage # 2. 75 Travail de nuit.

Par pied cube .05⁰⁰ de do # 3.00

Plus # 4.000. pour un an, ou # 20.000. - pour cinq (5) ans.

Il est en outre

Resolu D'autoriser son Honneur le Maire et le Greffier de la Cite, a signer le contrat si intervenue et de remettre le depot de cette soumissionnaire.

La presente resolution est recommandee au Conseil de l'approbation du Departement de la Ville.

Le Bureau procede a l'ouverture des enveloppes, seules regles pour la formation et la livraison de feuillets et d'accessoires automobiles. Les soumissions suivantes sont lues en

premier de partie intervenue.

1. Sterling Machinery Company.
2. Sterling Motor Truck Co.
3. Legati Automobile Ltd.
4. Municipal Commercial Motor of Montreal
5. do do do do
6. do do do do
7. The General Supply Co of Canada Ltd.
8. Motor Truck Co. Ltd.
9. Quebec Motor Sales Co. Montreal Regd.
10. Comet Motor Co. Ltd.
11. The Siffert Motor Co.
12. McWhinnery Ltd.
13. Jennings Co.
14. do do
15. Victor Levesque
16. do do
17. do do
18. The Dominion Printing Group Co. Ltd.
19. The White Company Ltd.
20. Montreal Motor and Truck Co. Ltd.

Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve
 Approuve M. le Commisnaire Rose, il est
 Résolu que les dites soumissions soient reçues
 par l'Intendant de l'achat et de Vente,
 pour talulation, à l'Ingénieur en Chef, à
 l'ingénieur mécanicien en charge des
 autos, à l'Ingénieur mécanicien en chef
 du Département de l'Incendie et du
 professeur Moachess, directeur de l'École
 Technique, pour rapport au point de vue
 technique.

La séance est adjournée à 3^h 30 P.M. ce jour.
 Gouvernement. W. Mackay

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commisnaires

Tenu le 1er mars 1917 P.M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin,
 M. le Commisnaire Villeneuve,
 Rose,
 Ainsy

Soumis deux plaintes de contribuables,
 dont l'une signée par M. J. Tremblay
 et l'autre par M. J. Primeau, en ce qui
 concerne les charbon.

Résolu De transmettre les dites plaintes à la Com-
 mission spéciale. Re: Coût de la vie.

Soumis une communication de M. P. C. Be-
 ton, offrant de vendre une collection de mon-
 naies et médailles.

Résolu De transmettre ladite communication à M.
 le Commisnaire Ainsy, et au Bibliothécaire
 de la Cité.

Soumis une communication de M. L. Moten
 Phillips, au sujet de la loi sur le contentieux
 en face de la propriété de la succession
 Charbonneau, rue Dorion.

Résolu De transmettre ladite communication
 avec le dossier complet en cette affaire et
 à l'Ingénieur en Chef, pour rapport additionnel.

Soumis un rapport du Président du Bureau
 des Estimateurs, en réponse à une interpellation
 de M. le Commisnaire Larivière, concernant le coût
 de la construction et de la révision des lits de
 la Cité.

Sur proposition de M. le Commisnaire Villeneuve.

Approuve M. le Commisnaire Rose, il est
 Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, en ce-

pour a l'odite interpellation.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité au sujet des instructions qui lui ont été données d'arrêter le paiement d'un chèque fait à l'ordre de M. Arnie Lurton et qui a été perdu.

La proposition de M. Libommian Villeneuve.

Président De l'Assemblée de la Cité a émis une duplicata de dit chèque, et a accepté la garantie offerte par M. Lurton.

Soumis un rapport de département en forme recommandant de rejeter une réclamation de M. M. Lachapelle & Demie, pour frais de lettre d'avis. Sur: Marcel Picheault.

La proposition de M. Libommian Villeneuve.

Président De l'Assemblée de la Cité a émis une réclamation et d'informa la Commission en conséquence.

Soumis un rapport de Dipute Ingénieur en Chef au sujet d'un compte, au montant de \$ 16. 75 que M. N. Montpetit refuse de payer.

La proposition de M. Libommian Villeneuve.

Président De l'Assemblée de la Cité a émis un rapport conformément au dit rapport.

Après avoir le Maire est appeler à son bureau Re: lemt de la vie, et M. Libommian Villeneuve pour pond l'acte.

Soumis un rapport du Dipute Ingénieur en Chef au sujet de l'insuffisance de la cave de la propriété de M. de Sarah Raschlin, N. 288, rue Barri.

La proposition de M. Libommian Villeneuve.

Après par M. Libommian Villeneuve, il est

Président De l'Assemblée de la Cité a émis un rapport de M. M. Bucovitch & Lafontaine approuvé de M. de Raschlin, suivant le dit rapport.

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimations, au sujet d'une erreur commise dans la préparation du rôle d'impôt, pour le lieu Notre Dame et Saint-Jacques.

La proposition de M. Libommian Villeneuve.

Président De l'Assemblée de la Cité a émis un rapport de M. de l'Assemblée de la Cité, tel que recommandé, et d'autoriser la correction du rôle en conséquence.

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, sur le résultat de la vente de l'usine de matériaux de démolition ayant eu lieu le 29 février dernier.

La proposition de M. Libommian Villeneuve.

Président De l'Assemblée de la Cité a émis un rapport et a émis une transmission copie au Trésorier de la Cité et au Contrôleur et Auditeur.

Soumis une communication de la Compagnie de téléphone Bell demandant la permission d'ériger des poteaux, sur certains rues.

Président De l'Assemblée de la Cité a émis un rapport conformément au dit rapport.

Soumis une résolution du Conseil, en date du 26 février, 1917, par lequel le Bureau d'Estimations l'opportunité de vendre le terrain situé de chaque côté du Boulevard Saint-Jacques, à l'ouest de l'Av. Papineau. La proposition de M. Libommian Villeneuve.

Président De l'Assemblée de la Cité a émis un rapport de M. de l'Assemblée de la Cité, tel que recommandé, et d'autoriser la correction du rôle en conséquence.

que le temps proprio sua auri.

Soymi un rapport du Suffier-adjoint de la Cite, recommandant de faire voter un credit de \$ 600.⁰⁰ pour payer la quote-part de la Cite dans le bill de la Province des Inter-Parlaments.

Proposé par M. le Commisaire Ainsy, il est Resolu De recommander au Conseil le vote de ladite somme pour la fin de l'année.

Soymi un rapport du President du Bureau de l'Estimation, concernant l'achat de la propriete de M. St. G. Glendon, pour l'alignement de la rue Notre-Dame Est.

Proposé par M. le Commisaire Ainsy, il est Resolu De transmettre le dossier a l'Ingénieur en Chef, avec instructions de préparer un plan montrant les propriétés à acquies pour compléter l'alignement de ladite rue, afin de permettre au President du Bureau de l'Estimation de préparer le rapport qui lui a été demandé sur l'évaluation de ladite propriété.

Soymi un rapport du President du Bureau de l'Estimation, concernant l'achat de la propriété de M. St. Gerard pour l'alignement de Chemin Oximague.

Proposé par M. le Commisaire Ainsy, il est Resolu De transmettre le dossier a l'Ingénieur en Chef, avec instructions de préparer un plan montrant les propriétés à acquies pour compléter l'alignement de ladite rue afin de permettre au President du Bureau de l'Estimation de préparer le rapport qui lui a été demandé sur l'évaluation de ladite propriété.

Soymi un rapport du Surintendant des Privilèges et des Licences, au sujet d'une plainte de M. Charles E. Meind, concernent son compte de taxes comme agent d'immobilier, au montant de \$ 50.⁰⁰ Sur proposition de M. le Commisaire Villeneuve, Approuvé par M. le Commisaire Ainsy, il est Resolu De dispenser M. Meind, d'acquies le dit rapport.

Soymi un rapport du Surintendant des Privilèges et des Licences, transmettant la demande de La Ogilvie Flour Mills Ltd pour le privilège d'ériger une machine pour abattre des arbres de la voie publique de la rue St. Mill.

Proposé par M. le Commisaire Ainsy, il est Resolu D'accorder le dit privilège, et de faire rapport au Conseil.

Soymi un rapport de l'Ingénieur Surintendant de l'Alcuedue, en réponse à une interpellation de M. le Commisaire Villeneuve, concernant l'emploi de la chlore pour la sterilisation de l'eau.

Proposé par M. le Commisaire Ainsy, il est Resolu De transmettre le dit rapport à l'Ingénieur Surintendant de l'Alcuedue, avec prière de fournir les renseignements suivants: Quelle est la méthode adoptée pour déterminer la proportion d'eau de fleur de sel dans l'eau de la Rivière Ottawa qu'il est permis d'avoir dans son rapport? Des expériences de l'alcalinité ont-elles été faites dans le but de déterminer cette proportion, et pour déterminer la quantité de chlore qui doit être employée? Dans l'affirmative, quand ces expériences ont-elles été faites, combien de fois, par jour.